L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1243 - VENDREDI 08 NOVEMBRE 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



plusieurs techniciens et camions-atelier spécifiques
matériels de remplacement
stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE
03 86 78 19 00

Agroéquipement

La filière optimiste pour 2014



Photo: Réussir

2013 est de nouveau sous le signe de la croissance du marché pour les constructeurs et les distributeurs de machines agricoles. Pour la suite, même si les agroéquipementiers tablent sur un léger repli après deux années exceptionnelles, 2014 verra plutôt un retour à la normale. Toutefois, malgré un contexte favorable, la filière peine encore à recruter des jeunes. *Page 3*

Côte d'Or

› Pac 2014 - 2020

Un nouvel avertissement



Nièvre

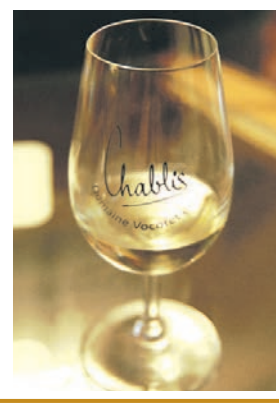
› Miss France dans la Nièvre

Marine passe à La Machine



Yonne

› Chablis et le marché chinois



Chimères ou nouvel eldorado... ?

Une gamme pour tous les élevages !



G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

Nouvelle Mutuelle en frais réels*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques
6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
* Selon conditions générales et particulières.

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Agroéquipement: La filière optimiste pour 2014
• Installation: PRI Info

Côte d'Or
04 • PAC: La profession lance un avertissement
05 • DDT: Jean-Luc Iemmolo, nouveau directeur
06 • Fédération charolaise: Décevantes journées
07 • Productions végétales: Pour continuer de travailler

Nièvre
08 • 28 jeunes Nivernais aidés par le Pass'installation
09 • Les blaireaux menacent son hangar: Le Gaec de l'Huilerie au pied du mur
10 • Foire primée aux veaux de Prémery : A la Saint-Martin, les veaux font le plein !
11 • FDSEA 58 et JA 58 en visite chez Carrefour à Marzy: L'origine France de la viande en question

Yonne
12 • Foire Saint-Martin à Auxerre: Bienvenue au village agricole !
13 • Viticulture : Une profession qui recrute
14 • Emplois d'avenir: Un dispositif attractif
15 • FDSEA 89: La réforme des retraites : où en est-on ?

Bourgogne
16 • Goût, nutrition, santé... Alimentation durable Vitagora : nouveau passeport pour l'innovation
17 • La Pac 2014 : une variable bien prise en compte par le Crédit Agricole
18 • Nitrates: Le Gouvernement fixe les nouvelles règles

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77409 - 21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Prévention

Que faire si vous déposez de la boue sur la route ?

Arrosage, transport de récoltes, passage d'animaux, élagage,… lorsque vous travaillez sur une voie de circulation ou à proximité, votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident ! Quelques conseils pour éviter l'accident

1 Prévenir

Informez le gestionnaire de la voie concernée (DIR, CTD, BIS ou Conseil Général) du dépôt de boue probable ou d'aspersion d'eau sur la route.

A qui s'adresser ?

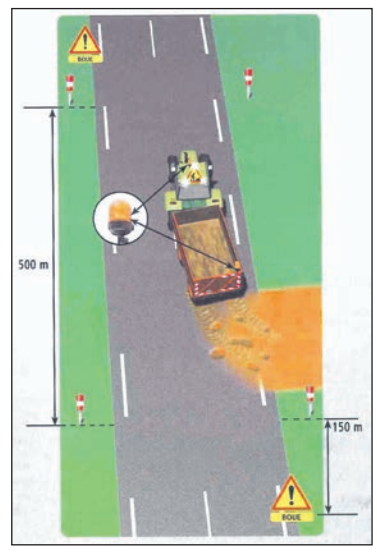
Route nationale: DIR (Direction Interrégionale des routes).
Route départementale: CTD (Centre Technique Départemental ou BIP (Bureau d'Ingénierie de Proximité).
Route communale: BIP (Bureau d'Ingénierie de Proximité) ou Service Technique Municipal

2 Signaler

Implantez, ou faites implanter par le gestionnaire, la signalisation en bordure de route en fonction du danger temporaire occasionné : limitation de vitesse, travaux agricoles, chaussée glissante, attention boue…
La signalisation doit être implantée **150 m avant le danger** à signaler.
En cas de dépôt de boue sur la route, le panneau «Boue» peut être remplacé par des panneaux spécifiques de danger (chaussée glissante ou travaux).
En cas de chaussée glissante, demander la mise en place d'une limitation de vitesse à l'autorité compétente pour réduire les risques d'aquaplanage.
Lors de l'arrosage, respectez les distances de sécurité à proximité ou sous les lignes électriques lors du déplacement, l'installation et le fonctionnement des systèmes d'irrigation.

3. Nettoyer

La signalisation est obligatoire et le nettoyage également.
En cas de boue sur la chaussée, effectuez le nettoyage avec de l'eau, balais… ou avec un engin mécanique du type balayeuse.



Bon à savoir : Pour le balisage d'un danger temporaire, le gestionnaire de la voie peut prendre en charge l'ensemble des opérations de signalisation. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes (voir plus haut).

GROUPAMA GRAND EST

à noter

Fermages Les indices 2013

En 2013, l'indice des fermages qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole est établi à 106,68. La variation de l'indice national des fermages 2013, par rapport à 2012 est de +2,63%. Depuis 2010, le mode de calcul de l'indice des fermages est uniformisé sur le plan national, alors qu'il était auparavant calculé différemment pour chaque département. Le nouvel indice à 106,68 est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014.

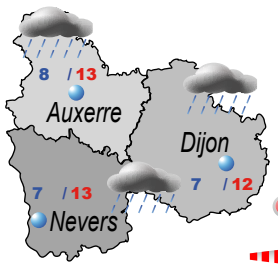
Nouveau site
agribourgogne.fr


L'information vous accompagne partout

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 08 au 17 novembre*

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
DIJON CÉRÉALES
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 08 Novembre

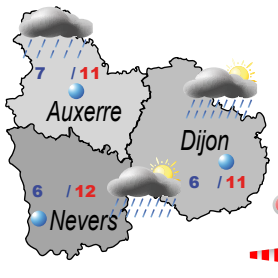


Pluvieux
La journée de vendredi se déroulera sous la pluie, sur l'ensemble du département.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Geoffroy
Soleil : 07:52 - 17:44
Lune : 12:37 - 22:49

Samedi 09 Novembre

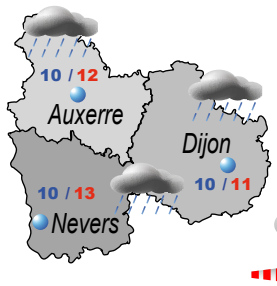


Mitigé
Samedi se déroulera sous les averses, avec toutefois quelques éclaircies localement et les températures en légère baisse.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 40 km/h

St Théodore
Soleil : 07:53 - 17:43
Lune : 13:18 - 24:00

Dimanche 10 Novembre



Averses
Pour cette journée dominicale, l'épisode de la pluie continu sur l'ensemble du département, les températures seront en légère hausse

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Ouest 30 km/h

St Léon
Soleil : 07:55 - 17:42
Lune : 13:54 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Novembre :

bruine / averses / averses

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Novembre :

eclaircies / ciel de traine / nuageux / nuageux

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 7 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clind'œil



Agroéquipement

La filière optimiste pour l'année 2014



Malgré un contexte favorable, la filière a encore des difficultés à recruter, et notamment les jeunes qui semblent bouder les métiers de l'agroéquipement.

2013 est de nouveau sous le signe de la croissance du marché pour les constructeurs et les distributeurs de machines agricoles. Dans un contexte favorable, la filière rappelle que l'embauche des jeunes n'est pas si simple.

Selon Patrick Perard, président d'Axema (industriels de l'agroéquipement), *«41% des industriels tablent sur une baisse de 6% à 25% des commandes globales de matériels neufs du 2nd semestre en cultures végétales»*. Sur le second semestre 2013, les constructeurs et les distributeurs ont constaté un *«accroissement des stocks à la fois en neuf et en occasion»*, autrement dit une diminution des ventes, a-t-il continué, lors d'une conférence à Paris, le 30 octobre. Mais le bon premier semestre 2013 permet à l'année de se terminer sur une hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2012. Il passe de 5,4 milliards d'euros à 5,6 Mds. Pour la suite, les agroéquipementiers tablent sur un léger repli pour 2014 : le chiffre d'affaires est estimé à 5,4 milliards d'euros contre 5,6 en 2013. *«Après deux années exceptionnelles, c'est plutôt un retour à la normale»*, précise Raphaël Lucchesi, président du Sedima (distributeurs de l'agroéquipement), qui ne cache pas son optimisme pour la suite. D'autant plus que la France voit son marché en hausse de 4% en 2013, alors que la moyenne des États membres de l'Union européenne est en recul de 4%.

Des postes à pourvoir

Dans un contexte économique favorable, les constructeurs et les distributeurs rappellent que l'embauche de nouveaux salariés est un autre enjeu prioritaire. Les jeunes ne semblent pas être attirés par les métiers du machinisme. *«Nous faisons un réel travail sur l'image des métiers de la filière»*, explique Raphaël Lucchesi. En réalité, ils connaissent peu cette filière : *«Beaucoup de jeunes découvrent nos métiers»*, ajoute Patrick Perard. Et les premiers résultats se font sentir : certains établissements affichent *«complet»* pour les modules de formation en agroéquipement. *«Le cas le plus flagrant, c'est le Centre de formation d'apprentis (CFA) de Narcé. Il était sur le point de fermer les classes d'agroéquipement»*, poursuit-il. C'est après le Sima 2013 (salon international du machinisme agricole) et le travail de revalorisation des métiers de l'agroéquipement que le CFA de Narcé a finalement maintenu les formations. Entre 2012 et 2013, les responsables du Sedima précisent qu'il y a eu 7% d'embauche sur un total de 30 000 salariés. *«La moyenne d'âge des salariés est en train de diminuer»*, constate Raphaël Lucchesi. Néanmoins, les professionnels rappellent que les efforts pour revaloriser l'image des métiers de l'agroéquipement doivent se poursuivre.

CR

▸Repères

Les robots de traite émergent sur le marché de l'occasion

***«Le paysage laitier est en train d'évoluer»*, a déclaré hier Raphaël Lucchesi, président du Sedima (distributeurs de l'agroéquipement). Les constructeurs et les distributeurs sont très optimistes pour les ventes de robot de traite, alors que celles des appareils traditionnels sont relativement stables. L'ensemble des constructeurs de machines agricoles tablent sur une hausse des ventes de 6 à 25% des robots de traite en 2013. Par ailleurs, un nouveau marché se développe pour le matériel d'élevage : celui de l'occasion. Un marché sur lequel émergent les robots de traite.**

En bref

Monde : Une récolte céréalière exceptionnelle

La récolte céréalière mondiale atteindrait pour la campagne 2013-2014, un chiffre exceptionnel de 1,940 million de tonnes, soit 150 Mt de plus qu'en 2012-2013.
La récolte de blé est estimée par le Conseil International des céréales (CIC), dans son rapport publié le 31 octobre, à 696 Mt, contre une moyenne de 667 Mt pour les 3 campagnes précédentes.
La consommation est prévue à 690 Mt et le stock de report, avec 182 Mt, ne dépasserait pas une bonne moyenne, tout comme les échanges mondiaux prévus à 142 Mt.
Un des points importants de cette campagne, est le positionnement très exportateur de l'Inde qui, après avoir baissé ses taxes à l'exportation se présente avec des prix très compétitifs, notamment vis-à-vis de l'origine Mer Noire. Le CIC a porté sa prévision de production mondiale de maïs à 948 Mt, consolidant ainsi le record attendu, largement au-dessus de la moyenne des 3 dernières années (857 Mt).
Une consommation en forte hausse (+6 % sur 2012/2013) portée à 922 Mt et des échanges internationaux records de 152 Mt, en raison, entre autres des gros besoins de la Chine, se traduiraient par un stock de report reconstitué, à 152 Mt, le plus haut niveau depuis 13 ans. En ce qui concerne les oléagineux, la production mondiale de soja devrait croître de 4 % par rapport à la dernière campagne, établissant un record avec 282 Mt, du fait des récoltes exceptionnelles en Amérique du Sud.
Ainsi, le Brésil ravirait la place de 1er producteur mondial de soja aux Etats-Unis, avec 87,7 Mt contre 86 Mt. La consommation mondiale atteindrait 922 Mt, contre une moyenne de 863 Mt pour les 3 campagnes antérieures. Avec 152 Mt, les échanges mondiaux, impulsés par les achats chinois, progresseraient de 10 %.

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…
Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés: fiscalistes, notaires, juristes, experts …
n'hésitez pas à contacter Carole Simon
ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99
(accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Futurs retraités, la Dica est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis Pro, Proche, Promodis
Les Bonnes Affaires du Libre Service
Pulv'hiver 40% Pulv'Hiver pour 60% d'eau
Le meilleur rapport qualité-prix de la région !!
Pointe réversible droite origine KVERNELAND
6,11 € HT Réf. 223188 Prix HT - Règlement comptant
FOIRE À LA PIÈCE D'USURE du 18 au 30 novembre
Toutabri RICHEL TECHNOLOGY
OFFRE SPÉCIALE Morte saison
Votre contact : Justine 06 32 13 83 84

► Agenda

09/11 Finale cantonale de jugement de bétail à Saint-Germain-des-Champs

Les Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais organisent samedi 9 novembre, à partir de 14 h, à Saint-Germain-des-Champs, une finale cantonale de jugement de bétail (bovins races Charolaise et Prim'Holstein), dans le cadre du 123e Concours Général Agricole. Egalement au programme: démonstration de parage, exposition de matériels et tubulaires, buvette… Pour tout renseignement : Anthony Amand au 06 79 21 75 22. Entrée libre

16-17/11 Salon du commerce équitable à Auxerre

L'édition 2013 du Salon du commerce équitable se tiendra à Auxerre, résidence Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle), les samedi 16 et 17 novembre, de 10 h à 18 h. Inauguration vendredi 15 novembre à 18 h 30, suivie d'un débat à 20 h sur le thème «Le commerce équitable dans l'Yonne» - Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires

20/11 Créer son aire de lavage et gérer ses effluents phytosanitaires

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mercredi 20 novembre de 9 h à 17 h 30 (lieu à définir) sur le thème: *«Créer mon aire de lavage, de remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires»*. Public et prérequis : agriculteurs (trices), céréaliers et viticulteurs (trices) Intervenants : (Grandes Cultures) Jules Martin, conseiller spécialisé, tél 03 86 94 26 38 - (Viticulture) Séverine Choloux, conseillère en viticulture, tél 03 86 94 28 91

Pac 2014 - 2020

La profession lance un nouvel avertissement

La FDSEA, la Chambre d'agriculture, l'APPV21 et les Jeunes agriculteurs ont profité de l'inauguration du Quartier des saveurs pour faire entendre -à nouveau- leurs revendications sur la prochaine Pac.



La profession appelle les élus politiques à «réellement s'impliquer» dans la défense des intérêts de l'agriculture côte d'orienne.

Début octobre, le Président de la République annonçait ses choix pour la déclinaison nationale de la prochaine Politique agricole commune. La Côte d'Or est à nouveau perdante, tous systèmes de production confondus. Sans une mobilisation forte des politiques du département et de la région, l'avenir de la profession agricole s'assombrit fortement.

Le président de la FDSEA l'a rappelé lundi matin à la foire gastronomique de Dijon, en parlant au nom de la profession agricole de Côte d'Or lors de l'inauguration officielle du Quartier des saveurs. Fabrice Faivre a appelé les élus politiques à *«réellement s'impliquer» dans la défense des intérêts d*e l'agriculture côte d'orienne pour la Pac 2014-2020: *«Messieurs les élus, sachez que cet avertissement est le dernier avant qu'on ne passe à l'action comme en Bretagne. Deux cents tracteurs sur les voies du tram pendant plusieurs jours, ça peut faire déplacer les médias nationaux. Je sais que certains Parlementaires s'activent, mais il faut aller plus loin»*. Fabrice Faivre demande la mise en place d'une mesure simple et non contraignante pour compenser les effets dévastateurs liés à la perte de 10 millions d'euros pour le département : *«il nous faut retrouver 50€/ha dans le cadre d'une MAE ou d'un éventuel recouplage des oléagineux»*. La deuxième revendication concerne la prise en compte de tous les actifs, chefs d'exploitation et salariés, pour les soutiens de la prochaine Pac.

Un goût *«très amer»*

Le président de la FDSEA a retracé un historique peu valorisant des différentes réformes: *«depuis la mise en œuvre de la Pac en 1962, de nombreuses réformes ont été effectuées afin de réaliser des ajustements entre secteurs de productions et territoires géographiques. La Côte d'Or a déjà largement contribué à ces rééquilibrages avec, sur la période 2008-2012, environ 20 millions d'euros qui ont quitté le département !Avec pour conséquence directe, un soutien moyen par surface de production inférieur à la moyenne nationale !»*

Malgré cette situation précaire, les options mises en œuvre par le gouvernement français pour la nouvelle Pac 2014-2020 vont encore largement ponctionner l'enveloppe destinée à la Côte d'Or avec au moins 10 millions d'euros supplémentaires qui ne profiteront pas à l'économie locale. *«Avec cette perte et à la vue des résultats prévisionnels pour l'année 2012-2013, une grande majorité d'agriculteurs producteurs de céréales et éleveurs auront un résultat négatif ou au mieux un résultat nul»* enchaîne Fabrice Faivre, *«aucun corps de métier ne peut accepter cette situation, d'autant plus qu'elle est amenée à devenir pérenne. En effet, les potentiels limités de nos sols en zone intermédiaire, ne permettent pas d'encaisser cette baisse. Les marges de manœuvre sont donc aujourd'hui nulles pour les agriculteurs !»* Pour *«couronner le tout»*, ce sont uniquement les exploitants agricoles sous une forme sociétaire bien précise -les Gaec- qui pourront obtenir l'intégralité des soutiens pour les associés d'exploitation. *«Cette mesure est insupportable !»* lance le président de la FDSEA, *«tous les actifs agricoles doivent être reconnus qu'ils soient associés d'exploitation et même salariés, et cela quelle que soit la forme sociétaire des exploitations. Personne ne doit être exclu du dispositif ! Nous avons alerté depuis des mois, les parlementaires sur les conséquences dramatiques qu'auraient pour notre département ce scénario. A la vue des annonces du Président de la République, nous n'avons pas été défendus ! Les parlementaires doivent à présent assumer leur fonction et prendre leurs responsabilités !»*

Aurélien Genest





«Deux cents tracteurs sur les voies du tram pendant plusieurs jours, ça peut faire déplacer les médias nationaux» a lâché Fabrice Faivre.

Direction départementale des territoires

Jean-Luc Iemmolo, nouveau directeur

Le successeur de Jean-Luc Linard a pris ses fonctions il y a trois semaines au 57, rue de Mulhouse.


Le nouveau DDT de Côte d'Or travaillait en Gironde depuis 2011.

Changement à la Direction départementale des territoires. Jean-Luc Iemmolo, 53 ans, succède à Jean-Luc Linard, parti cet été à la Draaf de Franche-Comté. Le nouveau DDT arrive de Bordeaux où il travaillait à la Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde. *«Je connaissais assez peu la Côte d'Or jusqu'à présent»* reconnaît Jean-Luc Iemmolo, *«j'avais tout de même suivi une formation à l'Enesad, sur l'approche globale de l'exploitation agricole. C'était dans le cadre de mes études à l'Engref, l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts»*.

Le «*défi*» de la tuberculose bovine

Sous l'autorité du préfet, Jean-Luc Iemmolo a en charge le pilotage et la mise en œuvre des politiques locales de l'agriculture, la forêt, l'environnement et bien d'autres domaines. Le nouveau DDT soulève d'emblée la problématique de la tuberculose bovine: *«c'est notre chantier prioritaire. Nous devons à tout prix éviter la perte du statut indemne qui aurait des conséquences catastrophiques. Nous travaillons avec la DDPP, qui pilote l'aspect sanitaire. Nous gérons la dimension économique de cette problématique. Nous avons également en charge l'interface entre le monde de la chasse et celui de l'agriculture»*.

Encourager l'agronomie

La gestion de l'eau est également dans les cordes de la Direction départementale des territoires. *«Les applications sont nombreuses, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif»* signale Jean-Luc Iemmolo. Plusieurs exemples sont cités : la gestion des prélèvements avec l'arbitrage entre les différents usagers, la lutte contre les pollutions diffuses avec notamment la directive nitrates, la gestion des pesticides, des effluents, la préservation de cours d'eau... Dans la transition, le nouveau directeur aborde la loi d'avenir: *«elle permettra d'améliorer la performance des exploitations, sur les plans économique et environnemental. Je pense qu'il est possible de conjuguer ces deux aspects. Comment ? En étant plus performant sur l'agronomie. Cela permettra d'être plus économe sur les intrants et moins agressif sur l'environnement. Les marges de manœuvre sont encore très importantes»*.

Cap sur la nouvelle Pac

Jean-Luc Iemmolo évoque la prochaine Politique agricole commune : *«la DDT sert de relais au national. Des travaux sont en cours et nous réglons les derniers détails. Nous faisons remonter, par exemple, les préoccupations locales au sujet de la reconnaissance des zones intermédiaires»*. Le directeur y va de son propre conseil aux agriculteurs : *«il faudra, quoiqu'il arrive, bien s'approprier cette nouvelle Pac. Le poids des aides Pac pour certaines exploitations, notamment dans les secteurs de l'élevage et des grandes cultures, justifie amplement l'investissement personnel des exploitants dans la satisfaction des exigences administratives qui leur sont liées. Il convient de mobiliser toute la rigueur nécessaire pour fiabiliser cette source de revenu et participer ainsi à la crédibilité du système français vis-à-vis de Bruxelles»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Agenda

11/11 Céramique à Treigny

Jusqu'au 11 novembre, les Potiers Créateurs de Puisaye organisent leur exposition d'automne au Couvent sur le thème "Jeune céramique". Elle réunit les œuvres de S. Bucci, M. Castelly, E. Chanu, C. Crozon, L. Girard, S. Guiffrey, E. Poil, I. Pons, C. Sagona, M. Slançon et V. Uzel.
Les vendredi, samedi, dimanche, lundi et jours fériés, de 14 h à 18 h. Tous les jours pendant les vacances scolaires

21/11 Assemblées cantonales GDS 89

Le GDS 89 tiendra ses assemblées cantonales, de 13 h 45 à 16 h 30 :
Jeudi 21 novembre, salle des Transports Balian, 280 av Gal de Gaulle, à Toucy
Mardi 26 novembre, salle de réunion du laboratoire Idea, à Auxerre
Jeudi 28 novembre, salle des fêtes de Saint-André-en-Terre-Plaine
A l'ordre du jour : actualités sanitaires (IBR, SBV, FEI…); prophylaxie (bilan et perspectives) présentée par la DDCSPP; questions diverses… Vin d'honneur offert à l'issue de l'assemblée

26/11 Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 26 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Bœuf Bourguignon

Déjeuner 100% local au Centre hospitalier d'Auxonne

Pendant la Semaine Bleue, les résidents des établissements pour personnes âgées de Côte-d'Or ont pu déguster du bœuf bourguignon dans le cadre de l'opération *«Bœuf bourguignon»* mise en place par le Conseil général afin de valoriser un produit 100% local.



L'une de ces opérations s'est déroulée au Centre hospitalier d'Auxonne, en présence des conseillers généraux Emmanuelle Coint, président de la commission actions sociales et intergénérationnelles, Dominique Girard, conseiller général du canton d'Auxonne et secrétaire de la commission aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable.
L'animation était assurée par les bénévoles de l'Ambassade du Charolais, qui se sont donnés pour mission de faire connaître et de promouvoir la viande charolaise. C'est donc avec plaisir qu'ils ont pu retracer l'histoire de cette viande, ses qualités sans oublier… la recette du bœuf bourguignon !
Norbert Jung, responsable de la restauration du Centre hospitalier, a également profité de l'occasion pour présenter la démarche du *«Manger-Main»*, à destination de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
En réapprenant à manger avec les mains, les personnes concernées, débarrassées de la gêne que suscitent les couverts, gagnent en autonomie et retrouvent le plaisir de manger.
Cette expérience initiée en janvier 2013 a rapidement démontré son efficacité: *«de nombreux patients, qui ne s'asseyaient même pas à table ont aujourd'hui repris le couvert»*, se félicite Norbert Jung. Aujourd'hui, le Centre hospitalier envisage même de proposer le manger mains aux patients atteints d'autres pathologies.





▶ Formations

Utiliser les bilans de Boviclic pour prendre des décisions

Être capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 20/11/2013 et 26/11. lieux fonction des inscriptions
Public concernée : Eleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Etre capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : début décembre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Fédération charolaise

Décevantes journées

Dix-sept exploitations ouvraient leur porte la semaine dernière dans le département. Une vingtaine d'animaux -seulement- a été vendue.



Le bilan 2012 approchait les 40 transactions (avec certes deux élevages de plus du côté des participants).

Thierry Léchenault, le président de la Fédération charolaise de Côte d'Or, ne cachait pas sa déception au lendemain des journées commerciales organisées les 30-31 octobre et le 2 novembre. Le nombre de transactions n'a pas dépassé la vingtaine d'unités : un total presque deux fois moindre que celui de l'an passé. Thierry Léchenault tentait de trouver des explications: *«La météo, c'est sûr, ne nous a pas été favorable. Les agriculteurs, très préoccupés par leurs travaux dans les champs, auront préféré s'occuper du plus urgent en reportant leurs achats de reproducteurs. Après, le choix des dates n'était peut-être pas le meilleur avec le 1er novembre inséré entre ces trois journées commerciales. L'effritement des cours depuis deux mois n'a pas non plus joué en notre faveur. Et n'oublions pas la crise économique et les problèmes de trésorerie actuellement constatés dans nos ferme : les éleveurs manquent de lisibilité dans l'avenir. Il sont, de ce fait, quelque peu attentistes avant d'acheter un taureau».*

AURÉLIEN GENEST

Matériel agricole

Les portes-ouvertes, un moment privilégié

L'Éleveur Bourguignon vient d'organiser deux journées promotionnelles. Un rendez-vous apprécié de tous.



Jean-Paul Clerget et Sébastien Renaud, en discussion avec des exploitants venant de Montbard.

Filiale commune de Global et Dijon Céréales, l'Éleveur Bourguignon organise chaque année des journées portes-ouvertes dans son magasin de fourniture d'élevage basé à Pouilly-en-Auxois. Une douzaine de fournisseurs sont à chaque fois présents. *«Les clients apprécient les échanges qu'ils peuvent avoir avec eux. Ils obtiennent des conseils supplémentaires, s'informent sur les nouveautés...»* explique Sébastien Renaud, spécialiste matériel élevage. Certains agriculteurs n'hésitent pas à faire de nombreux kilomètres : *«des gens de Haute-Marne sont venus spécialement pour l'occasion. Généralement, nous accueillons des visiteurs de tout le département»* ajoute Sébastien Renaud. Deux nouveaux types de produits étaient sur le devant de la scène. Avec la société FAO, le stockage, le nettoyage et le tri du grain étaient à l'honneur afin de valoriser du mieux possible le grain produit à la ferme. L'éclairage des bâtiments d'élevage, avec les lampes à induction et à led proposées par Clairéco, ont séduit les visiteurs désireux de réaliser des économies d'énergie.

AG

▶ Zoom sur…

Les points forts

L'Éleveur Bourguignon propose un choix important de matériel, de la seringue à la bétaillère. Il existe plusieurs marques de cornadis, barrières, brise-vents, clôtures électriques... Jean-Paul Clerget et Delphine Buisson se déplacent en ferme afin d'apporter un conseil technique et personnalisé aux agriculteurs dans le domaine de la contention et de l'équipement des bâtiments d'élevage en bovins, ovins et équins.



Productions végétales

Pour continuer de travailler

L'Association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or (APPV21) s'inquiète de la baisse de la teneur en protéines des blés. *«Certains débouchés sont menacés, la tendance doit s'inverser»* annonce le président.



Robert Bilbot, directeur de Cérévia, a fait part des exigences grandissantes, variables et très disparates des meuniers français et étrangers.

«*Le jour où le tas de blé français descendra en-dessous de 11% de protéines, les Nord-africains iront acheter du blé ailleurs», «Ce ne sont pas les acheteurs qui s'adapteront», «Le pire est peut-être devant nous avec le 5ème programme de la directive nitrates»* : les réactions dans la salle étaient nombreuses lors de l'assemblée générale de l'APPV21, la semaine dernière au moulin bio d'Aiserey. Les producteurs se sont largement investis autour du thème : *«Les blés bourguignons, quelle qualité pour assurer les débouchés?»*. Le président Didier Lenoir a rappelé le contexte : *«Les rendements stagnent depuis une dizaine d'années et la teneur en protéines baisse dangereusement. Il faut inverser cette tendance afin de préserver nos potentiels de production et nos débouchés»*.

Besoins d'azote

Arnaud Ehrlacher, animateur à la FDSEA de Côte d'Or, a présenté le projet d'étude *«Blé, objectif protéines»*. Quatre volets (climatique, génétique, agronomique et technique, réglementaire) expliquent la baisse des rendements et des taux de protéines.

«Sans fertilisation azotée, on ne fait pas de protéines. Et sans protéine, on ne fait pas du blé de qualité. Notre objectif est de faire du lobbying pour mettre en avant cette spécificité» mentionne Arnaud Ehrlacher. Pour Didier Lenoir, le mot *«azote»* doit absolument cesser d'être un *«gros mot»* : *«il faut qu'il y ait une prise de conscience générale. Sur le plan réglementaire, nous faisons déjà beaucoup d'efforts. Sur l'innovation, il y a de grands besoins. Les aléas climatiques ne nous aident pas... Pour être entendus et porter haut nos revendications, nous devrons faire l'unité avec tous les OS et OPA. Il est important que tout le monde tire dans le même sens. Nous avons l'obligation de répondre aux exigences des meuniers, les producteurs ont tout simplement besoin de travailler»*.

Répondre à la clientèle

Robert Bilbot, directeur général de Cérévia, a dressé un état des lieux des blés bourguignons. Quand 50% approvisionnent la meunerie française, l'autre moitié se destine à l'export, vers l'Union européenne ou bien des pays tiers. Robert Bilbot insiste sur un point : *«les problématiques de qualité ne sont pas les mêmes suivant les débouchés. La meunerie française, par exemple, n'a pas les mêmes problématiques que la meunerie italienne. D'ordre général, la meunerie évolue très vite»*. Pour le directeur de Cérévia, il est très important de savoir sécuriser un meunier dans ses approvisionnements. Il devient de plus en plus difficile d'assurer cette tâche avec les problèmes rencontrés par les producteurs.

Sur le marché français, une solution pour répondre aux besoins des meuniers, qui peuvent varier d'une année sur l'autre, serait de cultiver un panel de variétés (le chiffre de quatre blés par producteur est évoqué, suivant son assolement).Concernant l'export, de nombreux progrès doivent être réalisés et notamment en protéines : *«nous ne sommes pas toujours l'aise sur notre qualité, et notamment sur nos bateaux qui arrivent au Maghreb. Il y a un gros travail à réaliser. Cela concerne les protéines mais aussi d'autres domaines comme celui de la propreté. En France, on parle trop de normes. Pendant ce temps, nos concurrents comme les Russes sont de plus en plus dangereux. A nous de nous adapter, vos travaux menés aujourd'hui sont très importants»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

De la biscuiterie à la viennoiserie, en passant par le pain

Loïc Viguier, responsable commercial à Dijon Céréales Meunerie, et Marina Jahier, responsable qualité, ont présenté les différentes caractéristiques des produits confectionnés et vendus aux industriels, à la grande distribution et à l'export. Les taux de protéines sont une caractéristique clé. Les taux inférieurs à 11% concernent la biscuiterie. La grande famille intermédiaire est celle des pains avec des taux de protéines sur blé allant de 11 à 13%. «Et plus nous allons dans le moelleux, plus il nous faut de protéines» indique Loïc Viguier, *«la dernière grande catégorie concerne la viennoiserie, elle représente un tiers de nos ventes, ça va des croissants aux buns, en passant par les brioches»*.

▶ Formations

Améliorer ses techniques de vente directe

Faire le point sur ses pratiques de vente directe et acquérir des méthodes et techniques efficaces de vente
Date(s) et lieu(x) : 19 et 20 novembre 2013 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs de Côte d'Or en activité ou ayant un projet de vente directe
Responsable de stage :Severine Gautier (Chambre d'agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 50

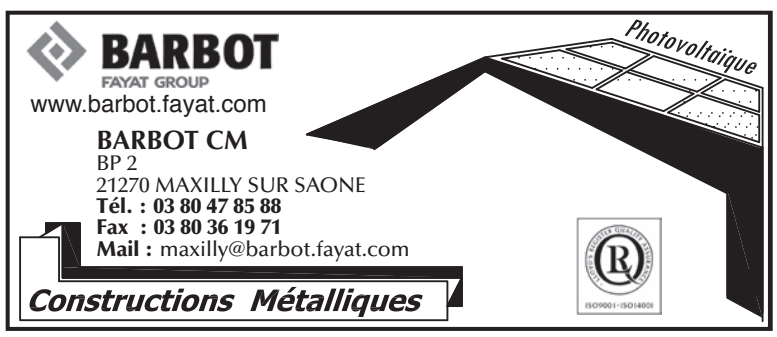
Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité

Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix : 12 décembre 2013 à Autun ou 13 décembre à Créancey
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 7

Programmes, tarifs et conditions sur demande







▸ Agenda

9/11 Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands à Cercy

La 2è édition de la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands, organisée par le Groupement interprofessionnel cercycois, aura lieu le 9 novembre au lieu-dit La Croix de Vauilly à Cercy-la-Tour. Ouverte aux professionnels du monde agricole, la manifestation se veut aussi tournée vers le grand public, qui avait répondu nombreux lors de la 1ère édition en 2012. Programme: 5h, arrivée des animaux; 8h30, début du concours des reproducteurs charolais; midi, repas sur place réalisé par le Comité des fêtes de Cercy-la-Tour; 15h, défilé des prix d'honneur, discours des officiels et remise des prix; 16h, remise du prix du public par les JA du canton de Fours; 20h, repas dansant au gymnase de Cercy-la-Tour (réservation au 03 86 50 54 41); toute la journée, exposition de matériels agricoles, d'animaux de la ferme et de bovins de différentes races (Blonde d'Aquitaine, Limousine...), stands de produits para-agricoles et marché aux terroirs. Contact: Fréderic Renaud au 06 13 45 36 08.

10/11 Vide-grenier-brocante du Parc

Le vide-grenier-brocante du Parc de Nevers aura lieu le dimanche 10 novembre, de 7h à 18h, dans le Parc Roger Salengro, à côté de la Place Carnot. Entrée gratuite.

11/11 Loto à Alluy

Le loto d'Alluy se tiendra le lundi 11 novembre, à la salle des fêtes de la commune (cour de l'école), à partir de 14h30.

12/11 Projet agricole départemental

La 2ème série de réunions publiques, organisées en vue de l'élaboration du Projet agricole départemental (PAD) se tiendra selon les dates et rendez-vous suivants:
Sud Nivernais: le 12 novembre à 9h à Decize
Corbigeois et Nord Morvan: le 15 novembre à 9h au lycée agricole de Château-Chinon
Bourgogne nivernaise: le 20 novembre à 9h à Donzy
Centre Nivernais: le 27 novembre à 9h à l'ancienne mairie de Saint Benin d'Azy
Sud Morvan: le 27 novembre à 14h30 à Saint-Honoré les Bains.
Les réunions sont ouvertes à un large public et visent à prioriser et définir des actions pour l'agriculture sur ces différents territoires nivernais. Le PAD est un document élaboré sous l'égide du préfet, avec la Chambre d'agriculture en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux agricoles et territoriaux, en particulier le Conseil général de la Nièvre.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

28 jeunes Nivernais aidés par le Pass'installation

Jeudi 31 octobre, la Fédération départementale des caisses locales de Groupama Rhône-Alpes Auvergne recevait à Nevers 28 jeunes agriculteurs nivernais juste installés. Le Pass'installation leur offre cinq avantages sur cinq ans.



Les 28 jeunes bénéficiaires du Pass'Installation ont été conviés le 31 octobre dans un grand hôtel de Nevers.

L'atout marquant du dispositif engagé par Groupama, c'est que les jeunes bénéficiaires gagnent l'équivalent d'une année de cotisation aux assurances personnelle et professionnelle sur cinq ans, avec une aide qui est dégressive (-40% la première année à -10% les 4ème et 5ème années). Quatre autres avantages viennent aussi *«protéger les jeunes chefs d'entreprise agricole et leur famille pendant cette période fragile mais aussi améliorer leur qualité de vie»*: sept jours de Service de remplacement offerts pour toute cause et quinze jours pour maternité, 200 euros versés automatiquement à l'ouverture d'un contrat Agri Retraite ou d'un Compte épargne professionnel, 100 euros en bon d'achat prévention à valoir sur le catalogue de la SPARA, filiale de Groupama spécialisée dans les outils de prévention, et enfin un diagnostic prévention réalisé par un chargé de clientèle Groupama spécialisé ou un préventeur selon la nature de l'exploitation.

Thierry et Roland vantent l'appli smartphone

Patrick Séguin, les jeunes adhérents à Mutavenir, les conseillers de clientèle agricole de Groupama dans la Nièvre, ont tour à tour présenté les avantages du Pass'Installation et l'engagement de l'assureur dans l'accompagnement des jeunes agriculteurs. Alexandre Lorré, président des JA de la Nièvre, et Olivier Hoareau, président du Service de remplacement, sont intervenus pour préciser les modalités de leur collaboration, tandis que Thierry et Roland, deux comédiens choisis par la caisse régionale pour assurer la promotion des outils de contacts entre les assurés et Groupama, détendaient l'atmosphère avec force-gags et clins d'oeil. Quand Franck Cammas, skipper de Groupama, est appelé à la rescousse de Cerise, autre figure emblématique du groupe, pour vanter la nouvelle application de Groupama sur smartphone... Résolument moderne et inspirée des méthodes de communication anglo-saxonnes, la journée Pass'installation visait à séduire un public jeune. Le déjeuner prévu ensuite a permis aux bénéficiaires de prendre des contacts avec l'équipe commerciale agricole de Groupama dans la Nièvre.

E.C.

Miss France 2013 dans la Nièvre le 31 octobre dernier

Miss Marine a ébloui La Machine

Plutôt qu'un ministre, c'est Marine Lorphelin, 1ère dauphine de Miss Monde, Miss France 2013 et Miss Bourgogne 2012, qui a été choisie pour couper le ruban lors de l'inauguration du nouveau centre-bourg de La Machine.



Marine Lorphelin s'est prêtée de bonne grâce au couper de ruban, le 31 octobre, dans le nouveau centre-bourg de La Machine, avant d'aller signer de multiples autographes dans la bonne humeur à la salle polyvalente.

Par sa présence, la jeune Bourguignonne (elle est originaire de Charnay-les-Mâcon) a illuminé les rues du chef-lieu de canton nivernais où près de 2000 personnes lui ont réservé un triomphe. Arrivée vers midi, la deuxième plus belle femme du monde a d'abord été reçue à la mairie où Daniel Barbier, maire et conseiller général, lui a servi de quoi se réchauffer avant que de ne rejoindre la salle du Conseil, où Jean-François Bernard les attendait pour officialiser l'arrivée de la 4ème étape du Tour Nivernais Morvan dans la ville, le 21 juin 2014. Déambulant ensuite dans les rues jusqu'au cœur du centre-bourg rénové, Marine Lorphelin a ensuite été invitée à couper le ruban tricolore derrière lequel avaient aussi pris place MM. Barbier, Christian Paul, député, Jean-Michel Vidus, secrétaire général de la préfecture, et Jean-Pierre Rossignol, président de la CCI58. Les travaux ont représenté un investissement de 1,6 millions d'euros et tous les habitants et commerçants espèrent en un nouveau souffle économique, outre l'embellissement des voies et trottoirs.

Les curieux, au premier rang desquels les enfants déguisés en sorciers, en ce 31 octobre d'Halloween, se sont ensuite dirigés vers la salle polyvalente pour entendre les discours, profiter du vin d'honneur et surtout soustraire à la reine de beauté un précieux autographe, souvenir d'un jour de fête exceptionnel à La Machine placé sous le signe de l'élégance et du bon goût.

E.C.

Les blaireaux menacent son hangar

Le Gaec de l'Huilerie au pied du mur

Claude Chaudron est associé avec son fils, Nicolas, dans le Gaec de l'Huilerie, qui élève 80 vaches laitières à Diennes-Aubigny. Depuis le printemps, ce que des amis chasseurs ont identifié comme des dégâts de blaireaux, menace un de ses murs sur lequel il a posé un hangar. L'éleveur craint que tout le bâtiment ne s'effondre rapidement.



Claude Chaudron montre les lézardes qui traversent le mur centenaire sur lequel il a construit un hangar.

«*Ces gaillards de nuit, on ne les voit pas*»! Claude Chaudron navigue en plein désarroi. Les stigmates de l'attaque en règle qu'il subit depuis le printemps l'inquiètent au plus haut point et l'éleveur de Diennes-Aubigny cherche des responsabilités. Et une planche de salut. C'est que son hangar, construit récemment sur un mur de sa ferme, menace de s'effondrer. «*Les lézardes, à l'extrêmité de la cloison sont nombreuses, de part et d'autre du mur. Elles sont plus grosses qu'un doigt et s'étendent en hauteur sur plus d'un mètre*» s'alarme-t-il. Et de fait, Claude Chaudron craint que ce ne soit le bâtiment tout entier qui finisse par s'effondrer. «*Avant, j'y stockais du fourrage et j'y mettais des vaches, maintenant je suis obligé de le laisser complètement vide*» explique-t-il. Le danger est immédiat. Tout le coin extérieur du hangar est en situation instable. Les trous béants qui jonchent le sol, sous les pierres fissurées, ne laissent rien augurer de bon. «*Ce sont des amis chasseurs qui m'ont dit qu'il s'agissait sûrement de l'œuvre des blaireaux»!*

Galeries qui laissent paraître le jour

Car en fait de trous, ce sont en fait des galeries qui menacent jusqu'aux fondations de ce mur de plus de cent ans sur lequel il a érigé le hangar en tôles et parpaings. A l'angle du bâtiment, le jour apparaît sous les murs porteurs. Les blaireaux, que Claude Chaudron estime nombreux, même s'il reconnaît que «*dans la nature, un peu de faune sauvage a sans doute son utilité* », viennent se réfugier de nuit sous la structure. Causant des dégâts irrémédiables au hangar. Lundi, Claude Chaudron devait appeler son assureur pour qu'il vienne constater les dégâts et voir si ses garanties pouvaient marcher. L'éleveur laitier ne sait plus à quel saint se vouer. Les galeries ont commencé à apparaître au printemps et aucune solution ne semble pour l'instant venir le rassurer. «*Un technicien de la DDT est venu à ma demande il y a un mois et demi mais j'attends toujours son rapport. C'est le statu quo complet. Il faudrait sans doute les chasser mais de nuit, c'est compliqué et puis il faut appeler les lieutenants de louveterie qui, à mon avis, préfèrent sans doute rester à côté de leurs femmes à cette heure-là. Surtout, les blaireaux ne sont pas classés comme espèce nuisible et donc je ne sais pas où sont les responsabilités*» déplore Claude Chaudron, dans l'embarras. «*Il faut bien qu'il y ait un responsable. Qu'on me dise comment je peux être indemnisé. Après les corbeaux, les ragondins et les sangliers, les blaireaux, çà commence à bien faire! Surtout qu'ils se sont attaqués à mes maïs. Mais je ne peux pas payer ma banque en queues de blaireaux»!* Entre la nourriture offerte à bon compte aux malfaisants et la proximité des bois, à moins de 100 mètres, l'éleveur se dit désemparé.

Revendication syndicale

Pour tenter d'y voir plus clair, il a donc décidé de faire intervenir le réseau FDSEA. «*Nous devons être plusieurs à oser témoigner*» exhorte Claude Chaudron, même si tous les agriculteurs victimes des blaireaux n'ont pas à subir autant de dégâts matériels que lui. Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, confirme d'ailleurs que des cas d'attaques de blaireaux aux cultures ont aussi été identifiés dans d'autres zones du département, «*notamment à Tannay et Clamecy mais le fléau a tendance à se généraliser. Le blaireau n'est pas considéré comme nuisible et c'est bien-là le problème. Ce sont les arrêtés préfectoraux et le Code de l'environnement qui font foi. Il faut déclarer à la Fédération départementale des chasseurs pour envisager le piégeage*» explique le responsable syndical. Il faut donc que les informations remontent, soit à la FDC soit à la Chambre d'agriculture, auxquelles s'associe la FDSEA58, «*qui à partir de là enverront un argumentaire à la préfète afin de réclamer le classement en nuisible, au vu des résultats de l'enquête*» dit Stéphane Lafranchise. La revendication est déjà ancienne. «*Toutes ces populations, c'est sans doute normal, mais il faut les endiguer. Ne pas les laisser proliférer au détriment de la viabilité économique de nos entreprises*» estime Claude Chaudron pour qui «*ce sont toujours des préjudices même lorsque c'est indemnisé*».

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

13/11 Optimiser le revenu de l'exploitation: les clés de la réussite

Les étudiants de BTS ACSE du lycée de Challuy restitueront un travail d'études sur le thème «*optimiser le revenu de l'exploitation: les clés de la réussite*», réalisé pour le compte du Crédit agricole Centre Loire, le mercredi 13 novembre à 10h, dans la salle de conférences du lycée. Pour réfléchir sur cette thématique, les étudiants ont choisi 5 aspects différents qu'ils ont abordé en s'appuyant sur des visites d'exploitations. Cette restitution sera filmée afin de réaliser un reportage qui sera diffusé lors de la conférence annuelle de la caisse régionale à Bourges le 28 novembre suivant. Renseignements auprès de Stéphanie Moulin, enseignante au lycée de Challuy, au 03 86 21 66 00.

15/11 Le D.U.E.R.P. avec la MSA Bourgogne

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement des présidents et vice-présidents de l'échelon local de Saint-Saulge, Saint-Benin d'Azy, Brinon-sur-Beuvron et Corbigny, la MSA Bourgogne organise une formation gratuite sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels, ce DUERP qui est obligatoire depuis 2002, le vendredi 15 novembre de 9h à 12h et de 12h45 à 14h, à l'IPERMA de Saint-Saulge. Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans son élaboration. Les personnes intéressées doivent se faire connaître impérativement auprès de MM. Bernard Roy au 06 28 18 85 76 ou Etienne Gauthier au 06 15 94 80 57, afin d'établir la liste des participants.

Ruralité

FDSEA et JA en soutien aux vétérinaires

Mercredi 6 novembre, 40 ans après leur dernière sortie revendicative, les vétérinaires étaient dans la rue pour protester contre une disposition de la loi d'avenir de l'agriculture. Dans un courrier adressé aux parlementaires et à la préfète de la Nièvre, la FDSEA et les JA apportent leur soutien à l'action entreprise par les « vétos » et réclament la plus grande vigilance des élus dans le cadre des débats parlementaires.

«*Grève chez les vétérinaires*» ! Peu commune, cette initiative agite depuis plusieurs jours les campagnes et suscite des réactions qui deviennent elles, monnaie-courante : «*On est plus à une connerie près*». La raison de cette nouvelle fronde rurale est cette fois-ci issue du projet de loi d'avenir qui sera prochainement débattu au parlement et qui dans une de ces dispositions prévoit la restriction de délivrance d'une certaine catégorie d'antibiotique par les vétérinaires ruraux. Excédés à la lecture de ce projet, les praticiens se sont unanimement lancés dans un mouvement qui s'est traduit par une mobilisation Parisienne le 6 novembre dernier et par une «*journée sans vétérinaires*» au court de laquelle seules les urgences ont été assurées.

FDSEA et JA en soutien à l'action menée

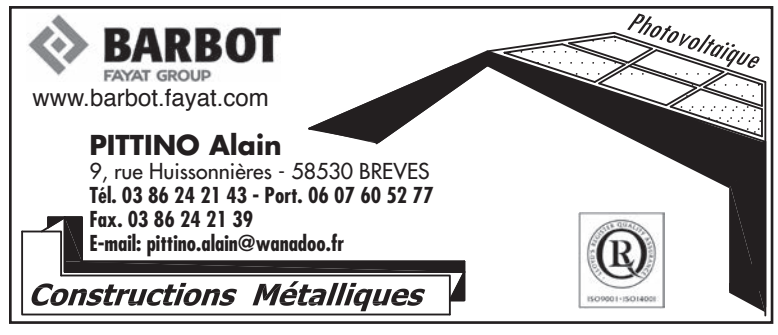
Face à ce projet d'évolution législative - dans la droite ligne «*du progrès à l'envers*» plébiscité par quelques minorités dépressives – la FDSEA et les JA de la Nièvre se sont fendus d'un courrier envoyé le 5 novembre à tous les parlementaires Nivernais ainsi qu'à la préfète de la Nièvre et dans lequel ils font état de leur volonté «*d'alerter sur une mesure spécifique(…) qui conduirait les vétérinaires à ne plus pouvoir détenir une classe spécifique d'antibiotique, leur rôle se limitant à la prescription de ceux-ci*». Et souhaitant être explicites quant à ce qu'impliquerait la mise en œuvre d'une telle disposition, les syndicalistes précisent point par point le complexe cheminement qui découlerait de l'adoption d'un tel projet pour pouvoir soigner les animaux de leurs élevages : «*Un animal de notre exploitation est malade et son cas nécessite la visite du vétérinaire; l'éleveur fait appel à son vétérinaire; le vétérinaire effectue son diagnostic et conclu à la nécessité de distribuer un antibiotique à cet animal qu'il prescrit mais ne peut remettre à l'éleveur; l'éleveur est contraint d'aller acheter le médicament en question à la pharmacie de garde qui lui remet (si elle l'a en stock!) ou qui en retarde la livraison; une fois le médicament acheté par l'éleveur, celui-ci rappelle son vétérinaire pour que l'animal puisse bénéficier de l'administration de l'antibiotique*»

Les élus sollicités pour intervenir au parlement

Interrogatifs et demandant avec dérision «*Pourquoi faire simple lorsque l'on peut faire compliqué ?*», les syndicalistes concluent leur propos en précisant que depuis de nombreuses années, les éleveurs et les vétérinaires se sont engagés dans une démarche de traçabilité exemplaire, et que «*le choc de simplification*» voulu par le Président de la république «*n'est manifestement pas pour demain*».

Face à cette nouvelle aberration impactant de plein fouet la ruralité, ils demandent ainsi aux élus «*de bien vouloir porter toute leur attention sur cette disposition inique et d'intervenir lors des débats parlementaires pour qu'un tel projet ne puisse voir le jour*». Affaire à suivre …

S.L – FDSEA 58



▸ Formations

Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Alimentation des bovins: la méthode Obsalim

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de deux jours, les 12 et 13 novembre prochains, sur le thème de *«l'alimentation des bovins: la méthode Obsalim»*. Le diagnostic par cette méthode permet d'identifier l'existence d'une problématique alimentaire et de comprendre les dysfonctionnements de la ration à partir d'observations sur le troupeau, afin de proposer un réglage alimentaire. Le lieu de la formation reste encore à définir, en fonction de la localisation des stagiaires inscrits. Contact et renseignements: Julie Lagord, technicienne spécialisée IPG à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et responsable du stage, au 03 86 93 40 77 ou par mail à: julie.lagord@nievre.chambagri.fr.



Foire primée aux veaux de Prémery

À la Saint-Martin, les veaux font le plein !

Ce dimanche 3 novembre, jour de la Saint-Martin, la traditionnelle foire primée aux veaux de Prémery a encore attiré un public nombreux dans la commune du nord de la Nièvre.

En dépit d'un petit vent frais, la météo ensoleillée de dimanche dernier a prmis aux visiteurs de venir nombreux admirer la quinzaine de veaux présentés par les éleveurs participant à la foire primée aux veaux de Prémery, dimanche dernier, sur le foirail de la commune. Le public pouvait s'essayer au même exercice que les membres du jury pour départager les plus beaux specimen charolais, vitrine de la qualité de l'élevage local et départemental. Olivier Vieux, de Saint Benin d'Azy, Gérard Pelé, de Jailly, Guy Perrin, de Saint Léger de Fougeret, et Stéphane Breugnot, de Cervon, ont en effet eu à définir le palmarès de ce concours, qui attribuait une prime de 30 euros par animal présenté. Une sorte de tradition pour la municipalité, derrière la maire adjointe Annie Legrain, afin de valoriser ce qui demeure de la richesse de l'agriculture dans le canton et au-delà. Le nouveau sous-préfet de Cosne-sur-Loire, Denis Bruel, a profité de l'occasion pour s'immerger dans ce territoire rural de son arrondissement et de prendre des contacts de terrain, par exemple avec Jacques Legrain, le conseiller général de Prémery.

Des Percherons et des ânes...

Aux quinze représentants de la race charolaise, s'ajoutaient également, en concours, des chevaux et des ânes. Une forte de proportion de Percherons avait été apportée par l'élevage Nicolle-Pinto, d'Arzembouy, qui totalisait à lui seul 14 animaux, mais aussi des chevaux locaux des élevages de Sylvie Roger, Michel Durin, M. Desaguiller, et Bernard Colas. Durant toute la journée, un maréchal-ferrant assurait aussi le spectacle afin de présenter cet artisanat traditionnel au public. Quant à la curisoité de l'événement, il s'agissait en fait d'ânes, de deux races, deux petits gris de Provence et une famille de baudets du Poitou.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ


Une quinzaine de veaux charolais ont participé au concours de Prémery, à côté des chevaux Percherons et des ânes...

▸ Le palmarès

- Veaux mâles inscrits: Prix d'honneur, 1er et 2è prix de section et 2è prix d'ensemble à Yves Robin; 2è prix d'honneur, 1er et 2è prix de section et 1er prix d'ensemble à Eric Campot.
- Veaux mâles non inscrits: 1er prix d'honneur, 1ers prix des sections 1 et 2, 3è prix de section et 1er prix d'ensemble à Frédéric Renaud; 1er, 2è et 3è prix de section, 2è prix d'honneur et 2è prix d'ensemble à Hervé Jouvet; 4è prix de section à Yves Moussot.
- Femelles non inscrites: 1er prix d'honneur, 1er, 2è et 3è prix de section et prix d'ensemble à Yves Moussot.
- Chevaux percherons: Sylvie Roger (Prémery), Michel Durin (Prémery), M. Desaguiller, Bernard Colas (Corbigny), élevage Nicolle-Pinto (Arzembouy).
- Anes: André Fleury pour ses ânes de Provence et Sandrine Legrain et Cyril Grenier pour leur famille de baudets du Poitou.

Foire concours aux veaux reproducteurs de Moulins-Engilbert

Alain Guinot: *«Les effectifs se maintiennent difficilement mais la qualité progresse encore»*

Malgré la pluie et le froid qui ont freiné les visiteurs, mardi 5 novembre, la foire-concours aux veaux reproducteurs de Moulins-Engilbert a bien eu lieu sur le champ de foire. Organisateur de l'événement, Alain Guinot, président du Comité des foires, se montre satisfait et inquiet.

C'est Ingénieur, un veau présenté par la SCEA Raymond Lemaitre à Montaron, qui a remporté le Prix d'honneur des veaux inscrits et qui ira défendre les couleurs du canton à la foire de Luzy. Côté veaux non inscrits, Idalgo, appartenant à Alban Beauzon, de Moulins-Engilbert, a été sacré prix d'honneur des non inscrits et concourra à La Nocle Maulaix. 5 sections en inscrits et 4 en non inscrits, regroupant 55 veaux de l'année présentés par 11 éleveurs du canton de Moulins-Engilbert et de Luzy, Montigny-sur-Canne et Decize, se sont frôtées aux évaluations des deux jurys: mardi, Florent Lanier (Decize) et Philippe Jeandaux (La Machine) officiaient pour départager les meilleurs animaux et ont eu fort à faire. *«C'est toujours délicat de prendre une décision et nous nous sommes beaucoup concertés pour être équitables par rapport aux standards»* expliquait le premier en fin de matinée.


Participant depuis quarante ans, la SCEA Lemaitre a une nouvelle fois remporté le Prix d'honneur des veaux inscrits, avec Ingénieur.

Qualité homogène *«en progression»*

Car, *«même si nous éprouvons des difficultés à maintenir les effectifs dans nos petites foires locales, nous constatons que la qualité est au rendez-vous, voire même en progression et que les éleveurs qui viennent ne se déplacent plus que lorsqu'ils sont bien attelés»* soulignait Alain Guinot, le président du Comité des foires organisateur de la manifestation. Si Ingénieur a fait la différence, en veaux inscrits, *«c'est qu'il a une très belle ossature, qu'il est complet, avec de belles allures, de bons aplombs, une belle puissance dans le corps, une belle race et un joli grain de viande»* notait Florent Lanier. Les éleveurs présents mardi étaient tous des habitués et *«si nous arrivons juste à stabiliser le nombre d'animaux, c'est qu''il y a un manque de chauvinisme des éleveurs du canton qui ne se mobilisent pas assez pour soutenir nos petites foires»* s'inquiète Alain Guinot qui, du coup, tient *«d'autant plus à remercier ceux qui ont fait le déplacement»*. Une satisfaction toutefois: la foire-concours de Moulins-Engilbert, outre une vitrine de l'excellence charolaise, a encore tenu ses promesses de valorisation puisque 5 ou 6 veaux ont été vendus mardi.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Le palmarès

- Prix de la ville de Moulins-Engilbert: Gaec Beauzon (Préporché)
- Prix d'honneur veaux inscrits: 1er, SCEA Lemaitre Raymond (Montaron), 2è, Gaec Beauzon (Préporché), 3è, Martin (Montigny sur Canne).
- Prix d'ensemble veaux inscrits: 1er, Gaec Gauthé (Isenay), 2è, SCEA Lemaitre Raymond, 3è, Martin.
- Prix d'honneur veaux non inscrits: Alban Beauzon (Decize).
- Prix d'ensemble veaux non inscrits: 1er, Beauzon Nicolas, 2è, Gaec
- Taureaux 18 mois inscrits: 1er, SCEA Lemaitre, 2è et 3è, Alain Guinot (Sermages).
- Taureaux 18 mois non inscrits: 1er, Gaec Beauzon, 2è et 3è, Alain Guinot.

FDSEA 58 et JA 58 en visite chez Carrefour à Marzy

L'origine France de la viande en question

Dans la foulée des blocages de Mac'Do, Picard et Carrefour Nevers, les semaines précédentes, une délégation d'agriculteurs adhérents à la FDSEA et aux JA de la Nièvre sont allés mener *«une visite de courtoisie»* le 31 octobre au Centre commercial Carrefour de Marzy.



Vincent Larcher (en rouge à droite), responsable du rayon boucherie de Carrefour Marzy, a accueilli les délégués de la FDSEA58 et des JA58, pour un contrôle sur l'origine des viandes présentes en magasin.

Jeudi dernier, une vingtaine de syndicalistes agricoles sont allés vérifier l'origine de la viande dans l'enseigne de la grande distribution de la banlieue de Nevers. Sous la conduite d'Emmanuel Bernard, administrateur de la FNB, les agriculteurs ont d'abord été reçus par Vincent Larcher, le responsable du rayon boucherie, qui leur a ouvert sans difficulté les rayons du magasin.

Tandis qu'un barbecue était installé à l'entrée de la grande surface afin de faire déguster aux clients de la viande nivernaise, une partie des responsables sont en effet allés vérifier à l'intérieur si les engagements qu'avait pris Carrefour en février dernier à la suite du scandale de la viande de cheval dans les plats cuisinés, étaient bien tenus.

Cette semaine, pas de problème: *«le magasin est clean. La viande est bien d'origine française et étiquetée comme telle»* a souligné Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA58, qui distribuait des tracts rappelant les promesses du distributeur aux passants. Emmanuel Bernard a toutefois fait remarquer à Vincent Larcher que si les barquettes de viande sont bien marquées VBF, il n'en est pas de même des plats cuisinés à base de viande dont les syndicats majoritaires réclament l'identification depuis plusieurs mois.

Ainsi, des plats à base de viande de la marque distributeur n'indiquent-ils aucune origine. L'administrateur de la FNB a fait savoir qu'il allait faire remonter la question à la direction nationale de Carrefour.

Dégustation à l'entrée

Les responsables du magasin, qui visiblement avaient été prévenus de la visite d'une trentaine de syndicalistes agricoles -des policiers et gendarmes attendaient discrètement à l'entrée du magasin- n'ont opposé aucune difficulté au cortège. Ils savaient sans doute que leur marchandise n'avait rien à se reprocher.

Toutefois, les représentants des agriculteurs n'excluent pas d'autres contrôles inopinés dans l'enseigne car *«le 4 octobre dernier, dans le City Market de Nevers, nous avons vu de la viande estampillée Viande bovine française origine Grande-Bretagne»* rappelait Stéphane Lafranchise. Si cette découverte se révélait contraire aux engagements pris par Carrefour en février dernier, les syndicalistes agricoles entendent rendre raison au distributeur. Et, entre deux bouchées de viande nivernaise à ses clients, *«rappeler que la viande française, dans la durée, c'est une nécessité»*!

EMMANUEL COULOMBEIX



Les agriculteurs nivernais avaient apporté un barbecue à l'entrée de Carrefour, afin de faire déguster de la viande locale (9kg avaient été achetés à l'abattoir de Corbigny) aux clients de l'enseigne de grande distribution.

▶ Formations

Formations ovines

En novembre et décembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose plusieurs formations dans le domaine de la production ovine. Les rendez-vous sont les suivants :
- «Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats», le vendredi 29 novembre: A partir des résultats technico-économiques de votre atelier ovin, Christophe Rainon vous permettra de déceler les points à améliorer et vous aidera à mettre en place un plan d'action.
- «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir», le jeudi 5 décembre: Julie Lagord et Christophe Rainon vous proposent, d'évaluer sa propre exploitation par rapport au guide, de connaître la réglementation et d'élaborer un plan d'actions personnalisé.

Renseignements : Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, au 06 72 39 76 43.



► Agenda

09/11 Finale cantonale de jugement de bétail à Saint-Germain-des-Champs

Les Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais organisent samedi 9 novembre, à partir de 14 h, à Saint-Germain-des-Champs, une finale cantonale de jugement de bétail (bovins races Charolaise et Prim'Holstein), dans le cadre du 123e Concours Général Agricole. Egalement au programme : démonstration de parage, exposition de matériels et tubulaires, buvette… Pour tout renseignement : Anthony Amand au 06 79 21 75 22..
Entrée libre

21/11 Assemblées cantonales GDS89

Le GDS 89 tiendra ses assemblées cantonales, de 13 h 45 à 16 h 30 :
Jeudi 21 novembre, salle des Transports Balian, 280 av Gal de Gaulle, à Toucy
Mardi 26 novembre, salle de réunion du laboratoire Idea, à Auxerre
Jeudi 28 novembre, salle des fêtes de Saint-André-en-Terre-Plaine
A l'ordre du jour : actualités sanitaires (IBR, SBV, FEI…); prophylaxie (bilan et perspectives) présentée par la DDCSPP; questions diverses… Vin d'honneur offert à l'issue de l'assemblée

26/11 Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 26 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guy-nemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

16-17/11 Salon du commerce équitable à Auxerre

L'édition 2013 du Salon du commerce équitable se tiendra à Auxerre, résidence Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle), les samedi 16 et 17 novembre, de 10 h à 18 h. Inauguration vendredi 15 novembre à 18 h 30, suivie d'un débat à 20 h sur le thème «Le commerce équitable dans l'Yonne»
Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires

Chablis

La Chine: chimères ou nouvel eldorado… ?

Pour son premier petit déjeuner conférence à l'attention des professionnels, l'équipe de *«Tastes et Signé Chablis»* a choisi pour thème les enjeux du marché chinois.

Trop loin, trop différent, trop complexe… Le marché chinois, longtemps considéré comme un nouvel eldorado, semble aujourd'hui encore inaccessible pour de nombreux acteurs viticoles. Après avoir séjourné huit années dans le pays, Guillaume Bardet est aujourd'hui responsable développement de l'entreprise *«Signé Chablis - Tastes»*. Fort de son expérience dans le conseil auprès d'entreprises souhaitant commercer en Chine, il a présenté aux professionnels chablisiens les enjeux et quelques clés pour mieux appréhender le pays et bien saisir l'environnement du marché chinois.
Selon les chiffres douaniers, les ventes à l'export en France ont enregistré une croissance depuis trois ans de + 9%, pour atteindre 5,6 milliards en 2012, dont 40% développés par le seul marché asiatique. Si l'Europe reste le 1er marché à l'export pour les vins français, avec 68% en volumes pour 57% en valeur, l'Asie est passée en trois ans en valeur, de 17% à 27%. C'est ainsi que la part de marché des vins étrangers importés en Chine a doublé depuis 2009, pour passer en 2012 à 30%, avec des perspectives à plus de 50% à l'horizon 2015… Des chiffres qui peuvent donner le vertige, mais le marché a des caractéristiques parfois limitantes: *«c'est seulement depuis une dizaine d'années, que le public a commencé à s'intéresser au vin, mais après un important travail de marketing basé à outrance sur la marque. C'est ainsi que les Bordeaux ont vu certains «Laffitte» ou «Cheval Blanc» se perdre dans la masse et être perçus comme la «marque château »*… ! Autre spécificité du marché chinois : *«les consommateurs ne marchent qu'à la reconnaissance de l'étiquette, sans vraiment faire de différenciation entre les vins…»*


Guillaume Bardet a passé huit années en Chine et revient d'un séjour de trois ans à Shanghai.

Un handicap pour le chablis : sa couleur

Aujourd'hui, la volonté du gouvernement chinois est de favoriser l'import de produits étrangers et propose des incitations fiscales non négligeables. C'est ainsi que les taxes sur le vin importé en vrac sont redescendues de 43 à 20%. Même chose pour les bouteilles, passées de 43 à 12%. Avec, pour résultat, de voir depuis 2011, le volume importé en bouteilles deux fois plus important que le vrac. Premier pays exportateur devant l'Australie, la France voit ses parts de marché rester stables, grâce notamment à des vins synonymes de qualité et de luxe. Basée sur sa renommée et son savoir faire, la Bourgogne est bien placée, même si les vins de Bordeaux se taillent la part du lion. Il faut aujourd'hui faire preuve d'humilité quand on souhaite commercialiser du chablis: *«le nom n'est pas assez évocateur, tout juste savent-ils que c'est un vin français…»* Autre handicap, sa couleur : *«aujourd'hui, 80% des vins consommés en Chine sont des rouges, même si cela commence à bouger un peu…»*
En conclusion, Guillaume Bardet a livré quelques règles pour mieux appréhender le marché : *«en premier lieu, ne pas avoir une approche occidentale de l'Asie ! Préférer une approche type GIE à toute approche isolée. Cibler et ancrer des réseaux influents. Et, règle de base, avoir une connaissance poussée et approfondie du marché sur tous les points, culturel, économique, logistique, géopolitique…»*
Prochain Petit Déjeuner Pro : mardi 3 décembre, sur le thème de *«la communication en viticulture»*
Signé Chablis - Tastes :
8 rue Auxerroise 89000 Chablis,
tél 03 86 46 32 85
www.signe-chablis.com

DOMINIQUE BERNERD

Foire Saint-Martin

Bienvenue au village agricole !

Auxerre se met à l'heure agricole ce dimanche pour la Saint-Martin avec le village installé sur les trois esplanades de l'Arquebuse par la FDSEA et les JA de l'Yonne.

Au début du siècle dernier, la Saint-Martin avait valeur de symbole pour le monde agricole. L'époque où, une fois vendues les récoltes, on payait les ouvriers agricoles et les fermages. Si aujourd'hui sa valeur économique a disparu, la date n'en est pas moins ancrée dans les traditions, grâce notamment à l'espace agricole aménagé place de l'Arquebuse, le temps d'un dimanche par la FDSEA et les JA de l'Yonne. Que serait aujourd'hui la foire de la Saint-Martin sans ce rendez-vous relancé il y a une dizaine d'années par la profession, auquel se pressent des milliers de visiteurs…. ?
Marché des producteurs, présentation d'animaux, animations grand public, rythmeront la journée, où seront présents également de nombreux représentants de filières agricoles pour discuter sans tabou de tous les sujets d'actualité et de préoccupation rythmant leur quotidien : prix et marges des produits agricoles, protection de la bio-diversité, agriculture durable, préservation de la qualité de l'eau ou encore la gestion des déchets agricoles…


A l'heure de l'inauguration, lors de l'édition 2012;

Au programme :

Animations enfants : activités découverte et création sous le marché couvert, course de tracteurs à pédales, pêche aux canards, atelier de fabrication de fleurs et d'abeilles.
Marché des producteurs : vins, bières artisanales, huiles, confitures, miels, foies gras, fromages fermiers, truffes, conserves de viande, légumes et pommes anciennes…
Animations grand public : présentation d'animaux (vaches allaitantes, moutons, veaux, volailles…) ; Restauration (crêpes, gaufres, vin chaud…) ; Points d'information sur les formations et filières de production (lycées agricoles, MFR, Chambre d'agriculture, FDSEA, JA…) ; Quizz (gratuit), avec 3 sessions à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30 ; Tombola mise en place par la FDSEA (2 €), avec de nombreux lots à gagner (portables, panier gourmand, bons repas, etc.) Tirage à 17 h ; Jeux organisés par les JA (1 €), pour estimer le poids de *«Claud'oph»* le cochon ou le mé-trage de ruban enroulé autour du mouton.
Inauguration de l'espace agricole à 11 h, en présence du maire d'Auxerre, du président de la FDSEA 89, Francis Letellier et du vice-président des JA, Loïc Guyard.

DOMINIQUE BERNERD

Viticulture

Une profession qui recrute

A l'issue d'une matinée d'information et d'entretiens de sélection, 12 nouveaux stagiaires ont été retenus pour participer à la nouvelle session de formation ACQ *«Taille de la vigne»*, mise en place conjointement par la FDSEA de l'Yonne et le CFPPA d'Auxerre La Brosse



Un entretien individuel pour chacun, dans l'espoir de décrocher l'une des 12 places de cette nouvelle session de formation sur le métier de tailleur de vigne

Coiffeuse, électricien, jardinier, magasinier…, ils sont une quarantaine ce mercredi matin à participer à la matinée d'information et aux entretiens de sélections se déroulant dans les locaux du CFPPA à La Brosse. Un point commun: tous majeurs et demandeurs d'emploi. Un objectif : obtenir son billet pour intégrer la nouvelle formation Action Courte Qualifiante (ACQ) mise en place par la FDSEA de l'Yonne et le CFPPA avec l'appui des professionnels, dans le but de se spécialiser dans la pratique de la taille de la vigne.

Des candidats majoritairement jeunes ou à contrario, ayant dépassé la cinquantaine… Deux tranches d'âges particulièrement touchées par la recherche d'emploi, comme en attestent les statistiques officielles et pour qui le monde agricole et la viticulture offrent aujourd'hui de réelles perspectives d'embauche.

L'importance d'être autonome et polyvalent

Cofinancée par le Conseil Régional de Bourgogne et par Pôle Emploi, la formation ACQ *«Taille de la vigne»* se déroule sur 3 mois, avec 5 semaines en entreprise et 4 semaines en centre de formation. Si l'apprentissage de la taille est l'étape la plus importante, le métier est ouvert et la polyvalence des tâches effectuées, particulièrement recherchées des professionnels, comme le rappelle ce viticulteur chablisien : *«du fait d'un grand morcellement du vignoble, qui s'étend souvent sur plusieurs communes, vous serez amenés à être seul, d'où l'importance d'un sens de l'autonomie et des responsabilités…»* Autre sésame indispensable pour espérer faire carrière dans le métier : *«mieux vaut avoir des affinités pour le travail en extérieur !»* D'autant que la période de taille se conjugue en majeure partie avec la période hivernale. Ce qui n'est pas sans atout selon Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur dans l'Auxerrois : *«c'est la période la plus délicate mais en général, une fois passée et que vous vous accrochez, le restant de l'année, c'est de la rigolade !»*

Une formation qualifiante, avec de réelles chances d'insertion professionnelle

François a la quarantaine. Marié, trois enfants, il attend son tour dans le couloir, avant l'entretien qui décidera peut-être de son avenir : *«passionné par le vin, j'ai travaillé près de 2 ans dans un grand restaurant auxerrois aujourd'hui fermé, en qualité de sommelier. Plus de 700 références, près de 7 000 bouteilles…Aujourd'hui, je travaille toujours dans la restauration mais après plus de 20 ans passés dans le secteur je cherche à en sortir en privilégiant avant tout la vie de famille. Rentrer tous les soirs à plus de 23 h, sans voir grandir ses enfants, c'est trop dur…»* Une expérience qui fait dessiner un sourire timide sur ses lèvres à l'évocation de la *«pénibilité»* du métier de tailleur de vigne. Un peu plus loin, ce couple originaire du Loiret et depuis 3 ans dans le département. Tous les deux à la recherche d'un emploi, après une expérience commune dans l'entretien d'espaces verts. Un seul but : *«travailler en plein air !»*

Avec une surface de plus de 7 000 ha et une centaine de nouveaux hectares plantés chaque année, la viticulture icaunaise est en quête permanente de nouveaux tailleurs de vigne. D'autant qu'il faut en moyenne 1 personne pour s'occuper de 5 ha et que la profession doit faire face à un grand nombre de départs en retraite, dont les postes sont à remplacer. Les opportunités sont réelles, comme en témoigne la session de l'hiver dernier, qui a vu près de 90% des stagiaires décrocher un CDI, après un premier poste en CDD. Pour l'heure, ils sont douze à avoir été retenus, qui se répartiront chez des viticulteurs de l'Auxerrois, du Jovinien, du Chablisien et du Tonnerrois. Début du stage le 18 novembre prochain, pour se terminer le 30 janvier.



▸ Agenda

12/11 Réaliser ses reliquats sur la zone des Plateaux de Bourgogne

Le reliquat sortie d'hiver est un outil intéressant pour ajuster la dose d'azote à apporter à la parcelle. De plus, la Directive Nitrates le rend obligatoire en zone vulnérable. cependant, en terres superficielles, son intérêt peut sembler plus modéré. Cette formation permettra aux agriculteurs concernés de choisir de façon pertinente les parcelles à prélever et d'e^tre plus à l'aise dans l'utilisation des données pour gérer au mieux leur fertilisation azotée. Formation d' 1,5 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à Lichères près Aigremont (à confirmer), mardi 12 novembre et une demi journée le 13 février 2014, de 9 h à 17 h (journée) Renseignements : Emilie Riberolles, conseillère Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, au 03 86 64 33 05

20/11 Créer son aire de lavage et gérer ses effluents phytosanitaires

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mercredi 20 novembre de 9 h à 17 h 30 (lieu à définir) sur le thème: *«Créer mon aire de lavage, de remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires»*. Public et pré-requis : agriculteurs (trices), céréaliers et viticulteurs (trices) Intervenants : (Grandes Cultures) Jules Martin, conseiller spécialisé, tél 03 86 94 26 38 - (Viticulture) Séverine Choloux, conseillère en viticulture, tél 03 86 94 28 91



▸Formations

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 3 jours, vendredis 15 et 22 novembre et mardi 26 novembre (1ère Session) en ses locaux, 14 bis rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : "Les chiffres clés pour gérer mon exploitation". Public et pré-requis : agriculteurs (trices) de l'Yonne et départements limitrophes
Renseignements : Cyrille Fournier, responsable des actions "Conseil d'entreprise", Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Formation Mes P@rcelles

Formation "Mes P@rcelles", solution Internet pour piloter mes cultures, lundi 4 et 18 novembre, ainsi que jeudi 28 novembre et 12 décembre, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales ; réaliser son assolement cartographique ; réaliser seul son plan de fumure prévisionnel ; enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome.
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Emplois d'avenir

Un dispositif attractif

Mis en place par l'Etat à destination des jeunes sans emploi, le dispositif des emplois d'avenir peut être une réelle opportunité pour le secteur agricole et viticole.



Eric Darles, viticulteur à Irancy, et Guillaume Grison, embauché sur le domaine dans le cadre des emplois d'avenir (de droite à gauche).

Plus de 120 000 jeunes sortent du système scolaire chaque année sans diplôme, rendant leur insertion professionnelle plus difficile et précaire. C'est ainsi que près d'un jeune sur quatre est aujourd'hui au chômage. C'est à leur attention que le dispositif des *«emplois d'avenir»* a été créé par l'Etat, avec pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification de jeunes peu ou pas qualifiés. L'objectif étant de leur permettre une première expérience réussie dans le monde du travail, première étape pour atteindre à terme une qualification plus élevée et réaliser leurs projets personnel et professionnel.
Les emplois d'avenir sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans emploi et sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois.

L'agriculture, créatrice d'emploi

La FDSEA de l'Yonne a conclu en avril dernier avec le préfet de la région Bourgogne une convention de partenariat avec pour finalité, que tous les emplois agricoles soient considérés comme des emplois d'avenir. Selon cette convention de partenariat, la FDSEA peut ainsi proposer un accompagnement personnalisé aux adhérents qui concluraient l'embauche d'un salarié dans le cadre de ce dispositif. L'objectif étant de parvenir au chiffre de 50 emplois d'avenir avant la fin de l'année sur toute la Bourgogne.
Conclus sous la forme de *«Contrats Initiative Emploi»* (CIE), les emplois d'avenir concernent prioritairement les contrats à durée indéterminée (CDI) ou contrats à durée déterminée de 3 ans. Si le titulaire d'un tel contrat est perçu comme salarié à part entière, bénéficiant de toutes les dispositions légales et conventionnelles attachées à ce statut, en revanche, il n'est pas pris en compte dans le calcul des effectifs de l'employeur tout le temps de l'attribution de l'aide à l'emploi.

Une aide mensuelle de 500 €

L'embauche d'un salarié dans le cadre d'un emploi d'avenir ouvre droit à une aide financière attribuée au vu des engagements pris par l'employeur, notamment en matière de formation du titulaire de l'emploi d'avenir. L'aide financière apportée par l'Etat est de 35% du taux horaire brut du Smic, soit (en 2013), 500 € et versée mensuelle-ment par l'ASP (Agence de Services et de Paiement). La durée maximale de l'aide est fixée à 36 mois et au minimum de 12 mois. Elle est conditionnée à certains engagements de l'employeur, notamment en matière de contenu du poste proposé et de tutorat apporté.

Viticulteur à Irancy, Eric Darles a été informé du dispositif par Guillaume Gaugain, juriste et animateur de la section main d'œuvre à la FDSEA de l'Yonne: *«je rentrais dans le cadre et, décidé à embaucher, ai pu en faire bénéficier un stagiaire en BP viticulture, que j'avais rencontré à La Brosse. C'est vrai que le dispositif est intéressant et l'aide est loin d'être superflue, au regard du temps passé à bien former la personne…»* Embauché dans le cadre emplois d'avenir depuis le 4 juin dernier, Guillaume Grison, 23 ans, ne savait rien de la viticulture : *«au début, même si je connaissais le vin, je ne savais même pas où était Irancy !»* Et au final, une reconversion réussie, après un premier parcours dans le secteur paysagiste. L'apprentissage de la taille dans les vignes ne semble pas être un problème: *«travailler dehors en plein air, j'ai l'habitude.. !»*
Pour tout renseignement : Guillaume Gaugain, tél 03 86 49 48 10

DOMINIQUE BERNERD
(D'APRÈS NOTES SECTION MAIN D'ŒUVRE FDSEA 89)



Concours Général Agricole des vins

L'heure des inscriptions

Les inscriptions pour l'édition 2014 du Concours Général Agricole des Vins sont commencées depuis le 4 novembre et se clôtureront le 2 décembre.

En 2013, une centaine de viticulteurs, coopératives ou négociants ont présenté 354 échantillons de vins icaunais, toutes appellations confondues, pour au final 205 vins sélectionnés. La moisson Porte de Versailles avait été belle, avec 86 médailles récoltées, dont 25 en or et 10 médailles supplémentaires dans l'escarcelle par rapport à l'édition précédente, du jamais vu !
Seul concours organisé sous le contrôle de l'Etat, par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Concours général Agricole est reconnu pour son impartialité et le valeur de ses résultats et obéit à un pro-cessus rigoureux de présélections et de sélections. L'édition 2013 a été marquée par un chiffre record, avec au total pas moins de 16 400 vins présentés par 3955 producteurs, tous terroirs confondus, et 3905 vins médaillés. Facilement identifiable, la précieuse feuille de chêne ornant le logo apposé sur les bouteilles récompensées est devenue synonyme de qualité et de saveur pour le consommateur, tant en France qu'à l'International.

Inscriptions jusqu'au 2 décembre

La Chambre d'agriculture de l'Yonne est désormais organisatrice à part entière du concours pour le département. Les inscriptions se sont ouvertes le 4 novembre et se clôtureront le 2 décembre. Deux cas de figure sont possibles :
Vous avez déjà été candidat au Concours Général Agricole lors des précédentes éditions et souhaitez renouveler l'expérience : rendez-vous sur le site http://www.concours-agricole.com sur votre espace Candidat
Vous souhaitez être candidat au Concours Général Agricole 2014: il suffit de vous rendre sur le site http://www.concours-agricole.com (inscriptions : créez votre compte candidat, des identifiants vous seront commu-niqués pour vous connecter à votre espace Candidat)
Les inscriptions papier restent toutefois possibles. Il vous suffit pour cela de prendre contact avec les responsables du concours à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Nathalie Thomas et Armelle Naudier, qui se tiennent à la dispo-sition des candidats pour toutes questions relatives au concours.
Contacts :
Nadine Thomas
n.thomas@yonne.chambagri.fr
Tél 03 86 94 22 05
Armelle Naudier
a.naudier@yonne.chambagri.fr
Tél 03 86 94 28 47
Les séances de dégustation pour départager les vins de l'Yonne se dérouleront samedi 22 février, Porte de Versailles, lors du premier jour d'ouverture au public du prochain Salon de l'agriculture.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

La réforme des retraites : où en est-on ?

Le 17 octobre dernier, la section des anciens exploitants de l'Yonne a reçu le Conseil de la section Bourgogne/Franche-Comté à Avallon. Une rencontre marquée par l'intervention d'Aude Fernandez, juriste à la FNSEA, sur le dossier des retraites agricoles



Le dossier des retraites agricoles au cœur des débats de ce Conseil de section régional qui se déroulait à Avallon

Juriste en charge du dossier protection sociale à la FNSEA, Aude Fernandez était l'invitée du Conseil de la section régionale Bourgogne Franche-Comté des anciens exploitants, qui s'est tenu à Avallon le 17 octobre dernier, sous l'égide de la section départementale présidée par Marcel Huré. L'occasion de présenter aux administrateurs régionaux les avancées obtenues sur le dossier des retraites agricoles. Avec en la matière, le regret exprimé une fois de plus par les participants présents, que le sujet ne soit pas plus au cœur des préoccupations des actifs agricoles.

Le texte de la réforme avait été examiné deux jours auparavant en première lecture à l'Assemblée nationale par les députés, pour arriver le 28 octobre dernier devant les sénateurs. Il faut rappeler que les régimes non salariés (agriculteurs, indépendants, professions libérales, régime des cultes) concernent aujourd'hui 10% des actifs. Cet élément ne facilite pas des discussions déjà difficiles avec les deux ministres concernés que sont Stéphane Le Fol et Marisol Touraine. Les ministres cantonnent le débat aux petites retraites agricoles, quand nous souhaiterions une réflexion sur la globalité du sujet. Les demandes portées par la FNSEA sur ce dossier sont pourtant claires et légitimes.

Les demandes de la FNSEA :

Une réforme globale pour rétablir la confiance, avec un socle minimal forfaitaire financé par l'impôt, un régime unique par points financés par les cotisations et la convergence des règles de liquidation, notamment les 25 meilleures années, l'âge de départ et les cotisations.

Une solution financière *«compétitivement»* viable : oui à l'allongement de la durée de cotisation, non à la hausse des cotisations sur les revenus du travail, non à la désindexation ou la baisse des retraites.

Des moyens pour vivre dignement à la retraite et des *«préretraites»* pour les exploitants en difficultés.

Certaines demandes de la pétition SNAE, signée par plus de 100 000 personnes en 2012 ont été reprises :

- Retraite à 75% du SMIC pour les chefs d'exploitation à carrière complète (avec une revalorisation de 2015 à 2017)

- Points gratuits de RCO pour les conjoints et aides familiaux

- Revalorisation des retraites agricoles dès la première année d'activité

En revanche, le gouvernement propose dans son projet de loi, que le financement de ces mesures soit assuré par les exploitants en activité, quand le candidat Hollande avait promis que le dispositif serait financé par la solidarité nationale, c'est-à-dire les impôts de tout le monde ! Les ressources visées par le gouvernement proviennent de :

- L'intégration dans l'assiette de cotisations, des revenus des conjoints et enfants mineurs associés non participants aux travaux
- L'utilisation de réserves MSA
- La hausse de la cotisation RCO

Ces éléments contenus dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale ont vivement fait réagir la FNSEA qui le 9 octobre dernier déclarait : *«Dans aucun autre secteur cette mesure n'existe ! Jamais les revenus d'associés de sociétés taxées à l'impôt sur le revenu n'ont été réintégrés dans l'assiette des cotisations sociales. Cette mesure ajoute une charger de 168 millions € sur les agriculteurs, soit un point de revenu de la ferme France. Ce n'est pas rien ! L'agriculture demande une pause, sinon nous finirons, en France, par taxer la taxe !»*

En marge de la réunion syndicale, était organisée l'après-midi une visite de l'exploitation de l'Abbaye de la Pierre qui Vire de Philippe Abrahamse. Ce fut l'occasion pour les anciens exploitants de découvrir ou redécouvrir le méthaniseur en fonction depuis deux ans sur l'exploitation avallonnaise.

CLARISSE BACHELAY
FDSEA 89

▸ Formations

Formations courtes au CFPPA Auxerre la Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse met en place les outils pour permettre la formation des exploitants et des salariés.
Certiphyto : Opérateurs salariés, obligatoire 1 octobre 2014. 2 sessions de prévues les 28 et 29 novembre, 13 et 16 décembre
Formation Anglais du vin niveau 1 : Début le 2 décembre. Permettre l'accueil de la clientèle anglophone au domaine et en salon international.
Formation Suivi Aval Qualité : Début le 22 novembre. Permettre la participation aux dégustations d'agréments
Taille de la vigne : Début le 13 janvier. Organiser et réaliser la taille à partir de consignes en fonction du mode de conduite du domaine.
Conduite d'enjambeur : Début le 1 avril. Initiation à la conduite d'enjambeur en toute sécurité.
Commerce internationale des vins : Début le 30 janvier. Comment élaborer des stratégies gagnantes permettant le développement international.
Réunion de présentation Formation commerce international le 28 novembre à 18h.
Pour tous renseignements : CFPPA Auxerre La Brosse 0386946020

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..



ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr



Goût, nutrition, santé... Alimentation durable

Vitagora : nouveau passeport pour l'innovation

En signant un nouveau contrat de performance 2013-2018, le Pôle de compétitivité Goût-nutrition-santé Vitagora a présenté la feuille de route qui guidera ses orientations et ses choix de développement.



Un nouveau produit dont la commercialisation est entrée dans une phase active : le pain senior, un concentré d'innovation capable d'assurer de nouvelles parts de marché sur le long terme.

D'abord, le symbole, avec la signature du nouveau contrat de performance 2013-2018, entre l'État, représenté par Pascal Mailhos, Préfet de Bourgogne, la Région, représentée par son président, François Patriat, et le Pôle de compétitivité Goût, nutrition, santé, représenté par son président Pierre Guez. Ensuite, le parcours d'un pôle inter-régional (Bourgogne et France-Comté) qui, porté par une poignée de chefs d'entreprises visionnaires, a su se positionner comme un pôle référent, suffisamment innovant et productif pour étendre maintenant sa sphère d'influence à la Région parisienne.


Une signature qui matérialise la nouvelle feuille de route du Pôle de compétitivité, goût, nutrition, santé, Vitagora.

De l'usine à projets à l'usine à produits

En quelques années, Vitagora a démontré qu'il n'était pas seulement un pôle de projets, mais aussi un pôle de solutions innovantes, capable de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de hausser ses ambitions avec succès à l'international. Entré maintenant dans sa maturité, le pôle qui est passé du rang *«d'usine à projets»* entame une nouvelle phase où les résultats économiques devront se traduire autant en termes d'emplois que de marchés et de nouveaux produits. Le Pôle est sur les bons rails puisque de 300 emplois ont déjà été créés ou sont attendus d'ici 2016, ainsi que 15 implantations ou créations d'entreprise sur les territoires du pôle et un chiffre d'affaires additionnel prévisionnel de 870 millions d'euros, issus des projets financés.

Les signataires ont tous évoqué le drame d'une industrie agro-alimentaire bretonne, enfermée dans un système productiviste qui, à l'heure de la mondialisation des marchés, montre ses limites. Ils ont aussi relevé les atouts d'un pôle de compétitivité qui a pris le parti de l'innovation et d'un développement durable adossé à un vivier de PME offensives et réactives, engagées dans le pari de l'alimentation durable. 141 entreprises adhèrent au pôle de compétitivité qui, du champ à l'assiette partagent le même objectif *«de bien-être des consommateurs»*.

Une approche durable de l'agroalimentaire

L'alimentation durable est un nouveau terrain d'innovation où se dessinent des produits à haute valeur ajoutée permettant de gagner des parts de marchés, en France comme à l'export. A la segmentation des marchés répond la segmentation des produits, l'emblématique *«pain senior»* qui vient d'être commercialisé se verra bientôt adossé une nouvelle proposition visant un public de sportifs.

Aux nouveaux produits doivent aussi répondre de nouveaux services porteurs de valeur ajoutée, pour un pôle qui vise à devenir *«une référence mondiale»* dans l'approche agro-alimentaire et la conception de produits et matériels dédiés. Les objectifs du nouveau contrat de performance traduisent les ambitions du pôle: 15% de parts de marché en plus pour les entreprises adhérentes à l'horizon 2018, une cinquantaine de nouveaux produits, 15 nouveaux marchés au plan national et 5 à l'international. Preuve, comme l'ont relevé les signataires que, en dépit de la morosité ambiante, on peut aussi trouver en France des modèles économiques efficaces et envisager autre chose que des fermetures d'usines, en soutenant le dynamisme des entreprises qui se donnent les moyens de réussir et relèvent le pari de l'innovation.

ANNE-MARIE KLEIN

Tout un quartier leur est dédié à la foire de Dijon

Saveurs d'ici et métiers de demain

Comme chaque année depuis 2008, le Quartier des saveurs rassemble, sous l'égide de l'Aria de Bourgogne et du Pôle de compétitivité Vitagora, une trentaine d'exposants des filières agricoles, des industries alimentaires et des métiers de bouche de Bourgogne et de Franche-Comté.

Du terroir à l'assiette, les filières et leurs entreprises font la démonstration de leur dynamisme, de la qualité de leurs produits, de leur attention à satisfaire le consommateur, mais aussi de l'attractivité de leurs métiers. Le Quartier des saveurs a été inauguré le 4 novembre, dans le cadre d'une journée de la boulangerie qui a permis de faire le lien de l'épis au pain entre tous les métiers de la filière.


Des fromages qui fleurent bon les terroirs de Bourgogne et de Franche-Comté

Du pain, du vin de l'Auxois bien sûr, un poulet Duc bien élevé, du fromage, un peu de moutarde pour corser le tout, quelques pâtisseries made in Bourgogne, une goutte de cassis pour enchanter les papilles... Chaque année le Quartier des saveurs propose un large choix de mets et de produits issus des terroirs de Bourgogne, avec comme point d'orgue un restaurant et un bistrot des saveurs qui ne désemplissent pas... Au fil des stands, les nombreux invités qui ont participé à l'événement n'ont pas fait la fine bouche, ils ont tout goûté... sans modération !



Vous reprendrez bien un peu de truffe ?

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

La Pac 2014 : une variable bien prise en compte

Quelles conséquences envisager pour l'agriculture avec la nouvelle Pac ? La question a été posée et traitée par le Crédit agricole Champagne-Bourgogne à Troyes, lors d'une réunion rassemblant élus, responsables agricoles et acteurs du monde agricole. Vincent Delatte, président du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et Tristan Lamy, directeur de l'agriculture, du développement des marchés et de la communication, y répondent avec pragmatisme.

Le scénario français de la Pac est maintenant connu dans ses principales lignes et la diversité des réactions montre à quel point cette nouvelle Pac divise la communauté agricole, tant elle introduit des variations et d'inégalités de traitement entre les différentes régions et les productions. Le point d'étape entrepris le 11 octobre dernier par le Crédit agricole Champagne-Bourgogne à Troyes est intervenu peu de temps après que les annonces du Président de la République au Sommet de l'élevage aient clarifié les orientations de la France. Président du CA-CB, Vincent Delatte fait la même analyse que les responsables professionnels des départements de Bourgogne, *«la réforme introduit des distorsions importantes entre les territoires et nos régions intermédiaires, déjà fragilisées, en subiront directement les conséquences, du fait notamment de la limite de 52 ha pour la surdotation»*. L'analyse confirme que si la France s'en tire plutôt bien avec une baisse de 2% de son enveloppe, *«les quatre départements sur lesquels le Crédit agricole Champagne-Bourgogne intervient sont sûrs d'être impactés par la baisse des aides»*, les grosses exploitations céréalières payant le plus lourd tribu à la réforme. Vincent Delatte identifie néanmoins deux points positifs : *«le coup de pouce à l'installation pour les JA et le rééquilibrage des aides en faveur de l'élevage, qui ne peut être que profitable à un secteur en difficulté»*.

Un contexte de rupture

La réforme intervient en plus, commente le président du CA-CB, *«dans un contexte de rupture pour l'agriculture. D'une part, les exportations agricoles françaises se trouvent désormais concurrencées sur ces marchés par des pays nouveaux venus offensifs et très compétitifs sur ces marchés et d'autre part, la financiarisation de ces mêmes marchés augmente la volatilité des prix et donc le niveau d'incertitude et la prise de risque»*. *«On peut d'ailleurs regretter que la Pac ne s'empare pas du sujet»* note Vincent Delatte, qui manifeste sa confiance *«dans la grande capacité d'adaptation dont les agriculteurs ont toujours fait preuve»*.

Des agriculteurs qui ont su se moderniser et s'équiper en conséquence, comme le prouve le niveau des en-cours de la banque mutualiste (2,1 milliards pour le seul secteur agricole). Si le dynamisme reste donc une constante en agriculture, le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne entend accompagner les mutations en cours et répondre en particulier à la prise de risque grandissante du secteur. La réponse en termes de produits s'oriente vers une volonté de sécuriser très largement tous les risques potentiels (climat, récolte, prix...). Encore faut-il, insiste Tristan Lamy, *«que les agriculteurs s'assurent plus massivement»* , l'assurance récolte ne concerne pour le moment qu'un tiers des agriculteurs, ce qui plombe les résultats de la partie assurantielle, sans véritablement satisfaire les assurés. Pourtant, *«en cas de vrai coup dur, l'assurance peut garantir la pérennité d'une exploitation»*.

Anticiper et accompagner les évolutions

Pour accompagner les évolutions en cours, répondre aux besoins émergents et surtout *«anticiper»*, deux sujets sont plus particulièrement travaillés : l'assurance fourrages, avec un teste grandeur nature qui semble donner satisfaction et la DPA, un produit qui a beaucoup évolué, sans que les agriculteurs en soient toujours conscients. *«Les agriculteurs doivent savoir que la DPA est aujourd'hui plus souple sur ses montants et sur les motifs de déblocage. Des améliorations très conséquentes renforcent l'intérêt de ce produit»* confirme Tristan Lamy. Sur la Pac, complète Vincent Delatte, *«on sait ce qu'on perd sur le premier pilier, il reste à optimiser l'utilisation du second pilier. Nous sommes très investis dans toutes les réflexions sur le devenir de l'agriculture et à ce titre, nous allons bientôt engager un tour des départements et organiser des temps d'écoute et d'échange avec les représentants agricoles»*.

Les lignes sont en train de bouger et la Pac accélère de fait le changement, l'enjeu essentiel reste la compétitivité, par rapport aux bassins les plus performants, européens et mondiaux. *«Etre compétitif»*, comme l'a rappelé Francis Letellier, président de la FRSEA qui participait à Troyes à la table ronde organisée sur les effets de la Pac : *«c'est travailler encore plus ses prix de revient, ses débouchés, ses marchés, la sécurisation face aux aléas climatiques, la gestion des risques, la fiscalité, l'emploi, l'organisation du travail... Si on veut maintenir 550 000 agriculteurs demain, ce n'est pas en se focalisant sur des aides et des compensations, mais en gagnant sa vie»*. Ce qui conforte *«l'optimisme»* de Tristan Lamy *«quant à l'avenir de l'agriculture»* et à l'accompagnement que la banque mutualiste peut proposer. *«Ce contexte est globalement porteur pour la caisse régionale, du fait de son potentiel de développement, y compris dans la production énergétique, l'agriculture nous porte et nous donne envie de faire»*.

ANNE-MARIE KLEIN



Tristan Lamy, directeur de l'agriculture, du développement des marchés et de la communication du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et Vincent Delatte, président du CA-CB.



Programme nitrates

Le Gouvernement fixe les nouvelles règles

Le Gouvernement fixe les nouvelles règles
Les ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture viennent de signer deux arrêtés sur la réforme des programmes d'actions contre la pollution par les nitrates. *«Des avancées certes, mais insuffisantes»* pour Pascal Ferey, le président de la Commission Environnement de la FNSEA.

Après plusieurs mois de consultation, Philippe Martin, le ministre de l'Ecologie, et Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture ont signé, le 23 octobre deux arrêtés concernant la lutte contre la pollution par les nitrates. Deux arrêtés qui sont censés mettre un terme au lourd contentieux qui oppose la France aux autorités communautaires sur le sujet. En effet, la France a été assignée devant la Cour de justice de l'Union européenne pour une mauvaise application de la directive *«Nitrates»*. L'un des contentieux portait sur la délimitation des zones vulnérables dans lesquelles les eaux sont polluées ou susceptibles de l'être par les nitrates d'origine agricole. En décembre 2012, le Gouvernement a répondu par un nouveau découpage des zones vulnérables. L'autre conflit concernait l'insuffisance des programmes d'actions dans ces zones.

C'est l'objet des deux arrêtés qui viennent d'être signés. Le premier modifie le programme national et le second encadre l'élaboration des 5èmes programmes d'actions régionaux. S'agissant du programme national, l'arrêté fixe les conditions d'épandage sur les sols en pente pour les cultures pérennes et les prairies. Idem pour les sols gelés. Le calendrier d'entrée en vigueur de la mesure sur les capacités de stockage est assoupli par rapport aux propositions initiales, avec la possibilité de disposer d'un délai de trois ans, soit au plus tard le 1er octobre 2016. Au programme également la recherche de solutions moins onéreuses en matière de stockage des déjections. Par ailleurs, des aménagements ont été apportés à la couverture des sols avec un élargissement des cas où une destruction chimique est possible. Des améliorations importantes qui avaient été obtenues avec la mise en consultation des textes, ont été maintenues. Il en est ainsi du non allongement des périodes d'interdiction d'épandage au niveau national. Mais, une décision de ce type pourra être prise au niveau régional dans le cadre de l'élaboration des programmes d'actions régionaux. Pour le stockage des effluents, l'autorisation de stockage au champ pour les fumiers compacts non susceptibles d'écoulement est maintenue, comme la diminution de 15 jours à un mois des capacités de stockage forfaitaires.

En ce qui concerne les valeurs d'excrétion d'azote des vaches laitières, la dérogation fixée à 95 kg d'azote/vache/an pour les élevages ayant plus de 75 % de surface en herbe dans la surface fourragère est prorogée jusqu'au 1er septembre 2014 comme prévu. Pour la couverture hivernale des sols, le couvert 100% n'est plus obligatoire avec en contrepartie l'introduction de différentes adaptations possibles dans le cadre des programmes d'actions régionaux. Vigilance Toutefois, les ministères n'ont pas retenu toutes les propositions de la FNSEA. Il en est ainsi de la fixation, au niveau régional, des périodes d'interdiction d'épandage qui restent nationales, de l'assouplissement du stockage, au champ pour les fumiers de volaille de moins de deux mois, de la modification du coefficient de conversion pour l'élevage laitier ainsi que de l'épandage sur les sols en pente pour les cultures annuelles. Tout en soulignant les évolutions positives obtenues, Pascal Ferey, le président de la Commission Environnement de la FNSEA a regretté différents manques dans les modifications apportées qui risquent de fragiliser l'élevage et de retirer de la production de nombreux hectares. Ainsi, a-t-il souhaité des délais supérieurs pour la mise aux normes des élevages en difficulté, il a également demandé une réouverture des discussions pour simplifier et rendre plus lisible le dispositif *«nitrates»*, une fois le contentieux européen réglé. Reste désormais, à finaliser les arrêtés des programmes d'actions régionaux d'ici le printemps 2014. L'essentiel, aujourd'hui, comme l'a rappelé Pascal Ferey est de ne pas renforcer, au niveau régional par des mesures encore plus contraignantes, le programme d'actions national. Le président a notamment évoqué l'allongement des périodes d'interdiction d'épandage, les contrôles sur les pentes et aussi l'adaptation de certaines mesures, notamment en matière de couverture hivernale des sols, une limitation des surfaces classées en zones d'actions renforcées. Il n'a pas manqué de demander aussi des évaluations économiques, en plus des évaluations environnementales, des projets des programmes d'actions régionaux.


Réussir

Le contentieux entre la France et la Communauté européenne portait sur la délimitation des zones vulnérables et les programmes d'actions menés sur ces zones.

Traçabilité

Les défauts de transmission de l'ICA pénalisés au 1er novembre 2013

L'information sur la Chaîne Alimentaire est obligatoire depuis le 1er juillet 2013 pour les bovins et les petits ruminants, du fait de l'entrée en vigueur de l'Arrêté ministériel du 14 novembre 2012 qui l'encadre en France.

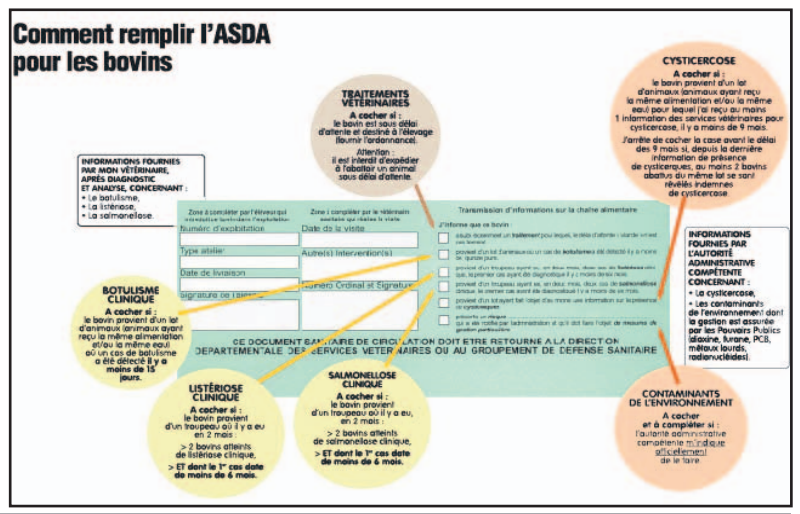
Passée la date du 1er novembre 2013, le défaut de transmission de l'ICA : absence d'ICA, document incomplet, raturé ou illisible, ou ne correspondant pas à l'animal, par l'éleveur, donnera lieu à des amendes de 5ème classe.

En outre, un défaut de transmission de l'ICA peut perturber l'organisation des outils d'abattage car les animaux concernés devront être isolés en bouverie, traités en fin de cycle d'abattage et des inspections vétérinaires renforcées seront à pratiquer.

Rappelons qu'en cas d'une ICA positive, cela ne signifie pas que l'animal présente à priori une non-conformité mais seulement qu'il nécessite, selon la nature de l'ICA, de prendre des dispositions particulières prévues dans le plan de maîtrise sanitaire de l'abattoir.

En conséquence, les animaux à ICA positive sont présumés sains et ne doivent pas faire l'objet d'une dépréciation commerciale par l'acheteur.

MATHILDE MARY
FDSEA 71

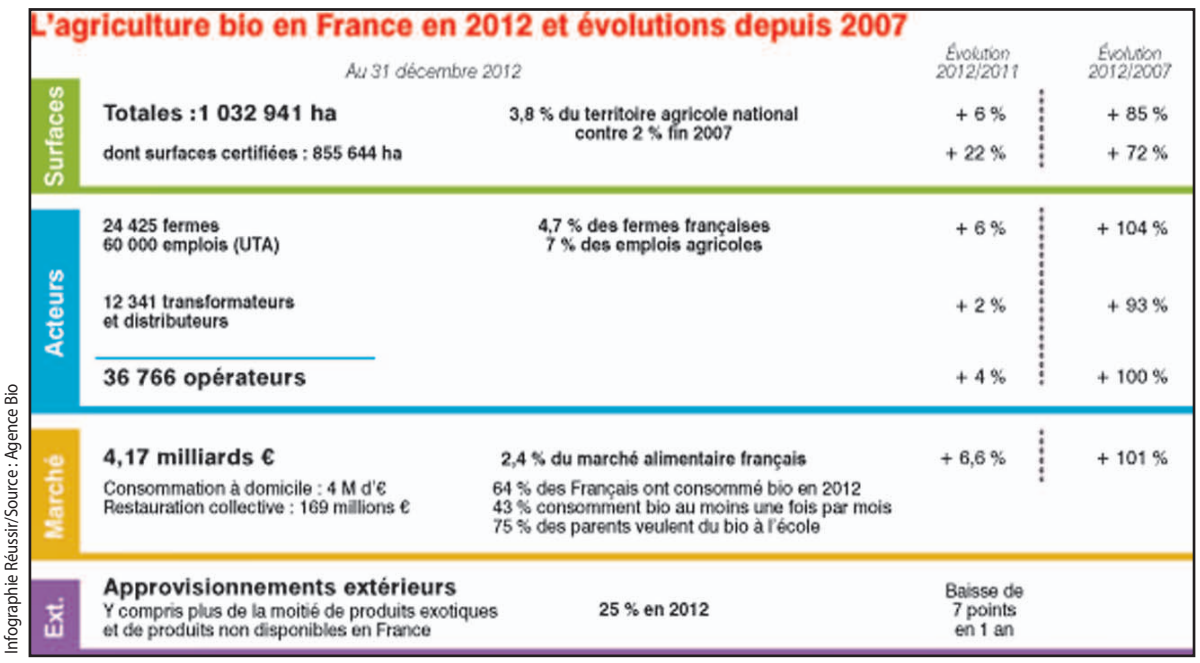




Conjoncture

4,5 milliards d'euros pour le marché du bio en 2013

Le marché de l'agriculture biologique poursuit son petit bonhomme de chemin en France. État et tendances du marché.



Infographie Réussir/Source : Agence Bio

Pendant la crise, le bio continue. Ce pourrait être un peu le slogan de la filière agriculture biologique française pour 2012 et sans doute pour 2013. L'Agence bio vient de publier les chiffres et faits essentiels de la filière pour l'ensemble de l'année 2012 et en a profité pour donner les premières grandes tendances de l'année en cours.

2013, le Made in France

Les derniers chiffres recueillis par la structure qui suit le bio en France fait état d'un marché des produits bio qui devrait atteindre 4,5 milliards d'euros en 2013. *«En 2013, la bio continue à tirer son épingle du jeu malgré la morosité du marché alimentaire»* précise ainsi l'agence qui souligne aussi que le marché a doublé entre 2007 et cette année.

Au cours du premier semestre 2013, les premières estimations de chiffre d'affaires font état d'une progression de 5 % pour les produits à poids fixe en grandes et moyennes surface (ce segment pèse 30 % du marché global bio) et de 7 % en magasins spécialisés. Si l'on ajoute à cela le réseau de la vente directe (en plein développement), la croissance du marché en 2013 pourrait être au moins égale à celle constatée pour 2012. Toutes les catégories de circuits de distribution progressent. À titre de comparaison, le marché alimentaire global a connu une évolution comprise entre 0 % et 2 %.

Autre motif de satisfaction pour les six premiers mois de l'année en cours, le nombre de producteurs a franchi le cap des 25 000 (contre 24 425 en décembre 2012). Les superficies de surfaces cultivées en bio ont progressé quant à elles de 12 % depuis le 1er janvier 2013. Elles représentaient 3,8 % de la SAU nationale fin 2012.

À ces 25 000 producteurs, il faut ajouter, pour ce début d'année, 12 393 opérateurs aval (préparateurs, distributeurs…) portant à plus de 37 000 le nombre d'intervenants professionnels dans le milieu de la bio hexagonale.

Mais le fait notoire reste la baisse continue des importations (hors Union européenne et intracommunautaire) de produits bio en France. Les produits importés pesaient pour 38 % du marché bio national en 2009 avant d'atteindre 25 % en 2012. Et la baisse continue en 2013. En d'autres termes, de plus en plus de produits bio vendus en France sont produits en France. Une vraie bonne nouvelle, notamment dans le cadre de l'appel aux filières bio dans le cadre de la restauration collective qui implique évidemment la mise à disposition de gros volumes de produits.

2012, le bilan

Pour l'ensemble de l'année 2012, l'Agence bio a relevé 1 032 941 hectares conduits en agriculture biologique dont 855 644 certifiés. Les surfaces bio ont progressé de 58 000 hectares. Côté distribution, 83 % des ventes ont été réalisées en grandes surfaces alimentaires et les magasins spécialisés, 12 % étant écoulées directement par les producteurs, le solde étant commercialisé par des artisans-commerçants.

Les tendances lourdes du marché l'an passé, et qu'on retrouve en 2013 et sans doute en 2014, tournent autour de la progression de la vente directe, y compris pour des produits qui étaient assez peu développés dans ce secteur, et la progression des produits bio en restauration collective. Un intérêt marqué de la part des artisans-commerçants pour les produits bio semble également poindre, notamment pour le métier de caviste.

2014, le plan com'

Pour renforcer la visibilité de l'agriculture biologique en France auprès de tout type de public, l'Agence bio prévoit le renforcement de ses opérations de sensibilisation. Les enfants seront en première ligne (avec la deuxième édition du concours *«Les petits reporters de la bio»* : kits pédagogiques pour des animations en restauration scolaire) mais pas seulement. Des actions seront menées auprès de la restauration collective et commerciale ainsi que dans les écoles hôtelières sous forme notamment de guide d'informations et de formations. L'agence sera aussi présente sous forme de stand dans des salons comme le Salon des maires et des collectivités locales et bien sûr au SIA. Une troisième édition des Trophées de l'excellence bio sera également organisée visant à récompenser les *«meilleures initiatives prises par les professionnels, qu'ils soient producteurs, transformateurs ou distributeurs»*.

Pour finir, l'Agence bio a mis en perspective la place de la bio française en Europe. Les surfaces cultivées en bio en France représentent un peu plus de 10 % des surfaces consacrées à la bio en Europe, ce qui place le pays en 4ème position de ce point de vue. 4ème également pour le nombre de fermes bio (un peu plus de 10 % également des fermes bio de l'UE se situent en France). Mais si l'on considère l'Hexagone par rapport à la part de sa SAU bio dans la SAU totale, il ne se classe qu'au 17ème rang sur le Vieux Continent.

La France est particulièrement bien classée en Europe pour le vignoble, les productions oléagineuses, la production avicole et le troupeau de vaches allaitantes.

THIERRY MICHEL

Zoom sur…

Vin bio : Nouvelle étape

À la fin 2012, 8,2 % du vignoble français (contre 2,6 % en 2007) était cultivé selon les règles d'agriculture biologique, soit 64 901 hectares, par 4 924 viticulteurs. En termes de commercialisation, ceci représente environ 855 000 hectolitres de vin vendus en 2012 (60 % sur le marché domestique) pour une valeur de 413 millions d'euros. La vente en direct chez le vigneron reste majoritaire.
Les trois principales régions viticoles bio sont le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'Aquitaine.
Enfin, il faut savoir que le vignoble bio est une source importante d'emplois : 3,5 UTA contre1,8 en conventionnel. Mais surtout, fin 2012 et donc bien effectif en 2013, le bio en vin a connu une nouvelle étape. Depuis les vendanges 2012, le cahier des charges bio ne concerne plus uniquement la conduite de la vigne mais aussi la vinification, qui prévoit l'interdiction de certaines pratiques de vinification, la limitation stricte des intrants utilisables et la limitation des apports en sulfites autorisés.
T. M



J.-C. Gutnerh

Nouveau site
agribourgogne.fr
Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
Agriculteur
Etudiant
Technicien agricole

Loi d'avenir, plan d'action, programme national...

Un nouveau cap pour la filière

Une loi d'avenir, un plan d'action pour l'aval, un programme national pour l'amont, une loi de finances qui relaie les propositions : l'avenir de la forêt et de ses produits sont porteurs d'ambition. Reste maintenant à concrétiser les propositions pour une filière à l'aube de grands changements



Les propriétaires forestiers privés estiment que les projets de loi d'avenir et de finances ne proposent pas de moyens suffisants pour *«sortir le bois de la forêt»*, ce qui représente pourtant aux yeux des professionnels *«l'enjeu N°1»* pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Pour la filière forêt-Bois, le tournant est bel et bien pris. Le tout récent plan d'action pour la transformation du bois en atteste. Ce secteur fait l'objet d'une reconnaissance politique clairement affichée depuis quelques mois. D'un côté, le projet de loi d'avenir pour l'agriculture veut soutenir la filière en créant un fonds stratégique pour la forêt et le bois. De l'autre, promesse est faite aux représentants de la sylviculture et du monde du bois de siéger au Conseil national de la transition énergétique et au Conseil national de l'industrie.

Des enjeux croisés

Ce qui satisfait plus largement les responsables professionnels du secteur c'est surtout la vision d'un amont et d'un aval rassemblés dans un projet stratégique que le gouvernement semble vouloir porter, une vision qui permettra de relever les défis. Car la demande de bois augmente : le bois comme source renouvelable et biodégradable d'énergie, de matériaux de construction, de molécules pour la chimie, en plus de ses usages classiques en papeterie, construction, ameublement... Voir croître ce marché est a priori une bonne nouvelle pour une filière industrielle.

Pourtant des tensions sont tangibles entre les différentes filières, beaucoup lorgnent sur la même ressource. Dans le même temps également, faute d'un marché stable et d'une offre industrielle suffisante, la 1ère transformation du bois échappe de plus en plus à la France. Des grumes entières sont exportées, découpées et transformées à l'étranger, qui nous reviennent sous forme de produits transformés. De quoi désespérer la filière et plomber la balance commerciale. On estime ainsi à 6 milliards d'euros le déficit de la balance commerciale annuel de la filière bois. Par ailleurs, amont et aval sont conscients de leur interdépendance, tant pour l'accès à la ressource que pour l'équilibre du marché et du prix des produits de la forêt. L'un des points de convergence est donc de produire plus de bois, le potentiel des forêt française étant loin aujourd'hui d'être suffisamment exploité.

Des points de vigilance

Cette nouvelle ambition portée par les Pouvoirs publics est donc saluée par les professionnels, mais tous attendent que les promesses et les engagements se concrétisent dans les faits et dans les fonds qui devraient être alloués. Seul le détail des outils proposés permettra de déterminer si l'action suivra. La filière forêt-Bois identifie déjà deux points majeurs de vigilance : d'abord la dotation et les fonctions du fonds stratégique forêt-bois, ensuite les professionnels craignent que la volonté gouvernementale, clairement tournée vers la transformation du bois, oublie de donner les moyens de le produire. Quant aux écologistes, ils estiment que le volet durable de la gestion des forêts s'est perdu.

«Un plan industriel forêt-Bois ne sera viable et pérenne que si un plan de mobilisation du bois l'accompagne ; pour cela des moyens financiers sont nécessaires. C'est là qu'il y a pour l'instant une contradiction problématique» analyse Laurent Denormandie, président de France Bois Forêt. Par ailleurs, il faut savoir qu'une mobilisation plus importante de bois repose essentiellement sur la forêt privée et notamment la petite propriété, par essence très soucieuse de son indépendance peu encline à se laisser enfermer dans un plan de gestion trop contraignant.

▸ Repères

Les cinq outils du projet de loi d'avenir

Le projet présenté le 17 septembre propose de créer :
- Un programme national de la forêt et du bois qui reste à écrire en concertation entre tous les acteurs. Le programme national serait ensuite décliné au plan régional.
- Un fonds stratégique pour la filière forêt-Bois, destiné à financer les actions de recherche, innovation et développement en lien avec le plan national et les plans régionaux.
- Des groupements d'intérêt écologiques et économiques forestiers (Gieef), équivalents pour la forêt au Giee prévus en agriculture. -
Un décret pour favoriser l'usage du bois dans la construction et l'aménagement qui fixerait des seuils minimaux d'intégration de bois dans le bâti.
- Un compte d'investissement forestier et d'assurance, prévu dans le projet initial, est passé dans le projet de loi de finances rectificatives pour 2013.

Cause Retraite CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur matériels NEUFS en stock jusqu'au 08/12/2013



1 andaineur ENOROSSI 9.70 m
1 andaineur ENOROSSI 7,60 m
1 andaineur TONUTTI 8.50 m



Râtelier 2 m. x 3 m., 14 places
Nourrisseurs à veaux 2 et 3 m.
Nourrisseurs gros bovins 4 300 L.
spécial fibres
Auges ovins et bovins
Cornadis, barrières stabulation et pré



1 broyeur de haies FERRI, 6 m.,
rotor 1,25 m., monolevier, basse pression
1 broyeur de haies FERRI, 5 m.,
rotor, 1,25 m.



1 couloir de contention 6 m. complet
1 cage de contention
1 cage à écorner
Barrières de contention



1 bétaillère ROLLAND pose à terre 5.90 m
1 bétaillère ROLLAND pose à terre 5,20 m
1 plateau MAZERON 9.00 m

CHAINES CARRÉE ET MARINE POUR ÉVACUATEUR RAIL DE VA-ET-VIENT

Ets BONORON 58 Moulins-Engilbert - 03 86 84 20 22

Terres de Bourgogne
Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout



Tablette Ordinateur SmartPhone

JCB Agri

Première étape du Road Show en Bourgogne.



JCB Agri va à la rencontre des agriculteurs en organisant un Road Show, à travers la France, pour promouvoir l'étendue de son offre dédiée au monde agricole. Pour sa première étape, le Road Show JCB Agri s'est arrêté, le 24 octobre, en Saône et Loire, à Sevrey. Les concessionnaires locaux, et parmi eux les Ets Giacomel d'Auxonne, ont invité leurs clients à tester les machines JCB sur le terrain.

Ainsi, ils ont pu prendre les commandes d'une sélection de machines allant du Chargeur Compact JCB 135 Eco de 48 cv à l'Agro chargeuse JCB 427 HT de 158 cv en passant par les Telescopic JCB 515-40, 536-60, 541-70, 550-80, la chargeuse articulée JCB TM 320 S et le Fastrac 3230. Cette initiative a remporté un vif succès auprès des agriculteurs de la région qui ont apprécié de pouvoir prendre en main les machines JCB pour les tester par eux-mêmes. Le Road Show JCB Agri a poursuivi sa route à Cottenchy dans la Somme.

DAFP

Michel Boblin, nouvel agent pour le sénonais.



Depuis le 1er novembre, Michel Boblin est agent de la DAFP, concessionnaire Case Ih dans l'Yonne et l'Ouest Côte d'Or... et maintenant dans le sud de la Seine et Marne. En effet, Case Ih a étendu le secteur de la Dafp à 15 communes du canton de Bray-sur-Seine, où se situe son nouvel agent. Les Ets Boblin exercent depuis plusieurs générations dans la motoculture, la chaudronnerie, la mécano-soudure et la mécanique agricole à Bazoches. Un peu à l'étroit, ils ont récemment investi dans un second bâtiment de 700 m² sur 6000 m² de terrain dans la zone de Bray-sur-Seine pour développer la partie agricole. Jusque-là réparateur toutes marques, Michel Boblin, son épouse et leur équipe, 3 mécaniciens, 2 apprentis et un magasinier souhaitent prendre un nouvel envol avec l'appui de la DAFP. Il faut dire que Michel Boblin connaît bien la marque Case Ih et les Axial, pour les avoir suivies dans une expérience professionnelle antérieure. Le nouvel agent couvrira le nord sénonais avec l'appui de David Lugues, commercial DAFP du secteur. Les Ets Boblin bénéficieront de la livraison des pièces Case Ih, en direct du constructeur.



Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 30/10/2013	Bourg-en-Bresse 05/11/2013	St Christophe-en B. 30/10/2013	National 30/10 au 05/11/13
Vaches viande (V)	U	-	4,15 €	4,34 €	4,32 €
	R	3,82 €	3,85 €	4,04 €	3,94 €
	O	-	3,50 €	-	3,53 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,57 €
	O	3,40 €	3,10 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,09 €
	P	2,80 €	2,40 €	-	2,78 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,73 €	4,57 €
	R	4,10 €	4,10€	4,10 €	3,99 €
	O	-	3,40€	-	3,35 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,50 €	2,65 €	2,68 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 05/11

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,13	2,86
250-300 kg	3,05	2,88	2,56
300-350 kg	-	2,69	2,54
350-400 kg	-	2,58	2,43
400-450 kg	-	2,53	2,42
450-500 kg	-	2,46	2,37
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,94	2,71
250-300 kg	3,23	2,71	2,49
300-350 kg	-	2,65	2,50
350-400 kg	-	2,52	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,36	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,42	2,34
400-450 kg	-	2,37	2,24
450 kg et +	-	2,33	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,65	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,90	2,12	1,87 -
5 -10 ans	-	2,11	1,85
+10 ans	-	2,01	1,74 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,92	2,32	1,99

Bovins : 1224 - 93% de vendus

Broutards : demande prudente et transactions tendues. Il faut batailler très ardemment pour tenter de reconduire les cours et pour réaliser une vente quasi totale, malgré la baisse déjà enregistrée la semaine passée.
Laitonnes : vente rapide et totale à des cours soutenus.
Génisses 18/24 mois : offre de moindre qualité. Cours hétérogènes
Vaches : cours reconduits.
Taureaux : transactions très calmes malgré une offre limitée.

Divers : nos bureaux seront fermés le lundi 11 novembre. Pensez à bien annoncer vos animaux avant le vendredi 8 novembre.

Génisses culardes : 602 à 622 kg : 2490 à 2580 € (4,00 à 4,29)
Génisses formées : 546 à 714 kg : 1930 à 2500 € (3,29 à 3,77)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 04/11

Bovins (258))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
310 à 410 kg	680 - 990	2,21 - 2,50.
425 à 505 kg	1070 - 1180	2,35 -2,55
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
260 à 330 kg	260 - 330	2,05 - 2,53
Génisses		
340 à 570 kg (16-24mois)	800 - 1280	2,01 - 2,33
420 à 625 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
850 à 1080 kg	1210 - 1650	1,42 -1,53
Vaches		
légères	850 - 1120	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1420 - 2200	

Présentation de bonne qualité en broutards permettant de retrouver des tarifs plus corrects cette semaine. La demande s'orientant sur les sujets lourds. Peu d'invendus. Vente suivie en laitonnes et génisses d'export, cours fermes. Apports stables en vahes, le placement est régulier à des tarifs facilement reconsduits. Un invendu.

Prochain marché bovins le mardi 12 novembre. Pesée à partir de 10 h, venteà 13h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 06/11

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,55	-
350 à 400 kg	2,52	2,30
400 à 450 kg	2,48	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	2,40
250 à 300 kg	2,65	2,43
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,25 - 2,75	2,05 - 2,45
Vaches		
- 5 ans	1,90 - 2,20	1,70 -2,00
de 5 à 10 ans	1,75 - 2,10	1,50 - 1,95
+ 10 ans	1,30 - 1,85	-

Broutards laitonnes : marché lent, cours difficilement reconduits dans l'ensemble mais les bons animaux se commercialisent plus facilement.

Vaches - Génisses : marché toujours lent et sélectif, les vaches fraîches sont plus demandées et les cours sont reconduits. Les vaches trop maigres sont invendues.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 05/11/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,05 €	nc

Tendance : Demande très sélective. Vente mauvaise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/10 au 3/11/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	2,56 €
350 kg	-	2,52 €	2,46 €
400 kg	-	2,47 €	2,42 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,33 €
500 kg	-	2,33 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,55 €	2,45 €

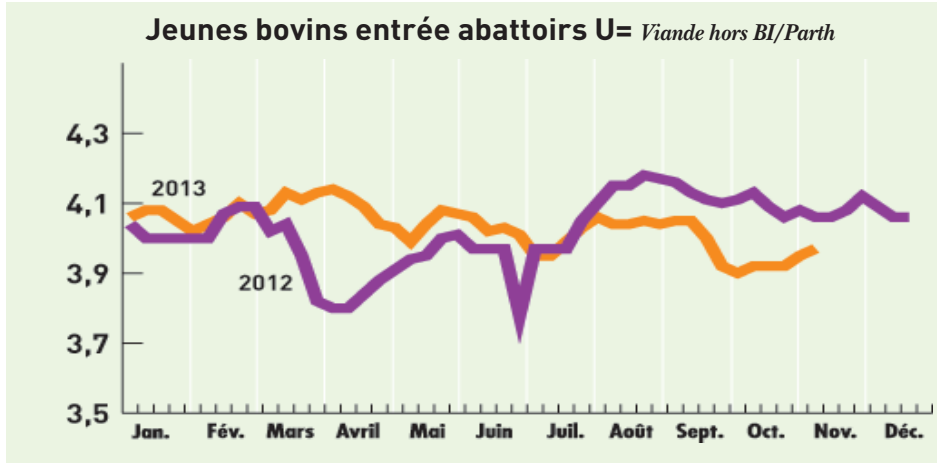
Tendance :
Tendance lourde confirmée.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 28/10 au 03/11/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,97 €	3,83 €	3,75 €			
Races mixte		-	3,64 €	3,61 €	3,54 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,45 €	4,37 €	4,22 €	3,87 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,45 €	4,33 €	4,21 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,70 €				
Races mixte	-	-	-	3,60 €	3,51 €	-	-
Races lait				-	-	3,20 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	5,08 €	4,68 €	4,47 €	4,32 €			

Tendance : Peu d'approvisionnement en jeunes bovins (qualité moyenne). sorties importantes de génisses herbagères.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 28/10 au 03/11/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,12 €	4,07 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,00 €	4,53 €	4,42 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,29 €	4,23 €				
Races mixte					-	3,54 €		-
Races lait						-	3,19 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,28 €	4,87 €	4,68 €	4,42 €				

Tendances SEM. DU 4 AU 8 NOVEMVRE 2013

Bovins de boucherie

Le mois de novembre n'est jamais propice au commerce de la viande avec les taxes qui tombent sans compter les ménages qui commencent à se préoccuper de l'hiver. Dans les campagnes, avec l'arrivée de la pluie, un certain nombre d'éleveurs rentrent leurs animaux et vendent ceux qu'ils ne désirent pas garder. Cette situation risque d'entraîner un durcissement du commerce pour les semaines à venir, face aux faibles besoins des industriels dans le secteur allaitant. Sur les marchés, l'ambiance commerciale reste très calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir où qui s'érodent légèrement dans les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises ou Limousines de qualité bouchère. La modestie de l'offre permet un maintien des prix pour les réformes allaitantes de moins de 10 ans et viandées (+380 kg). En revanche, la pression des acheteurs reste marquée à l'encontre de celles de choix secondaire, légères ou en manque de finition. En réformes laitières, l'équilibre offre/demande entraîne une stabilisation des prix dans les bonnes vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, le climat reste favorisé par la réduction de l'offre avec une tendance positive sur l'ensemble des catégories.

Broutards

Le climat commercial s'assombrit car le champ d'action des vendeurs est restreint. Face à la réduction des besoins Italiens et sans d'autres portes de sortie avec des volumes significatifs vers les pays de l'UE ou du pourtour méditerranéen, l'engraissement devra se concentrer sur la France, mais pour quels débouchés par la suite ? La tendance est baissière sur l'ensemble des marchés et pour toutes les catégories de marchandise en mâles. En femelles, la situation est également plus calme même si les tarifs pratiqués restent très convenables pour les bonnes laitonnes charolaises lourdes.

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 28 octobre)

«Après deux semaines de hausses peu marquées, présentant par ailleurs des évolutions contrastées tant entre les catégories que les conformations, l'orientation des cours devrait être positive pour les produits présentant une offre réduite mais avec des amplitudes qualifiées de faibles à très faibles ; une situation qui devrait donc être mise à profit par les acheteurs pour poursuivre la pression sur les prix.»

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'équilibre offre/demande tend à se réguler ce qui permet une meilleure tenue des prix dans les bons veaux montbéliards ou abondances. Les tarifs se stabilisent pour les frisons. Le placement demeure sélectif dans les croisés laitiers de moyenne conformation. En veaux d'élevage et label, l'offre est limitée et permet une vente satisfaisante avec des tarifs reconduits sans difficulté dans les bons charolais, Limousins ou croisés/montbéliards.

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 04/11*

Agneaux (822)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,85 - 3,32**	**2,49 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,73 - 3,31**	**2,34 - 2,75**
Gras (+44 kg)	-	**2,45 - 2,97**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,10 - 2,60**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (1128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,74 - 1,10**	**0,64 - 0,94**	-
Divers			
Béliers **(5)**	-		
Agneaux maigres : 65 € à 88 €			
Chèvres : 9 à 20 €			
Boucs : 20 à 24 €			

Ovins : 977
Offre plus importante qur précise.
Agneaux : présentation de bonne qualité dans les sujets de moins de 44 kg tondus ou l'on conserve le tarifs des semaines passées. Par contre les quelques lots limitent en finition et les sujets plus lourds voient leurs cours reculer sensiblement.
Brebis: marchandise plus ordinaire, vente totale surles mêmes bases
Pensez à annoncer, tondre et triés vos animaux.
Effectifs : Agneaux : 822. Brebis : 128. Béliers : 5. Caprins : 22.

Prochain marché :
Le lundi 18/11 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/11*

Ovins : 98	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**101 - 121**	**2,44 - 2,73**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**65 - 78**	**0,89 - 0,97**
Béliers	-	

Cours reconduits dans lensemble des catégories.

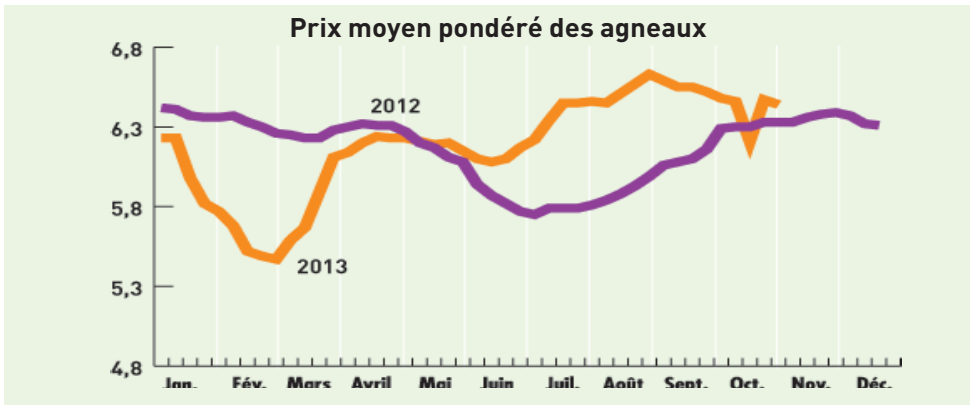
Prochain marché ovins le lundi 25 novembre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,90 €**	**6,48 €**
Couvert	16-19 kg	**7,00 €**	**6,86 €**	**6,33 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,15 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 21/10 au 27/10/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,44 €	**5,73 €**	**2,15 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 14/10/2013 au 20/10/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,69 -0,03	6,69 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,28 =	6,34 0,03	6,32 0,03	-	6,99 0,05	6,87 -0,02	-	-
	O *Var.*	-	-	-	-	6,80 -0,11	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,44	6,55 =	6,49 =	5,71 =	-	7,00 -0,05	6,84 -0,04	-
	R *Var.*	6,23 =	6,36 =	6,23 =	5,63 =	6,90 -0,02	6,86 =	6,60 -0,08	5,96 -0,27
	O *Var.*	5,80 -0,15	5,68 -0,21	-	-	6,48 -0,01	6,33 0,02	6,00 -0,33	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	6,15 0,05	5,94 0,03	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : agneux : offre et demande modérées, cours reconduits. Brebis : équilibre entre offre et demande. Cours globalement stables. **Zone Sud :** application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 43-44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43-44/2013		**12 000**	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 30 octobre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,50 à 5,80 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,40 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

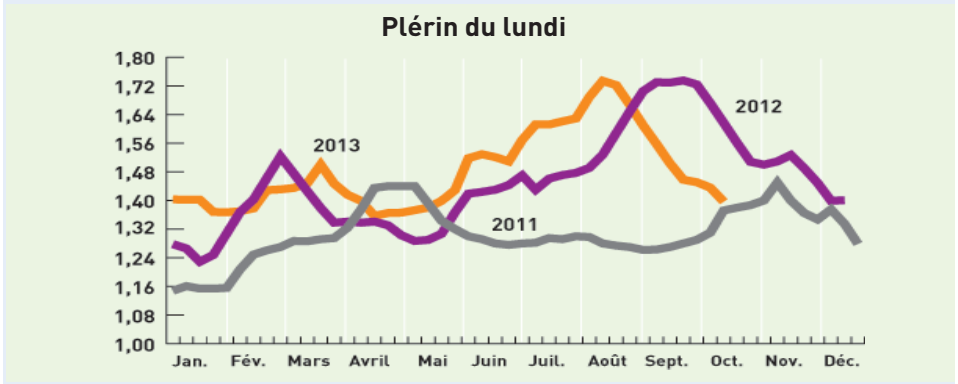
Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 723 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4/11/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,397 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/10 au 31/10/13*
1,68 €/kg/carcasse euros



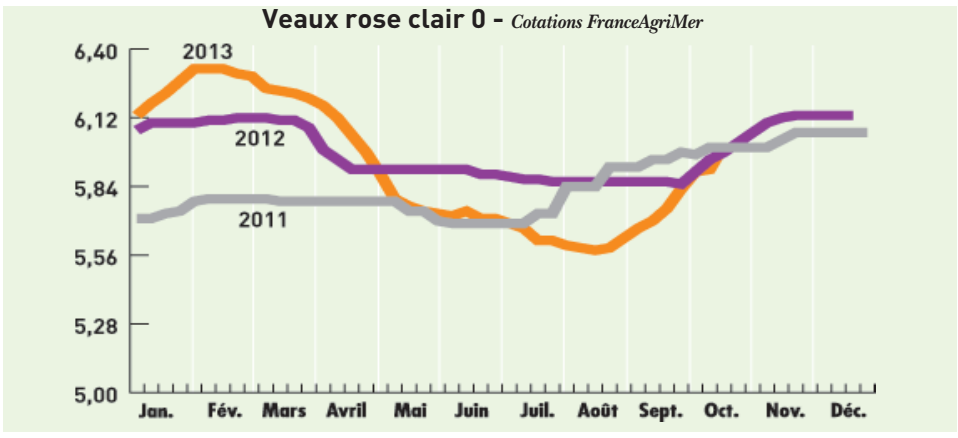
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,60 €**	-	-
U	-	**7,73 €**	**6,94 €**	-
O	-	**6,01 €**	**5,32 €**	**4,96 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 4/11 au 10/11/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**133**	**350-580 €**	**240-510 €**	**150-260 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-430 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**110-220 €**	**20-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**967**	**NC**	**NC**	**25-220 €**	**20-100 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,30 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	**–**	

Céréales

Marché du 24 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	220/11%	oct.-déc.	181 à 182	T C
	BPMF	oct.-déc.	185 à186	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	192	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	195	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-déc.	170	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	170	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	166	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	145 à 150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 de nov.	170	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	170	T C
Aube/Yonne		3 d'oct.	169	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		oct.-déc.	230	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	oct.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur New Holland TN85, 4 roues motrices, avec fourche à fumier «Manip» 2 godets vitesses rampantes 3400 H 5 ans
✆ **06 82 16 47 83**

21 - VENDS tracteur Renault 103-54, année 1992, 4 RM, 9 000 h, TBE, prix : 12 000 euros HT (réf. 4503)
✆ **03 80 26 95 66**

38 - Vds New Holland T6070 powercommand 141 ch du-11-2008 TBE cabine et pont suspendu.
✆ **06 63 25 20 32**

38 - Vds tracteur MF 3630, 4x4, bon état, climat chauffage, équip. déneigement pn Kléb ar 520 - 85R38, av 420 - 85R28, an. 89 px : 9800 euros.
✆ **04 76 55 32 16 HR Soir**

54 - Achète pelle pneu Hitachi EX60, EX100, EX120, EX160, WHO73, WHO51D, pelle Daewoo 130, 140, 170.
✆ **06 09 26 38 93**

54 - Vends tracteur NH TN75A 4x4 BE équipé chargeur MX embrayage et radiateur neufs.
✆ **06 44 84 94 63**

71 - Vends un tracteur John Deere, 5.800 heures, 6610, bon état.
✆ **03 85 75 53 24**

71 - Vends tracteur Renault 75-14, 4 RM, TBE, 8.350 H, bons pneus, 11.000 € HT.
✆ **03 85 82 64 59 HB**
06 88 36 83 55

Travail sol

38 - Vends charrue HBO Huard pièces d'usure neuves decl. hydraulique à débattre.
✆ **04 74 84 02 25**

38 - Vds charrue Kuhn 4 socs, herse Quivogne HVGP 5m30, semoir Amazone D9-30 état neuf.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

55 - Vends déchaumeur Optimer Kuhn 3 m, très peu servi, état neuf, 7.500 euros HT.
✆ **06 32 08 11 64**

58 - VENDS combi de semis rotative Maschio 4 m. + semoir Rabewerk Multidrill M 400, 4 m., bon état, 7 000 euros à débattre (réf. 4501)
✆ **03 86 39 35 27**

58 - VENDS HR Belrecolt 3 m. avec packer et cage, 1 600 euros + semoir Nodet AS, 3 m., 300 euros (réf. 4504)
✆ **06 77 92 15 43**

Récolte

01 - Vds desileuse pailleuse Euromark 4,9 m3 commande électrique tbé
✆ **06 77 86 27 49**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 450A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Près Romans vds luzerne et paille en petites bottes, herse flexi doigts amazone 3 m
✆ **06 19 17 13 63**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

84 - Vends machine à vendanger Braud 2514 bon état : 6 500 euros à débattre.
✆ **06 72 38 38 23**

Distribution

38 - Vds dérouleuse Calvet drh tourelle bras d chargement remise à neuf : 3000 euros HT.
✆ **06 84 05 20 80**

Trav. publics

26 - Vds pelle case 688 lame avant ligne BRH 90ch 4 roues motrices en bon état
✆ **06 83 00 65 05**

Agri. divers

01 - Vds chargeur telescopique Manitou 634, 5000 h, tbé - désileuse Lucas 1,5m3
✆ **06 82 26 43 43**

01 - Vds salle de traite 2X5 10 postes barre droite et remorque de camion tyoe citerne alimentaire 19T, 2 compartiments le tout tbé
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

38 - Vds taureau Charolais HBC sans corne + maïs sur pieds pour ensilage + épandeur Leboulch 7 T.
✆ **06 23 66 31 42**

38 - Tract. Ford 6640 SLE avec fourche 10000 H, tract. NH TS100 - 5050 H, pulv. Berthoud 800 l, char Gilibert 12T avec caisse tibenne, faucheuse Claas disco 6 disques, pirouette Kuhn 4 toupies 5 m, herse 4 éléments 5 m, round baller JD, vibro 3 m, cahrrue Kvern., semoir Nodet-Gougis 13 rgs sabot g. hydraulique Agram neuf 2m50, bétaillère Promodis 4 m. cornadis 5m.
✆ **04 76 35 27 85 le soir**

38 - Cause retraite vend tout matériel agricole de montagne ancien et récent.
✆ **09 61 56 52 58**
le soir ap. 18 h

38 - Vds grillage chèvres H 1,50 l 50 m, 20 rouleaux.
✆ **07 76 71 26 64**

38 - Vds mangeoires, abreuvoirs pour volailles.
✆ **04 74 27 23 14**

42 - Vds DAC 2010 28 boucles transpondeurs iso 1 station inox + stalle 2 aliments programation VC3
✆ **06 11 71 87 31**

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Cess. Fendt Vario 916, 170 CV, TBE, 54.000 €, télesco. articulé Matbro 9000, paill. Lucas 60G, comm. élec. 2.800 €, andain. Kuhn 7501, 2 toupies, 9.500 €, remorq. ensil. Pottin. Top3, 2.500 €.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - A V dist. engr. 1.400 L Amazone, vannes hyd., remise 12 % sur épareuse Nicolas, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A rentrer 1 pailleuse distributrice, enrubannage Lucas Castor, 1 épandeur 2 HV, 6 T, 9 m3.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Remise 15 % sur mat. occ. Kuhn dispo., andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m, rotative GMD 802, 3,10 m.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

21 - VENDS dérouleuse-pailleuse Suire DMB - K11 paillage - distribution gauche - droite, tourelle hydraulique, 2 900 euros à débattre suivant livraison (réf. 420B)
✆ **06 15 28 77 63**

39 - Vds mixeur lisier 20cv et prise de force + 3 cornadis Jourdain 7 places 5 mètres
✆ **03 84 60 62 02 h.r.**
ou 06 76 74 69 30

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Kangoo Express 1,90 de 2000, 121000 kms très bon état : 3500 TTC.
✆ **06 25 24 28 76**

63 - Vds Master bétaillère 100 CV, de 2010, caisse neuve, 65.000 km, CU 1.200 kg.
✆ **06 87 39 25 00**

69 - Bétaillère Master caisse alu neuve, 2 portes pont, 2009 et 39500 kms, révisé. Tel Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vds PL Mercédès 1317 déc.94, 630000 kms, caisse frigo L6,5 P2,47 H2,20 dim. int. groupe hayon, CT vierge. TBE.
✆ **06 14 60 83 73**

Quad

38 - Vds Quad Yamaha Kodiak an. 2005, 2900 km : 4500 euros TTC.
✆ **06 86 50 20 63**

Tourisme

21 - VENDS Scénic 4 x 4, 178 000 kms, 2002, freins neufs, courroie dist., 6 500 kms, entretien garage, factures, CT vierge, 3 500 euros, dispo. (réf. 4309)
✆ **06 26 95 06 01**

21 - VENDS Volkswagen Passat 1,6 TDI, Bluemotion grise, année 2011, 80 000 km, 12 000 euros (réf. 4502)
✆ **06 31 00 92 02**

38 - Vds Mercédès E 300 TD TBE, 1999, 200500 Km, 6 cyl., 11 v, 6900 euros, CT vierge suivi garage.
✆ **06 14 53 72 48**

42 - Vds Clio Estate 2010 DCI 85 exception noir 30 000 km
✆ **06 08 14 87 77**
ou 04 77 52 96 36

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds 250 petites bottes de fourrage 2e découpe
✆ **04 75 58 73 07 (HR)**

26 - Vds luzerne 2°et 3°coupe foin 1°coupe b.rondes 120x120 et cornadis bois et acier pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - VENDS foin 2013, balle ronde, diam. 140 et 120 largeur (réf. 440C)
✆ **06 20 17 14 06**
06 80 60 24 86

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

54 - Vends 120t de foin non mouillé, stocké sous hangar. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

71 - Vends paille et foin, livraison camion remorque.
✆ **03 85 54 30 97**
port. 06 10 11 12 55

Propriété

42 - Ch. exploitation agricole mini 30/40 ha si poss. dép 42 bovin allaitant trés urgent cur. s'abstenir
✆ **06 02 26 89 12**

45 - VENDS DPU sur 35 ha. (réf. 4505)
✆ **02 38 97 44 19**

71 - Vends 48 ha de terres et prés, seul tenant, libres au 11.11.2013, cause retraite.
✆ **03 85 55 69 45**

Divers

07 - Vends fumier de moutons
✆ **04 75 34 94 60 le soir**

VENDONS plants truffiers
Truffe de Bourgogne certifiés Ctifl.
11 €TTC pièce
PÉPINIÈRES BEAUCAMP
89 Quenne - 03 86 40 25 32
pepinieres-beaucamp.fr

55 - Vends tôles asymétriques pour faucheuse Kuhn FC 303 GC pour rapprocher 2 andains, TBEG.
✆ **06 87 29 25 13**

70 - Vends porte de garage sectionnelle Javey, largeur 3 m hauteur 2,76 m. 2000 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

70 - Vds porte d'entrée bois vitrée, standard, 400 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

71 - Vends piquets acacia appointés, en 1,80 m gros à 1,90 €, moyens à 1,70 €.
✆ **06 73 77 01 51**

Location

Agricole

21 - Couple JA RECHERCHE exploitation agricole de préférence laitière pour installation, dép. 21 ou sud 52. Ecrire à Terrres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 45VB1)
TERRES DE BOURGOGNE

69 - Le Pérreon Beauj Villages loue ten. 3 ha vignes mécanisables expos. plein sud lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 54**

69 - A louer 7 ha 20 vigne en Coteau du Lyonnais. Renseignements au :
✆ **06 78 26 68 51**
ou 04 74 70 30 02

Offre

Emploi

69 - Beaujolais sud recherche chauffeur tracteur enjambeur jeune expérimenté, motivé, sérieux et passionné.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Magasin de producteur Ste Foy Les Lyon cherche vendeur(se) polyvalent temps complet.
✆ **04 78 95 19 67**

71 - Ch. sal. viticole avec exp., tps plein, CDI, ts tvx manuels vigne, cond. occ. tract., sal. selon comp.
✆ **06 14 55 18 80**

ESPACE Affaires

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6115 R TLS, rel av + ch, état neuf	115	2012	550
JOHN DEERE 6230 Premium, révisé garanti	100	2007	4080
JOHN DEERE 6630 Premium TLS + rel av, BE	135	2008	4500
JOHN DEERE 6230 Premium TLS + ch, bon état	100	2008	4800
DEUTZ FHAR Agrotron 150, bon état	150	1997	7000
DEUTZ FHAR Agr. K 120 + ch, rel av, TBE	120	2007	4300
FENDT 209.S + ch, très bon état	90	2009	2500
RENAULT 70.14-F, bon état	70	1995	4600
NEW HOLLAND TN.75.F, bon état	75	1998	4500
VALTRA 6200 Mezzo, très bon état	94	2000	3400

MATERIELS

Faucheuse **FELLA** SM 401, état neuf, transport en longeur, 2012, 4 m
Fauch. **KUHN** GMD 600 GII, déstockage, dans l'état, 1998, 2,40 m
Faucheuse **KUHN** GMD 902 très bon état 2006 3,40 m
Fauch. condi. **JOHN DEERE** 730, timon central, fléaux, 2004, 3 m
Faneuse **FELLA** TH 520 D, hydro, rév., bon état, 1998, 5,20 m
Faneuse **FELLA** TH 680 D, hydro, bon état, 2003, 6,80 m
Andaineur **KUHN** GA 4321 GM Masterdrive, TBE, 2002, 4,30 m
Presse B.R **J D** 582, rotoflow, fic/fil, révisée garantie, 2007, 10250 bottes
Presse B.R **CLAAS** Rollant 46, pu large, révisée, 1991
Presse B.R **JOHN DEERE** 582, 2,20 m, hy.flow, f/f, révisée garantie, 2005
Charrue **NAUD** RN, 2,04 m, trisocs, non stop, 1991
Pulvé. **KUHN** Porter M, 1000 L ,12 m, toutes options, révisé, 2002
Broyeur **DESVOYS** DR.4, bon état, 2007, 3 m
Broyeur **KUHN** VKM 280, très bon état 2009, 2,80 m
Épandeur engrais **SULKY** DR, 800 L, très bon état, 2003

Nombreux autres matériels disponibles. NOUS CONSULTER
Défi~Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

AGRI-VITI'STOCK Châlons en Champagne www.agrivitistock.fr
Tél. 03 26 21 29 91 - patrick.agrivitistock@orange.fr
BUNGALOW BUREAU ex. 5 M, 3500 €HT transport non inclus
BAC À PHYTO
Citerne fioul - eau - engrais
Poche souple engrais - eau - effluents - réserve à incendie - digestat
Local phyto. - Bungalow bureau - sanitaire etc...
Équipements agricoles et viticoles

en KIT Bâti Tôle Habilleur de Bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur - Cloison - Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture - Bardage
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60
RG 48093619

Tél. 03 26 21 29 91 AGRI-VITI'STOCK www.agrivitistock.fr patrick.agrivitistock@orange.fr
NOUVEAU Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Ex. 25 000 L 10 200 €HT Transport inclus
Citerne fioul - eau - engrais
Poche souple engrais
eau - effluents
réserve à incendie - digestat
Local phyto.
Bungalow bureau
sanitaire etc...
TRANSPORT EAU ET ENGRAIS
Équipements agricoles et viticoles • Châlons-en-Champagne

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
20 novembre à 14 h
63 taureaux «ESPOIR»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 400 €
21 novembre à 10 h
70 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 8 novembre-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Tentez aussi votre chance sur www.campa.net
1 VOYAGE À PUNTA CANA
30 ANS CAMPA 1983-2013
du 12 au 15 nov. 2013
GRANDE SEMAINE COMMERCIALE
Venez jouer* Chez votre distributeur CAMPA CENTRE DISTRIBUTEUR
& GAGNEZ !
1 TWINGO
1 VOYAGE À PUNTA CANA
10 000 TEESHIRTS & CASQUETTES CAMPA
*modalités des jeux sur : www.campa.net

71 - Rech. fermier voire acquéreur pour exploitation viticole Sud Mâcon, 2,5 ha St Véran, 4,10 BV rouge/blanc. Ecrire à «L'Exploitant Agricole de S&L», BP.522, 71010 Mâcon cedex,
réf. 655, qui transmettra

Service

38 - Prends en pension 40 bovins en stabulation libre.
✆ **04 76 56 34 93**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 32 ans cherche emploi dans agriculture ou T.P., libre de suite.
✆ **06 40 06 98 57**

89 - H. 55 ans et Fils 26 ans CHERCHENT poste à responsabilités polyculture élevage, connaissances cultures (réf. 44VB1)
✆ **06 31 76 49 31**

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses 2 ans Blonde d'Aquitaine
✆ **06 82 21 30 03**

01 - Mettrai génisses en pension du 11 novembre au 1er avril 2014
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 440F)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - Race montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée. (réf. 450B)
✆ **03 81 50 46 81**
06 82 66 55 60

38 - Vends 4 génisses prête Charolaise idemn IBR.
✆ **06 82 32 78 16**

38 - Vds mâle reproducteur Limousin 12 mois non inscrit calme type viande très bon prix.
✆ **07 86 63 62 36**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, bonnes origines. Martinet Damien - 58250 Ternant (réf. 4002)
✆ **06 50 30 32 26**

Vailly sur Sauldre
VENDREDI 15 NOVEMBRE
FOIRE AUX TAUREAUX
sous chapiteau Route de Barlieu
Animation commerciale
Restauration sur place - Buffet - Buvette
9h00 - 18h00

01 - Vds femelles 3 semaines Holstein souche canadienne TBO
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Recherche éleveur pour génisses Abondance et Tarine de 1 mois à 3 ans
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Blondes d 'Aquitaine, vends Taureaux 12 à 28 mois. Elevage inscrit, indemne IBR. Livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

21 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans, or. Gaudet VF, cause consanguinité, - 2 taureaux 18 mois TGS. Gobley A. - Missery (réf. 4215)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an, 2 ans et génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4214)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS taureau charolais HBC sans corne 4 ans, or. Lycée Agricole Quétigny (réf. 43VB1)
✆ **06 25 92 29 21**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois primables, génisses, repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 43VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS bons veaux reproducteurs type mixte issue de monte naturelle et IA, vêlage facile, - taureau 30 mois né dans l'élevage. Moreau Patrick 21140 Flée (réf. 440B)
✆ **03 80 97 27 89**

Élevage Limousin HBL LENA Olivier
organise ses PORTES OUVERTES
vendredi 8 et samedi 9 novembre
à partir de 10h.
Choix de reproducteurs de l'année et vaches pleines.
Taureaux issus de la station de Lanaud
Beaumont 03360 Urcay - 06 28 02 04 05

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ **03 86 22 70 48**
06 37 90 51 67

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prête à vêler nov. et déc., - 6 Prim'Holstein, vêlage novembre. (réf. 4310)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux 10 mois, prix raisonnable. GAEC Paulet (réf. 440A)
✆ **03 86 30 85 24**
06 13 33 44 38

58 - VENDS TB taureaux 18 mois charolais et veaux de l'année HBC, bonne origine. GAEC Fils Compot à Beaumont-Sardolles (réf. 440E)
✆ **06 25 90 56 50**

58 - Cause cessation VENDS cheptel charolais HBC, IBR A, TBO, vaches, génissses 18 mois, veaux, taureaux. Garlot Michel (réf. 4406)
✆ **03 86 22 24 22 HR**
03 86 22 23 60
06 43 00 63 66

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 4405)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 440D)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - VENDS 5 génisses normandes de 15 mois (réf. 45VB2)
✆ **06 42 61 84 11**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 1 an et 2 ans Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland. Site internet.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - VENDS génisses 30 mois pleines, - 1 taureau 30 mois, taureaux 18 mois, HBC, garanties sanitaires (réf. 4308)
✆ **06 70 17 47 50**

71 - Vds 20 vaches charolaises avec leurs veaux de 2 mois, IBR A, livraison possible.
✆ **03 85 53 81 30**
07 86 13 15 39

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses MO, TGS, inscrites, à terme.
✆ **03 85 53 93 19**
06 23 26 50 05

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. très bons taureaux 30 mois et 18 mois, excel. origine, IBR A, père exposé au concours de Charolles. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vends 10 taureaux charolais, 11 à 20 mois. EARL Cortier.
✆ **06 85 39 72 25**
ou 03 85 24 05 39

71 - Vds taureaux 2 ans, HBC, IBR A, livraison possible, bonnes origines. Jean-Charles Pallot, Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne **98 €**
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **35 €**
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne **185 €**
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **70 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:..... Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:.....
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CHAROLLES Grand Concours Reproducteurs H. B. C
Les 15 et 16 novembre 2013
Confrontation de plus de 700 animaux.
La qualité au rendez-vous
L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise - Vente amiable. Rens. Ste Agric Charolles: 03 85 24 17 54


Caprin

26 - Vds 3 jeunes boucs AxA nés en sept 2013 capgène à 1191l/ch à 37TB 34,2TP
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

38 - Vds 5 chèvres croisées pyrénéenne chamoisé cornu 2 ans mis bas février 150 euros le lot.
✆ **04 76 38 96 19**

42 - Vds cse cessation 80 chèvres Alpines écographiées pour janvier février
✆ **06 37 01 68 69**

Ovin

58 - VENDS bon bélier Charmois 3 ans + vis à grains moteur 3 cv. (réf. 4302)
✆ **03 86 84 76 92**

Equin

42 - Vds pouliche Comtoise PP 10 mois Bai crins noirs trés docile licolée
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

69 - Vds jument trait comtois très docile 4 ans plein papier gestante pour 2014 - 1800 euros à déb.
✆ **07 85 53 46 73**

Chien

26 - Lagotto roma. lof dispo à noël parent truffier père champ. conformité stand. tat 2FRS335 élévés en fam. 850 euros
✆ **06 71 36 95 25**

42 - Vds 5 chiots Border Collie femelles pure race nés le 16.09.13 mère 250269604044911
✆ **06 64 51 09 78**

58 - VENDS chiots bouviers Bernois nés le 22/09/2013 n° mère : 250269602699412, pucés, vaccinés, 600 euros (réf. 450C)
✆ **06 33 19 02 91**

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €***(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
0,15 € TTC/min
www.beiser.fr

BEISER EXPOSE !
DU 26/11 AU 28/11
MONTPELLIER (34)
SITEVI 2013
HALL B4 - STAND B051

VENTE FLASH
Tous les vendredis profitez de prix exceptionnels(1)
www.beiser.fr
(1) Sur une sélection de produits

SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M³ À 31 M³
Unique sur le marché
PROMO -20%(2)
Avec échelle crinoline, raccord pompier, trappe de visite et sortie déportée
(2) Sur modèle standard.

DÉCHAUMEUR À DENTS 3M
PRIX DE LANCEMENT
NOUVEAU

ROULEAUX DE PLOMBAGE CAMBRIDGE 6,25 M ET 8,25 M
NOUVEAU
PRIX DE LANCEMENT

TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ NEUF - RENFORCÉ LARGEUR 1,20 M À 2,50 M
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIDÉRAPANT
PROMO -10%
Épaisseur : 10mm
Longueur : 10m, 20m et 30m
GRANDE LARGEUR

BURINEUR THERMIQUE
NOUVEAU
PRIX DE LANCEMENT
Avec mallette de transport

VIS À GRAIN SUR CHARIOT 12 M - Ø 250 MM
100% galvanisée
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES

BARRIÈRES GALVANISÉES
BARRIÈRE DE STABULATION 4 ET 5 TUBES
BARRIÈRE DE PRAIRIE
BARRIÈRE CORNADIS
PROMO -10%(3)
(3) Uniquement valable avec l'achat des fixations nécessaires pour les barrières

KIT DE TRANSPORT BARRIÈRE TEXAS LONGUEUR 2,44 M
VIDÉO SUR www.beiser.fr
"Barrières Texas"
1 SUPPORT DE TRANSPORT
+ 16 BARRIÈRES TEXAS 2,44 M
+ 1 BARRIÈRE TEXAS 2,44 M AVEC PORTE INTÉGRÉE

VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 08/11/13 au 14/11/13 uniquement pour un paiement comptant et dans la limite des stocks disponibles.
© Beiser Environnement - Novembre 2013. Photos non contractuelles.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

G.A.E.C. DE SAINT-BARTHÉLEMY

R.C.S Dijon D 410 108 435
Capital 270.322,60 €
21390- Montigny-Saint-Barthélemy

Aux termes d'une assemblée générale du 06 mars 2013, les associés du G.A.E.C. Saint-Barthélemy ont décidé :
- d'autoriser Monsieur Fabien Léger à se retirer du G.A.E.C. à la date du 31 décembre 2012 et ont pris acte de sa démission de ses fonctions de gérance.
Par assemblée générale du 03 septembre 2013, il a été décidé :
- de transformer le G.A.E.C. Saint-Barthélemy en E.A.R.L. qui sera désormais dénommée « E.A.R.L. T.M.P. » ;
- d'autoriser l'entrée comme associé exploitant de Maxime Vivier ;
- d'autoriser l'entrée comme associé non exploitant de Monsieur Pierre Dubourq ;
- de procéder à la réduction du capital par annulation de parts sociales pour le porter à 178.14€.
Les présentes modifications feront l'objet d'une publication auprès du Registre de Commerce de Dijon.
Pour mention
La gérance.

AL214511226

VALINOX ASIA

S.A.S. au capital de 5 700 000 €
Siège social : Rue Marthe Paris
Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
352 297 113 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 04/11/2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la dénomination sociale en «VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES ASIA», l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL214511249

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BOMENAL
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 5.000 euros Siège : 2, rue du Château, 21 120 Moloy
Objet : La fabrication, la pose, la dépose, la rénovation d'huisseries bois-aluminium, bois, aluminium, acier et PVC ; La fabrication, la pose, la dépose, la rénovation d'ensemble menuisés dans tous les cas de mise en œuvre, et plus particulièrement tous travaux de menuiseries aluminium, acier, bois et PVC, stores, volets, tous systèmes d'occultations ; Ainsi que plus accessoirement tous travaux de serrurerie et toutes activités annexes et/ou connexes
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
Président : Monsieur Christophe Suard demeurant 2, rue du Château, 21 120 Moloy
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL214511208

Notaires
Philippe Desbordes
Notaire associé
5, rue du Bocanon
21310 Mirebeau sur Bèze

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Philippe Debordes, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe DEBORDES », titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau sur Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, avec bureau permanent à Fontaine Française le 24 octobre 2013, enregistré à Dijon-Nord le 28 octobre 2013, bordereau 2013/2263, case numéro 1a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .
La dénomination sociale est : SCI ULYSSE.
Le siège social est fixé à : Oisilly (21310), 5 Grande Rue.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros(1.000,00 EUR) .
Les apports sont en numéraires..
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Georges Sabot, demeurant à Oisilly, 5 Grande Rue.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
Le notaire.

AL214511242

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Philippe Latrille, Notaire associé à Rennes(35), le 24/10/2013, enregistré au SIE de Rennes Est, il a été constitué une société régie par les lois en vigueur et les statuts desquels il est extrait ce qui suit :
Dénomination sociale : LES TERRES D'EMILANDE
Forme : société civile immobilière
Capital : 1.000,00 € divisé en 100parts sociales de 10,00 € de valeur nominale chacune
Apports en numéraire : 1.000,00 €
Siège social : 10 Hameau de Blagny à Puligny-Montrachet (21190)
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous bien set droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question… ; la propriété et la gestion directe ou indirecte, pour son propre compte, detout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher,…. ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés commerciales ou civiles,…
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Jean-Christophe Thomas,associé, demeurant à Puligny-Montrachet (21190), 10 Hameau de Blagny, désigné statutairement premier gérant sans limitation de durée. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que par décision unanime des associés. Immatriculation sera effectuée au RCS de Dijon.
Pour avis..

AL214511246

RECTIFICATIF

S.C.P «Didier Nourissat
Hugues Misserey, Ivan Striffling
et Maël Viard»
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

ERRATUM
Dans l'avis de cession n° AL213810792, d'une fonds de commerce par la société dénommée DDL au profit de la société dénommée QG CHRISTINE SEGUIN, paru dans les annonces légales du journal Terres de Bourgogne du 20 septembre 2013, il a été mentionné par erreur que le fonds de commerce cédé était sis et exploité à Dijon(21000), 9 Rue Buffon.
Il fallait lire que le fonds de commerce est sis et exploité à Dijon (21000), 44 Rue des Godrans.
Pour avis
Le notaire.

AL214511243

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL WALTER

au capital de 7 622 euros
Siège social
R.D. 31, 21110 Rouvres en Plaine
323 562 504 RCS Dijon

L'A.G.E. du 22/08/13 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 92 378 euros par apports en numéraire à hauteur de 7 622 euros et par incorporation de réserves à hauteur de 84 756 euros. Les art. 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL214511234

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 octobre 2013, il résulte que la collectivité des associés de la société BIOLOGIE MEDICALE DIJONNAISE, SELARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à Dijon (21000), 68, avenue du Drapeau, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°795 390 418, a décidé d'augmenter le capital de 10.000 €, pour être porté de 10.000 € à 20.000 €, au moyen de l'apport en nature de tous les éléments corporels et incorporels composant le laboratoire de biologie médicale sis et exploité à Dijon (21000), 5 et 7, Place Galilée pour lequel Mme Jocelyne Bellorget est immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro 348 957 770 00038. Cet apport évalué à 377.264 € a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital de 1.000 parts sociales de 10 € chacune, émises au prix unitaire de 377,26€, soit avec une prime d'apport de 367,26 €, entièrement libérées, numérotées de 1.001 à 2.000, de la Société SELARL BIOLOGIE MEDICALE DIJONNAISE. La date d'entrée en jouissance du laboratoire de biologie médicale apporté a été fixée au 1er septembre 2013.
En conséquence, les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés comme suit :
- **Ancienne mention :** Capital : 10.000 € ;
- **Nouvelle mention :** Capital : 20.000 €.
Par ailleurs, la collectivité des associés a décidé d'adjoindre à l'actuelle cogérance, Mme Jocelyne Bellorget demeurant à Dijon (21000), 21, rue Maréchal Franchet d'Esperey, en qualité de co-gérant, sans limitation de durée et à compter de ce jour. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL214511235

PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros
Siège social
12 place des Ducs de Bourgogne - 21000 Dijon
539 664 748 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique du 4 novembre 2013, le capital a été augmenté de 50.000 euros par incorporation de réserves, pour être porté à la somme de 100.000 euros. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214511237

Par délibération en date du 27 juin 2013, l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société PROLACTIS, SAS au capital de 37.000 € dont le siège est à Dijon (21000), 28, Rue Philippe le Hardi, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°501 474 944, a décidé:
1°- de réduire le capital de 1.850 € pour être ramené de 37.000 € à 35.150 € par voie d'annulation de 185 actions de 10 € nominal chacune.
2°- d'augmenter le capital social de 1.850 € pour le porter de 35.150 € à 37.000 € par incorporation de réserves.
Aux termes d'un procès-verbal établi le 30 aout 2013, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à la date du 7 aout 2013 ainsi que l'augmentation du capital par prélèvement sur les réserves.Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence:
Ancienne mention : capital : 37.000 € ;
Nouvelle mention : capital : 37.000 €.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL214511250

NON DISSOLUTION

PLASTO ADHESIFS

SAS à associé unique
au capital de 5.000.000 €
siège social
3 boulevard de Beauregard - 21600 Longvic
522.596.527 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 18 octobre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera portée au RCS de Dijon.
Le Représentant légal.

AL214511245

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL AUTO CONNEXION

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle Au capital de 8 000 euros
Siège social (ancien)
1 Rue Castelnau - Résidence Andersen
21000 Dijon
Siège social (nouveau)
12 B Rue de Vignery - 21160 Perrigny les Dijon
RCS Dijon 791 576 192

Aux termes de la décision de l'associé unique du trente septembre 2013, il résulte que :
Le siège social a été transféré à Perrigny les Dijon(21160), 12B rue Vignery à compter du 1er octobre 2013. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour avis

AL214511221

RÉDUCTION DE CAPITAL

D.F.L.

Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
porté à 501 000 euros
Siège social : 7, rue du Mont Bâtois - 21200 Beaune
332 588 136 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 juillet 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 411 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital.

AL214511240

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEADER DISTRIBUTION CHENOVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.690.000 euros
Siège social : Rue Jean Moulin - 21300 Chenôve
442 879 136 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal en date du 23 mai 2013, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant, Monsieur Olivier Dahan demeurant 9, rue du Colonel de Rochebrune 92500 Rueil Malmaison en remplacement de Monsieur Gérard Koenigkheit.
Mention en sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL214511232

PHARMACIE ROBERT

S.E.L.A.R.L.
au capital social de 10.000 Euros
Siège Social : 2, Rue Sacha Distel.
Chevigny Saint Sauveur(21800)
484.718.432. R.C.S. Dijon

Aux termes de décisions extraordinaires du 17 Octobre 2013, l'Associée Unique et Gérante de la Société « PHARMACIE ROBERT » a nommé Elise Angilbert (Née ROBERT), Née le 3 Avril 1980 à Chenôve (21300), demeurant à Couternon(21560). 21, Rue de Quétigny aux fonctions de Co - Gérante de la Société « PHARMACIE ROBERT » pour une durée indéterminée à compter du 1er Novembre 2013.
Pour avis,
Les gérantes.

AL214511233

EUROFLACO DIJON

SARL au capital de 100.000 €uros
Siège social : Chevigny Saint Sauveur (21800)
2 Boulevard Jean Moulin
413 379 363 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 20 septembre 2013, Monsieur Marc de Voogd demeurant à Genève (1207) - 8 Rue de Montchoisy a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Gaël de Benaze.

AL214511238

SARL L'ESCAPADE

Capital : 100,00 Euros
Siège social : 5 rue de Couternon
21490 Varois et Chaignot
533 567 335 R.C.S. Dijon

(A.G.E. du 21 février 2013)
Ancienne mention : Gérance : M. Jean-Christophe Gutigny et M. Philippe Gutigny, dt à Magny sur Tille (21110) 4 rue du Dessus.
Nouvelle mention : Gérance : M. Philippe Gutigny, dt à Magny sur Tille (21110) 4 rue du Dessus.
Date d'effet : 01/03/2013.
Le gérant
M. Philippe Gutigny

AL214511236

NAM

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
3 rue Lamonnoye, 21000 Dijon
484 873 344 RCS de Dijon

L'AGO du 21/10/2013 a nommé en qualité de co-gérant M. Ucucu Ahmet, demeurant 68 Avenue du Drapeau, 21000 Dijon, à compter du 21/10/2013.
Modification au RCS de Dijon

AL214511241

FREDANE SARL

au capital de 4 000 euros
21200 Combertaut
520 615 550 RCS Dijon.

L'AGE du 08/10/2013 a décidé de nommer gérants M. Gilbert Michel et Mme Spitchakova Olga, demeurant 346 av Louise 1050 Bruxelles Belgique, en remplacement de M. Henry Frédéric, à compter du 08/10/2013.
Dépôt au RCS de Dijon

AL214511244

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

DELTA G CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée
d'Expertise Comptable
au capital de 6 000 €
Siège social : Guérigny (58)
24, Impasse des Boirats
519 433 411 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Parcelles en nature de terre et pré :
AUXANT:
5 ha 86 a 30 ca - Champ bossot: ZE-28(J)-28(K) - Navelan: ZB-8 - Petits crais: ZC-79(J)-79(K)
BLIGNY-SUR-OUCHE:
1 ha 76 a 90 ca - La montagne de naus: ZE-18-19
CHATEAUNEUF:
15 a 25 ca - La milliere: ZI-30[16]
CHAZILLY:
91 a 14 ca - Les cortots barillots: ZE-65 - Mauchamp de la seigne: ZD-42
PAINBLANC: 36 ha 62 a 06 ca - En rosoi: ZE-36(J)-36(K)-36(L) - Hameau de nuas: AC-52-53 - Les aubues: AA-125 - Relot: ZI-36(J)-36(K)-36(L)-36(M)
SAINTE-SABINE:
44 ha 32 a 83 ca - Au bas des chaumes: ZA-4-5 - Aux ouches: ZD-7(J)-7(K)-7(L) - Champs lamblot: ZC-12 - Chaume gobillon: C-76-170[77] - En chancelot: ZA-86[21] - En pignolot: B-97 - Es carrons: B-162[94] - La casse: ZB-1-2
- La lochere: B-92(J)-92(K)-93(C) - La piece brenot: ZA-64 - La piece noirot: ZB-34-35-37 - La tope martin: D-17 - Le dessus de luas: D-2(A)-2(B) - Le pre robin: D-11 - Les ecorvees et au gallois: D-135
- Les fourneaux: ZB-12(J)-12(K)-12(L) - Sur la pierre: ZD-31 - Sur la vigne: ZA-34 - Sur la voie de bouhey: B-95
42 a 99 ca - Le pre robin: D-10
VANDENESSE-EN-AUXOIS:
7 ha 38 a 30 ca - Aux brules: ZH-88 - La comme: ZH-33-34-35(J)-35(K) - La cras: ZH-84-85
Objectif : Maintien des exploitants, à l'exception des parcelles ZB8 sur Auxant, AC 52 et AC 53 sur Painblanc, D 135 et B 197 sur Ste Sabine (libres)
Parcelles en nature de terre :
COUCHEY:
16 ha 01 a 80 ca - Le bois davot: ZC-15-18-19-20
MARSANNAY-LA-COTE:
3 ha 89 a 04 ca - Rente logerot: BE-73(A)[P1]-74
PERRIGNY-LES-DIJON:
34 ha 41 a 63 ca - Au champ la vache: B-302(J)-302(K)-303(J)-303(K) - Au chemin de longvic: A-642-643-644-647-652 B-4 - Au patare: BE-156(J)-156(K)-167 - Au pavillon: B-255 E-684[607] - Au petit champ de vin: B-277-278-279
- Aux charmes: ZD-119[47] - Aux creux des cloches: E-670 ZE-91 - En charmois: A-607-619-620-621 - Le chemin de domois: ZE-160[32](J)-160[32](K)-160[32](L) - Le plain du paquier: ZH-48[9] - Les grandes courbes royes: E-211
- Les grandes loueres: A-661-662-1329[659]-1332[660]-1335[663]
THOREY-EN-PLAINE:
7 ha 07 a 80 ca - Le grand vaseroy: ZA-42[13]
Objectif : Priorité sera donnée aux compensations foncières des agriculteurs impactés par des projets publics d'intérêt général et au projet de développement de l'économie agricole périurbaine.
Parcelles en nature de terre, pré, lande, bois, comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation :
VILLIERS-LE-DUC:
21 a 42 ca - En fontaine chiquery: L-132(J)-132(K)
VOULAINES-LES-TEMPLIERS:
90 ha 85 a 80 ca - Champs perault: ZE-42-43(A)-43(B)-43(C) - En veau martin: ZH-1(B)-1(C)-1(D)-1(E)-1(AJ)-1(AK) - Ferme de l etang du roi: ZH-10(A)-10(B)-10(C)-10(D)-10(E)-10(F)-10(Z)-11-13-14(A)-14(B)-14(Z)-15
- L eperon: ZH-20 - La tour au maire: ZH-6(A)-6(B)-6(C)-6(D)-6(F)-6(G)-6(H)-6(I)-6(J)-6(K)-6(L)-6(EJ)-6(EK)-8(A)-8(B)-8(C)
Objectif : Maintien de l'exploitant, sous réserve du non-exercice de son droit de préemption.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/11/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214511248

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT (AA 13/071):
10 ha 79 a 13 ca
- De dornes: D-591 - Les brosses: D-589-590-592-593-718[594] - Les cailloux: D-1154[676]
Cmne de MOULINS-ENGILBERT (AA 13/077)
BOIS:
6 ha 27 a 30 ca
- La jonciere: C-142 - Les sauves: C-145

Cmne de VILLAPOURCON (AA 13/061)
BOIS:
1 ha 36 a 77 ca
- La chataigneraie: D-1821-1822-1825-1840-1851-1857-1858-1859 - La chaud: F-1070 - Le bouchelot: D-1614 - Les champs rose: D-965
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584511276

octobre 2013, les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social à la propriété, par acquisition ou apport, de titres de la société d'expertise-comptable « COGEP » (693 720 104 RCS Bourges), et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL584511264

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Par jugement en date du 25/10/2013, le Tribunal de Commerce de Pontoise a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
DELICES DESSERT
9 rue Salvador Allende
95870 Bezons
R.C.S : 491 454 534
DELICES DESSERT
rue Jean -Georges
Zone des grands champs
58000 Nevers
Le Greffier

AL584511281

Par jugement en date du 16/10/2013, le tribunal de commerce de Lyon a prononcé clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
MISTEURO
146, route de Grenoble
69800 Saint Priest
RCS 487 842 460
Ets secondaire : MISTEURO
47, boulevard du grand pré des bordes
ZAC des grands champs
58000 Nevers
Le Greffier

AL584511282

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 21/10/2013, il a été constitué une SAS dénommée : TAUREX
Objet social : - la commercialisation de tous produits de nutrition animale,
- de tous produits, biens et matériels agricoles,
- le négoce de bétails et de viande,
- la location de matériels.
Capital social : 100 €
Siège social : Vissingy - 58120 Chaumard
Président : Monsieur Pierre Parceint demeurant 10 avenue Aristide Briand à St Cyr sur Mer (Var)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions par l'associé unique,sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.

AL584511263

Avis est donné de la constitution d'une SARL dénommée LE NULLE PART AILLEURS au capital de 1 000 € et ayant les caractéristiques suivantes :
Siège social : 6, avenue du 8 mai 1945 à Coulanges les Nevers (58660)
Objet : La restauration de type rapide, brasserie, glaces, snack, débit de boissons, fabrication et vente de plats cuisinés le tout à consommer sur place ou à emporter et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Durée : 99 ans,
Gérance : M. Richard Brenet (co-gérant) 5 impasse des Trois Carreaux 58000 Nevers et M. Pruneau William (co-gérant) Les Combes 03400 St Ennemond.
La société sera immatriculée auprès du RCS de Nevers.
Les co-gérants.

AL584511265

Notaires

Maître Rérolle
Notaire à Decize (58)

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Rérolle, notaire à Decize, le 22/10/2013, enregistré à Nevers le 29/10/2013, bord 2013/1313, case 5, Ext 2906, des statuts de SARL, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : LE GRUET PLAQUETTES
Siège social : Cronat (71140), Le Gruet
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Objet social : Prestations de services sylvicoles, déchiquetage de bois et commercialisation de plaquettes forestières.
Capital social : 40 000,00 €
Apports : apports en numéraires par Mr Olivier de Maigret, 20 100,00 €, Mr Xavier Bohy, 19 900,00 €
Gérant : Olivier de Maigret à Cronat, Le Gruet
Parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles et transmissibles, à titre onéreux ou gratuit, entre les associés.
Elles ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux à des tiers étrangers à la société et, au sein de la famille du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Mâcon.
Pour avis et mention
Me Jean-Charles Rérolle, notaire

AL584511277

Par acte SSP du 30/10/2013, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : B. REVELIN
Objet social : L'entretien et la réparation mécanique d'engins. La serrurerie. L'achat, vente et location de véhicules, engins neufs et occasions. Le négoce et transformation de bois sous toutes ses essences et toutes ses formes. La vente de tous accessoires.
Siège social : Les Vis d'Aron, 58290 Vandenesse
Capital : 3000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Benoît Révelin, demeurant Les Vis d'Aron, 58290 Vandenesse.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584511279

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL ESPRIT DECO

en liquidation au capital de 5000 euros.
Siège: 4 place du vieux marché - 58220 donzy.
RCS nevers 513890632.

Suite A.G.E du 01-11-2013 et à compter du 17-10-2013: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL584511210

FMBE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au Capital de 2 000 €uros
Siège Social :
23 Rue des Charrons - 58180 Marzy
R.C.S. Nevers 535 348 692

Par décision du 30/09/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Masson Frédéric, demeurant 23 Rue des Charrons, 58180 Marzy et fixé le siège de liquidation à l'adresse du siège.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL584511254

S.C.I. S.T.V

Société Civile Immobilière
au Capital de 609,80 Euros
Siège Social : 74 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers 381 254 259 - 91 D 39

L'AGE du 30/09/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Vascher Thierry, demeurant 7 Rue Hoche, 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Nevers.

AL584511267

S.C.I. S.T.V SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société Civile Immobilière
au Capital de 609,80 Euros
Siège Social : 74 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
Siège de liquidation : 7 Rue Hoche
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 381 254 259

L'AGO du 30/09/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL584511268

A.D.R.

Société à Responsabilité Limitée
en Liquidation au capital de 14 000 €
Siège social
39, rue Louis Bonnet - 58000 Challuy
488 079 484 RCS Nevers

L'Associé Unique a, par décision du 28/10/2013, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 15/10/2013. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL584511278

NON DISSOLUTION

SARL ETOILE AUTO DU CENTRE

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 373 000 €.
Siège Social : 94 Ter Route de Lyon Le Clos Ry
58000 Sermoise sur Loire
R.C.S. Nevers 485 233 217 - 2005 B 292

Au terme de l'A.G.E. du 15/10/2013, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du CC. Pour avis. La Gérance.

AL584511207

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL - Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

SAS IMMO V.I.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 152.450 euros
Siège social transféré 8 Rue Jules Renard
58500 Clamecy
332 163 005 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associée unique en date du 30 Septembre 2013, il a été décidé, à compter de ce jour :
- de transférer, son siège social qui était fixé à Clamecy (58500), 25 Route d'Auxerre, à Clamecy (58500), 8 Rue Jules Renard
- de modifier l'article 4 des statuts
Pour insertion

AL584511266

«LVD»

Société Civile Immobilière
au capital de 600 €
Siège social : 1, Rue Philippe Noiret
59350 Saint André Lez Lille
R.C.S. Lille Métropole 793 701 525

L'Assemblée Générale extraordinaire des associés a décidé le 31 Juillet 2013 de transférer le siège social de la Société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé : 1 Rue Philippe Noiret - 59350 Saint André Lez Lille.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé : Lac des Settons - Rive Droite 58230 Montsauche les Settons.
Pour Avis

AL584511270

GM LE PLAISIR NIVERNAIS DU CHOCOLAT

SARL en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 rue des Ardilliers
58000 Nevers (Nièvre)
481 900 850 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé en date du 27 septembre 2013,la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, Le liquidateur

AL584511280

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE VILLECOURT

Au capital de 462.050 euros
Villecourt 58110 Biches
RCS Nevers 482.039.088

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2013 il a été procédé au retrait de M. Bernard Perret remplacé par M. Sébastien Perret, Route de Cercy, 58110 Biches, nouveau gérant.
Pour avis, la gérance

AL584511261

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend 2 Pavillons à Nevers (58)

- au 19, rue Pablo Neruda : T4 - Classe énergie : D - Prix : 101.000 € *
- au 2, place du 7ème R.A. : T5 - Classe énergie : C - Prix : 111.000 € *
* (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 0811 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la **Nièvre** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL584511255

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

VILLEGIALUX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 €
Siège social : La Maison Rouge
89520 Treigny
539 973 354 RCS Auxerre

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2013, il a été décidé : d'adjoindre, à l'activité initiale, l'activité suivante: «Commerce de produits alimentaires et non alimentaires au détail».
Cette activité sera exercée à titre principal.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, la présidente
Caroline Montecchio

AL894511345

GD FOCH DEVELOPPEMENT

Société Anonyme
Au capital de 440 000€
Siège social : 20 Rue Amédée Guérard
89100 Sens
351 219 282 RCS Sens

L'assemblée générale ordinaire en date du 28 Juin 2013 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Marc Botbol domicilié 23 Rue Scheffer 75016 Paris en remplacement de Monsieur Christophe Falewee.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
Pour avis :

AL894511357

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

CONTRIBUO

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 50 500 euros
Siège social
46, rue de Bourgogne - 89000 Auxerre
752 077 834 RCS Auxerre

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 2novembre 2013, l'associé unique :- a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 500 euros. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pieter Dekocker. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : Monsieur Pieter Dekocker demeurant46, rue de Bourgogne 89000 Auxerre
Commissaires aux comptes nommés : titulaire : la société BDO -IDF domiciliée à Versailles(78000) 7 rue du Parc de Clagny. Suppléant : La société DYNA AUDIT domiciliée à Paris (75008) 35 rue de Rome.
Pour avis, le Président.

AL894511382

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Information préalable(article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Me Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (89340) 52 rue du Gal de Gaulle le onze octobre deux mil treize : Monsieur Jacques Alphonse Camille Morel et Madame Josette Brazilier son épouse, demeurant ensemble à Chéroy (Yonne) Chemin de Vauredenne mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Clichy (Hauts-de-Seine) le 24 octobre 1964, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis

AL894511366

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 octobre 2013 à Saint Clément, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL N.L.G.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Mandataire et intermédiaire des opérations en banque, courtier
Capital social : 5 000 euros.
Siège social :28 rue de la Ragotterie - Les Balesmes 89150 Fouchères
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant :Madame Nathalie Le Gall épouse Pépin demeurant 28 rue de la Ragotterie - Les Balesmes 89150 Fouchères
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894511289

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 octobre 2013 à Lézinnes, il a été constitué société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI DOMAINE DES DOUVES
Forme :Société Civile Immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, les rapports d'expertise, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social : 9 000 euros.
Siège social : 8 Rue du 11 Novembre, 89160 Lezinnes
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire: 9 000 euros.
Gérants: M. Jean Marc Cartaut, demeurant 4 rue du 11 novembre, 89160 Lézinnes,
M. Arnaud Segado, demeurant 8 rue du 11 novembre - 89160 Lézinnes
M. Florent Gaden, demeurant 19 rue Haute,

89160 Villiers les Hauts
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894511300

Suivant Acte Sous Seing Privé en date du 10 Octobre 2013, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : COBBUS
Siège social : 8 rue de la Mothe 89110 Aillant sur Tholon
Capital : 100 euros
Apport en numéraire : 100 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : Tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement : l'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, et la gestion de toutes valeurs mobilières ou droits sociaux de toutes sociétés, personnes morales ou entités, quel que soit leur objet et à condition que l'acquisition desdits droits ne nécessite pas d'être commerçant ; l'animation, la définition de la stratégie et le contrôle de ses filiales ainsi que, le cas échéant, toutes prestations de services à caractère non commercial au profit de ces dernières…
Gérant : M. Samuel Denos demeurant 8 rue de la Mothe 89110 Aillant sur Tholon
Cession de Parts : Les cessions (et plus généralement tout transfert de propriété ou d'usufruit) de parts sociales entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, qu'elles interviennent au profit d'un autre associé, d'un conjoint, ascendant, descendant ou de toute autre personne, de quelque manière qu'elles aient lieu, telles que par voie de vente, d'échange, de donation, d'apport en société ou à une autre entité, de scission, de fusion, de dissolution et/ou de partage de société avec ou sans transfert universel de patrimoine, de remise à titre de distribution ou de réduction de capital, d'adjudication, de mise en indivision (y compris dans le cadre de la conclusion d'un PACS), de remise dans le cadre du partage d'une indivision ou de liquidation de communauté, d'attribution à titre de soulte, sans que cette énumération soit limitative, et alors même que le transfert ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise aux règles telles que définies dans les statuts.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Le Gérant

AL894511359

Dénomination : Chez La Famille
Forme : SARL
Capital : 1 000 euros
Siège : 51 rue Gabriel Cortel 89300 Joigny
Objet : Restauration rapide
Durée : 99 ans
Gérant : M. Ouali Hakim, 7 rue Stéphane Mallarmé 89100 Sens
RCS : Sens

AL894511363

SCI 3AS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social: 6 Rue de la Sablière,
89440 l'Isle sur Serein

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé le 14 Octobre 2013, enregistré à Auxerre le 31/10/2013 bordereau N°2013/1040Case N°8,
il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI 3AS
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1 000 €uros - Apports en numéraire
Siège social : 6 Rue de la sablière, 89 440 l'Isle sur Serein
Objet social : la propriété, l'administration, et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers par la société au 4 rue de la Sablière 89440 l'Isle sur Serein
Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Nommé pour une durée illimitée Monsieur Aymeric Terre
Demeurant : 19 Grande Rue, 89 440 Dissangis
Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour Avis, la gérance

AL894511379

➜ CONVOCATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 octobre 2013 à Guillon, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale :SCI DANNOUX
Forme : Société Civile Immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, les rapports d'expertise, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social :2 200 euros.
Siège social : Perrigny, 5 rue Traversière, 89420 Guillon
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire: 2 200 euros.
Gérants:M. Jean-Pierre Dannoux, demeurant, Perrigny, 5 grande rue, 89240 Guillon, M. Gérard Dannoux et Mme Joëlle Fougeat épouse Dannoux, demeurant ensemble Perrigny, 9, rue Traversière, 89240 Guillon, M. Emmanuel Dannoux, demeurant Perrigny, 2 grande rue, 89240 Guillon.
Cessions de parts:Toutes cessions sont soumises à l'agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894511266

Madame, Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire de la Coopérative Agricole CAPSERVAL** qui aura lieu
le vendredi 29 novembre 2013
à 13 heures 30 précises
Salle des fêtes de Sens, rue René Binet
à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Assemblée Générale Ordinaire
- Approbation du Procès-verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2012.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012-2013.
- Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2012-2013.
- Constatation du montant du capital social au 30 juin 2013 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.
- Affectation de l'excédent de gestion.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée pour l'indemnisation des membres du Conseil d'Administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014.
Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2012-2013, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.
Le Président : Etienne HENRIOT

AL894511353

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 2/11/2013, l'associé unique de la SAS en liquidation PROTECSSI au capital de 10.000 €, siège social à Auxerre (89) 9, rue Louis Renault, 517 462 594 R.C.S. Auxerre, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31/10/2013, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, M. Serge Grémy, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL894511309

DU MASRI

SARL au capital de 6 000 €
Siège social : Sens (89100)
63, boulevard de Verdun
507 673 085 RCS Sens

Le 30/09/2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et nommé M. Rami Costandi demeurant à Cuy (89140), 7-9 rue du Presbytère, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.

AL894511343

MACCO

SARL au capital social de 10 000 euros
2 rue Gambetta - 89100 Sens
515 359 222 RCS Sens

Aux termes d'un Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 octobre 2013, enregistré au SIE de Sens le 28 octobre 2013, bordereau n° 2013/834, case n° 3,
- il a été décidé de prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.
- Monsieur Adriano Crocco, actuel co-gérant, demeurant 61 rue Eugène Delaporte 89100 Sens a été nommé en qualité de liquidateur.
- le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social 2 rue Gambetta 89100 Sens.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Sens.
Pour Avis

AL894511362

FINANCIERE AKS

Société Civile à capital variable
Au capital minimal
et effectif de 60 000 euros
Siège social : 12 bis rue du Pressoir
89570 Neuvy Sautour
434 884 094 RCS AuxerreL'AGE du 15/10/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Katrine Anglade, épouse Chauvreau, demeurant 1 bis rue de Fleury 77930 Cely en Bière, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 bis rue du Pressoir 89570 Neuvy Sautour. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'Auxerre, en annexe au RCS.

AL894511367

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

SARL GARAGE RISTICK

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 600 euros porté à 40000 euros
Siège social : Avenue du Général Leclerc,
89140 Pont sur Yonne
415 260 066 RCS Sens

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 29 octobre 2013 a décidé d'augmenter le capital :
- d'une somme de 8 609,31 euro en numéraire et par création de 5 627 parts nouvelles.
- d'une somme de 790,69 euros par l'incorporation directe d'une partie de la prime d'émission au capital,ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à Trente Mille Six Cents euros (30 600 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à Quarante Mille euros (40 000 euros). Au cours de cette même Assemblée,il a été pris acte de la démission de Monsieur Gérard Da Silva Arrifana de ses fonctions de cogérant et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis, la Gérance.

AL894511356

A LA COTE SAINT JACQUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 579 306,27 euros
Siège social
14 Faubourg de Paris, 89300 Joigny
R.C.S. Sens 331 532 838

L'AGE réunie le 21/10/2013 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 24 150 euros par compensation avec une créance liquide et exigible sur la Société, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq cent soixante-dix-neuf mille trois cent six euros et vingt sept centimes (579 306,27 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à six cent trois mille quatre cent cinquante six euros et vingt sept centimes (603 456,27 euros).
Pour avis, la gérance

AL894511361

➜ NON DISSOLUTION

ENTREPRISE BARRAULT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 3 000 €
Siège social :
18 rue des Perdrix - 89300 Joigny
503 383 622 Rcs Sens

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
A décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance.

AL894511187

LE MAZAG

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social :
85 rue du Pont - 89000 Auxerre
531 521 698 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 janvier 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL894511372

META-GEN

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 route de Fossoy
89140 Pont sur Yonne
535 322 481 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés,statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.Pour avis, la Gérance.

AL894511374

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SACHA

SCI au capital de 100 Euros
39 rue des Préaux - 89140 Courlon
499504975 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 octobre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 171 Bis rue Ledru Rollin, 51100 Reims à compter du 2 novembre 2013.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894511369

Par AGE du 20/12/2011, les associés de la SAS JOUE SOCCER au capital de 170.000€, siège 47 rue de la Pépinière 89100 Sens 750 034 043 RCS Sens, ont décidé de transférer le siège social à Joue les Tours (37300) 24 rue de Chambray, dans le ressort du tribunal de commerce de Tours.
Pour avis

AL894511377

ANPHICRI SARL

au capital de 7500 euros,
4 grande allée Jean Paul Sartre
77186 Noisiel
491 920 351 RCS Meaux.

L'AGE du 17/10/2013 a décidé de transférer le siège social à Euripole 17 rue de Sancey ZA des Vauguillettes III 89100 Sens à compter du 01/11/2013. Gérant: M. Cerda Pascal, 52 av du Général Dubois 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL894511383

➜ NOMINATION

MAISON PIUZE

Société par actions simplifiée
au capital de 413 900 euros
Siège social
25, rue Emile Zola, 89800 Chablis
511 887168 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17/07/2013, il résulte que :
- Mme Sylvie Quittot, demeurant 50, Grand Rue, 89800 Maligny, a été nommée en qualité de membre du comité de direction en remplacement de M. Régis-Louis Bonnet, démissionnaire.
- M. Aurelio Goncalvès, demeurant 8, rue des Pontons, 94140 Alfortville, a été nommé en qualité de membre du comité de direction en remplacement de M. Nicolas Potel, démissionnaire.
Pour avis
Le Président

AL894511031

MOULIN DUMEE A SENS

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 300 000 €
Siège social : 20 Rue Amédée Guérard
89100 Sens
706 080 058 RCS Sens

L'assemblée générale ordinaire en date du 28 Juin 2013 a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Marc Botbol domicilié 23 Rue Scheffer 75016 Paris en remplacement de Monsieur Christophe Falewee.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour avis

AL894511355

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AXYSSE LEADERSHIP & COOPERATION

SAS au capital de 10000 Euros
26, Rue des Carriers - 89420 Thizy
792383879 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 octobre 2013 il a été pris acte de la nomination de Directeur Général Madame Nathalie Jubin, demeurant 26, Rue des Carriers, 89420 Thizy à compter du 4 octobre 2013.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL894511371

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer - 45200 Montargis

ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

- Mardi 26 Novembre 2013
à 9 heures
Section DOUCHY/CHÇTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY

- Mardi 26 Novembre 2013
à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Foyer Municipal de COURTENAY

- Mercredi 27 Novembre 2013
à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

- Mercredi 27 Novembre 2013
à 15 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 3 DECEMBRE 2013.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013 à 9 heures**, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du MARDI 3 DECEMBRE 2013.

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 3 DECEMBRE 2013 à 9h30,** Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
1. Nomination du Bureau,
2. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2012/2013, clos le 30 juin 2013,
3. Rapport sur la gestion du groupe,
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes,
7. Répartition et affectation du résultat,
8. Quitus au Conseil d'Administration,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Renouvellement de l'Administrateur représentant les Associés non-Coopérateurs,
11. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
12. Constatation du montant du capital social,
13. Approbation des plafonds des emprunts court terme,
14. Affectation de la soulte des intérêts aux parts sociales en report à nouveau,

15. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
16. Pouvoirs pour formalités.
Le Président
du Conseil d'Administration,
J-M. BILLAULT

AL894511215

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

TRANSCALEB TRANSPORTS

SARL au capital de 45.000 €
Siège social :
3 Chemin de Champbertrand,
89100 Rosoy
529 183 626 RCS Sens

L'AGE du 20/09/2013 a nommé en qualité de gérant M. Bouaziz Amor, demeurant 56 rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen en remplacement de M. Iamranene Nouredine, à compter du 20/09/2013,
- modifier le capital social en le portant de 45.000 euros à 60.000 euros.
Modification au RCS de Sens

AL894511368

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche - B.P.173
89003 Auxerre cedex

Location-Gérance
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 octobre 2013 à Avallon, enregistré au Service des Impôts d'Auxerre le 29 octobre 2013 (Bord n° 2013/1 035 Case n° 6),
Monsieur Daniel Grignon, demeurant à Charancy 58190 Saint Aubin Des Chaumes a confié à la société LES DELICES DE FLORALYSA, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 56 Grande Rue Aristide Briand 89200 Avallon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre, sous le n° 797 644 440,
l'exploitation à titre de location-gérance de son fonds de commerce de Boulangerie, pâtisserie, glacier situé à 56 Grande Rue Aristide Briand,
Pour une durée de deux ans à compter du 1er novembre 2013 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique avis
LES DELICES DE FLORALYSA,
le locataire-gérant.

AL894511370

DWICH TIME

SARL au capital de 3000 Euros
6 rue Edouard Jeubert,
89100 Saint Martin du Tertre
791184518 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 octobre 2013 il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Assaoui Mohamed, à compter du 19 février 2013. Monsieur Diogo Gwendal, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894511376

CESSION

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat , notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 14 octobre 2013, enregistré à Sens, le 24 octobre 2013, Bordereau n°2013/824 Case n°1 Ext 2255, a été cédé par:
La Société dénommée AUROUSSEAU ALIMENTATION, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 €, dont le siège est à Villeneuve-La-Guyard (89340), 28 grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 380 101 428 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
A :
Monsieur Mohamed Aït Ouarab, conjoint collaborateur, et Madame Laèla Midouch, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Fontainebleau (77300) 19 boulevard du Maréchal Joffre.
Nés savoir :
Monsieur à Agadir (Maroc), le 26 décembre 1977,
Madame à Saint-Jean-De-Braye (45800), le 5 février 1987.
Le fonds de commerce de détail en alimentation sis à Villeneuve La Guyard (89340) 28 Grande Rue, lui appartenant, connu sous le nom commercial «AUROUSSEAU ALIMENTATION», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100) sous le numéro 380 101 428.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Vingt-Cinq Mille Euros (25.000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Vingt-Quatre Mille Euros (24.000,00 Eur),
- au matériel pour Mille Euros (1.000,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial à Sens (89100) 28 avenue Georges Pompidou où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL894511358

Notaires

Maître Elise Laroche-Sauterel
Notaire
10 boulevard Davout - 89000 Auxerre

Avis de cession
Suivant acte reçu par Me Elise Laroche-Sauterel, notaire au sein de l'Etude de Me Laurent Francin, notaire à Auxerre, le 25 octobre 2013, enregistré au S.I.E. Auxerre le 28 octobre 2013, bordereau n° 2013/1028, case n° 1, extrait 3038, aux droits de 3 810 €, ayant fait l'objet d'un acte rectificatif en date du 31 octobre 2013,
La SNC «VINCENT-REGNIER», ayant son siège social à Auxerre (89000) 28 rue du 24 août, identifiée au SIREN sous le n° 482211018 RCS Auxerre, a cédé à la SNC «MANIAGO», ayant son siège social à Auxerre (89000) 28 rue du 24 août, identifiée au SIREN sous le n° 797473758 RCS Auxerre,
Le fonds de commerce de «Café grande licence, gérance de débit de tabacs, petite restauration, brasserie, presse, Française des Jeux et bimbeloterie», exploité à Auxerre (89000), 28 rue du 24 août, connu sous l'enseigne «LE SAINT AMATRE»,
Moyennant le prix principal de 150 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 110 720 € et aux matériels et/ou mobiliers pour 39 280 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me Laurent Francin, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour insertion,
Me Elise Laroche-Sauterel, notaire

AL894511378



Revenus

Cours de cuisine, la nouvelle diversification



Myriam Tricoci

Montrer son savoir-faire et faire découvrir ses produits : un plus pour l'exploitation quand on crée un atelier cuisine.

Ateliers de création, cours de cuisine ludique, site Internet, livres… la cuisine occupe aujourd'hui le devant de la scène. Et pourquoi pas à la ferme ?

Fin septembre, les gourmands ont pu, un peu partout en France, accéder à la gastronomie à moindre prix. Les restaurateurs, grands chefs et chefs engagés, ont proposé des menus à petit prix pour mettre en avant leur savoir-faire et les produits du terroir. Mais cette fête, conviviale avant tout, fût aussi le lieu de banquets, de démonstrations, d'échanges de savoir-faire. Un mouvement dans l'air du temps qui peut donner des idées de diversification.

Monter un atelier *«cuisine»* à la ferme

Dans le cadre d'une diversification en circuit court, il peut être porteur de créer un atelier *«cuisine»* à la ferme. L'occasion d'animer son point de vente et de faire découvrir ses produits. En Auvergne, la direction régionale des territoires et de la mer a même édité un guide pratique sur le sujet. Avant de se lancer, il faut étudier son marché et répondre à de nombreuses questions… À qui l'atelier va-t-il s'adresser : collectivités, enfants, adultes, personnes âgées, touristes ? Y a-t-il des collectivités déjà engagées dans une démarche autour de l'alimentation (cantine alimentée par les produits locaux, maison de retraite qui choisi le bio…) ? Que proposer, à quel prix, à quel rythme ? Y a-t-il des offres similaires dans le secteur géographique de la ferme ? On peut ensuite tester les recettes que l'on va proposer en gardant à l'esprit les règles d'hygiène à respecter et le temps que l'on va consacrer à l'activité. En règle générale, les ateliers de cuisine durent de 2 à 3 heures. Il faut y penser car les produits transformés lors de l'atelier cuisine ne doivent pas sortir de l'atelier… La consommation doit impérativement être faite sur place.

Une fois l'étude économique réalisée, la première des choses à prévoir est la sécurité : *«La création d'un cadre approprié constitue un passage obligé pour entreprendre un atelier cuisine. En fait, une fois le cadre bien connu et la démarche intégrée, la mise en œuvre des recommandations dans le domaine de l'hygiène permet de travailler dans une atmosphère sereine. Les risques physiques (coupure, brûlure ou incendie) sont limitées en respectant des mesures de sécurité.»* Et adapter ses recettes pour éviter les plus gros risques concernant l'hygiène (oublier la chantilly ou les crèmes contenant des œufs crus qui peuvent tourner facilement, par exemple).

Si l'on donne la possibilité aux participants de cueillir les légumes et les fruits qui seront utilisés par la suite dans l'atelier, il faut le faire avant le passage en cuisine. On ne peut utiliser que les produits qui peuvent être soumis au contrôle obligatoire pour la vente comme pour les fermes pédagogiques. Et prévoir un endroit où les participants peuvent se laver les mains. S'il y a contact avec les animaux (pour chercher des œufs, par exemple), il faut pouvoir montrer un document de traçabilité et tous les justificatifs de contrôle de l'élevage. Bien entendu, la sécurité doit être assurée sur la ferme qui reçoit du public comme pour les autres activités sur l'exploitation.
Pour les matières premières achetées en dehors de la ferme, il faut contrôler les dates limites d'utilisation et conserver les références des produits.

Pour l'atelier lui-même, il faut privilégier des outils et surfaces aisément nettoyables. Et penser à mettre hors de portée les produits et outils dangereux. Ceci est valable notamment si l'on reçoit des enfants. Bref, des normes à connaître pour éviter les problèmes. Reste à affûter ses recettes pour diversifier plaisamment son activité.

MYRIAM TRICOCI

Un « sport national »

Après une baisse de régime au sortir des années 1970, la gastronomie (et la cuisine) a retrouvé ses lettres de noblesse à l'orée du XXIe siècle. Selon un sondage de l'atelier des chefs, 95 % des Français estiment que la gastronomie est un élément de l'identité nationale. Ils consacrent 96 minutes par jour en moyenne à la préparation et la dégustation de leurs repas - presqu'autant qu'il y a 30 ans. Et ils sont 55 % à partager leur repas avec leur famille ou leurs amis, autour d'une table. Près de 4 000 blogs sont consacrés à la gastronomie sont publiés par les médias français. Une bonne façon d'attirer les Français vers les produits du terroir. En effet, dans les revenus du tourisme puisque la gastronomie française joue un rôle attractif dans l'esprit des visiteurs étrangers. Cette position de leadership doit aussi à la qualité et à la quantité de la production agricole.

▶ Sudoku

	9			4	3		2	
		1				4		3
2	4		1		7			
								2
	6		9			8	3	
	7	8			1			
					4			5
				3			9	
			2			6	7	

Résultat du précédent numéro

6	3	4	7	1	8	2	5	9
2	8	9	5	4	6	7	3	1
1	5	7	3	2	9	6	4	8
3	2	6	4	8	7	9	1	5
8	4	5	9	6	1	3	7	2
9	7	1	2	3	5	4	8	6
4	6	3	8	5	2	1	9	7
7	1	8	6	9	4	5	2	3
5	9	2	1	7	3	8	6	4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 9 novembre 2013 au 15 novembre 2013

Samedi 9

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Alizée, Lætitia Milot, Laurent Ournac, Damien Sargue, Brahim Zaibat, Titoff et Keen'V.
23.25 Danse avec les stars, la suite. Divertissement.

France 2
20.50 Rugby «Test match : France/Nouvelle-Zélande».
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Le doux pays de mon enfance ★★. Téléfilm avec Daniel Russo, Isabelle Renauld, Hervé Briaux, Rabah Loucif (1h41). (voir Sélection)
22.50 Les Kennedy (1 et 2/8) ★★. Téléfilm avec Greg Kinnear, Katie Holmes. (voir Sélection)
00.20 Appassionata «Le tour d'écrou». Opéra de B. Britten.

Arte
20.45 L'aventure humaine «La Grande Guerre, les tunnels de la mort».
22.30 Rock Behind the Wall «Bruce Springsteen, David Bowie, Joe Cocker...».

M6
20.50 Once Upon a Time : «Le crocodile», «Le docteur», «Tallahassee». Série avec Jennifer Morrison ⑩.

Canal +
20.55 The Secret. Drame (2012) de Pascal Laugier, avec Jessica Biel, Stephen McHatie (1h42) ⑫.

Dimanche 10

TF1
20.50 Avatar ★★★. Science-fiction (2009) de James Cameron, avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver, Stephen Lang, Michelle Rodriguez (2h36). (voir Sélection)
23.50 Les experts. Série ⑩.

France 2
20.45 Camping. Comédie (2006) de F. Onteniente, avec Gérard Lanvin, Mathilde Seigner (1h35).
22.25 Faites entrer l'accusé «Youssouf Fofana...». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Au malheur des dames», «Cirque sanglant», «Victor, Victoria», «La divine comédie». Série.
00.15 Les Misérables (2/3). Drame en NB (1933) de R. Bernard, d'après Victor Hugo, avec Harry Baur (1h21).

Arte
20.45 Spartacus ★★★. Péplum en VO (1960) de S. Kubrick, avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons (3h16). (voir Sélection)
22.25 Vivan las antipodas. Documentaire (2009) de Victor Kossakovski (1h43).

M6
20.50 Zone interdite «Insultes, agressions, radars : Quand la voiture nous rend dingue !». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Trafics, violences, évasions : Qui fait la loi en prison ?». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Saint-Étienne/Lyon».

Lundi 11

TF1
20.50 Camping Paradis «Dancing camping». Téléfilm avec Laurent Ournac, Thierry Heckendorn.
22.45 New York, unité spéciale ⑫.
01.15 Au Field de la nuit, avec Dominique Marny, M.-D. Lelièvre, Philippe Labro, Alexandre Jardin, Éric-Emmanuel Schmitt, L. Confino.

France 2
20.45 Castle. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 88 minutes. Thriller (2007) de Jon Avnet, avec Al Pacino, Alicia Witt, Leelee Sobieski (1h47) ⑫.
00.55 Les copains. Comédie en NB (1964) de Yves Robert, avec Philippe Noiret, Pierre Mondy (1h31).

France 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Laurent Gerra et Julien Clerc en toute vérité». Magazine.
23.40 La case de l'oncle Doc «Les filles au secret».

Arte
20.50 Fargo. Drame en VO (1996) de Joel Coen, avec William H. Macy, Frances McDormand (1h37).
22.25 Sang pour sang. Policier en VO (1984) de Joel Coen, avec John Getz, F. McDormand (1h31).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier «Les pâtes levées», avec Cyril Lignac, Mercotte et Jean-Luc Poujauran.

Canal +
20.55 Tunnel (1 et 2/10) . Série avec Stephen Dillane, Clémence Poésy, Thibault de Montalembert ⑫.

Mardi 12

TF1
20.50 Mentalist : «Le revers de la médaille», «Culture et dépendance», «Au mépris de la loi». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⑩.
23.30 Baby boom. Documentaire.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Marie-Antoinette intime» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern. (voir Sélection)
22.40 Infrarouge : «L'emmerdeuse : Une vie de cochon», «Naissance d'une mère».
01.15 Au clair de la lune «Le violoncelle des tranchées».

France 3
20.45 Le bonheur sinon rien ! Téléfilm avec Véronique Jannot, Lionnel Astier, Béatrice Agenin, Didier Cauchy, Caroline Loeb.
23.25 Les mains en l'air. Comédie dramatique (2010) de Romain Goupil, avec Valeria Bruni Tedeschi, Hippolyte Girardot (1h30).

Arte
20.50 Shoah (1 et 2). Documentaire (1986) de Claude Lanzmann (9h).

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Magazine avec Sophie Edelstein, Dave, G. Rozon et Andrée Deissenberg.
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue.

Canal +
20.55 Amour. Drame (2012) de M. Haneke, avec Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva (2h02) ⑩.

Mercredi 13

TF1
20.50 Esprits criminels : «Un plat qui se mange froid», «Thérapie de destruction ⑫», «Le prix à payer. Série avec Joe Mantegna ⑩.
23.25 Dr House. Série ⑩.

France 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (5 et 6/8) : «Tricher n'est pas jouer», «Un mariage et quelques emmerdements». Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton.
22.35 Un jour, un destin «Françoise Hardy et Jacques Dutronc». Magazine de Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le goût du Béarn et de l'Ariège». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.05 Pièces à conviction «Le scandale du prix des médicaments». Magazine de Patricia Loison.

Arte
20.50 Le grand saut. Comédie en VO (1994) de Joel et Ethan Coen, avec Tim Robbins, Jennifer Jason Leigh, Paul Newman (1h53).
22.35 L'Europe des écrivains «L'Italie d'Erri de Luca et Claudio Magris». Documentaire.
23.30 Dog Pound. Drame en VO (2009) de Kim Chapiron (1h31) ⑫.

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

Canal +
20.55 Spécial investigation «À la recherche du terroir perdu».

Jeudi 14

TF1
20.50 No Limit : «Diamants de sang», «Infiltrations». Série avec Vincent Elbaz, Sarah Brannens ⑩.
22.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⑫.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Dans la jungle des écoles de commerce», «Russie, au cœur du goulag moderne». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Truands : À la recherche du gros coup». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le concert «Christophe Maé».

France 3
20.45 L'échange ★★★. Drame (2008) de Clint Eastwood, avec Angelina Jolie, John Malkovich, Jeffrey Donovan, Colm Feore (2h16) ⑫. (voir Sélection)

Arte
20.50 Top of the Lake (4, 5 et 6/6). Série en VO de Jane Campion et Gerard Lee, avec Elisabeth Moss, Jacqueline Joe, Peter Mullan (3h).
23.50 Métamorphose «La loi du changement». Documentaire.

M6
20.50 Under the Dome (7 et 8/13) : «Le cercle de la vie», «Le monarque sera couronné». Série avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre ⑩.

Canal +
20.55 Dexter (9 et 10/12). Série avec Michael C. Hall, Jennifer Carpenter ⑫.

Vendredi 15

TF1
20.45 Football «Coupe du monde 2014 (barrage) : Ukraine/France».
22.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Cauet, Jonathan Lambert, Ary Abittan, Amelle Bent, R. Badouri et Amelle Chahbi.

France 2
20.45 Chérif (7 et 8/8) : «Reine d'un jour», «Blackjack». Série avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic, Mélèze Bouzid, Élodie Hesme
22.35 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Mongolie, au pays de Genghis Khan». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 John F. Kennedy, un destin politique. Documentaire.

Arte
20.50 Traque en série (11 et 12/12). Série en VO avec Laura Bach, Jakob Cedergren, Lars Mikkelsen.
22.20 Entre ennemis. Téléfilm en VO d'après Georg M. Oswald, avec Fritz Karl, Nicholas Ofczarek (1h30).
23.55 Court-circuit.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Qui sauve une vie...», «Les péchés du père», «Lorsque l'enfant paraît», «Cellule rouge». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⑩.

Canal +
20,55 Mes héros. Comédie (2012) de Éric Besnard, avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot (1h27).

SÉLECTION



■ **Avatar** - Bien qu'en fauteuil roulant, Jake Sully a été recruté pour remplacer son frère jumeau, décédé lors d'un accident, dans un programme coûteux qui se déroule sur Pandora. En effet, cette planète verdoyante recèle, dans son sous-sol, de grandes quantités d'une énergie rare. Pandora est peuplée de Na'vis, des êtres immenses, à la peau bleue et translucide, qui vivent en harmonie avec la nature. Cette œuvre d'une beauté extraordinaire est aussi une révolution technologique. Utilisant le système de «performance capture», qui permet de reproduire en images animées les mouvements du visage et du corps de comédiens, James Cameron a créé des personnages étonnants de vie. Mais cette technologie impressionnante est mise au service d'images éblouissantes. Qu'il s'agisse de plantes extraordinaires de beauté ou de montagnes volantes, le film est un festival de scènes plus belles les unes que les autres. Mais la beauté des images ne suffit pas. Or James Cameron signe une magnifique histoire d'amour et de respect de l'autre, dans sa diversité et sa culture. En prime, il ridiculise les Américains qui ne cherchent pas à comprendre les civilisations qu'il détruisent sans états d'âme. Quelques violences. ***Dimanche 10, sur TF1, à 20h50.***

■ **Le doux pays de mon enfance** - ERoger Joly est un époux et père de famille comblé. Un jour, il est accusé d'avoir volé l'identité d'un homme. Il ne s'appellerait pas Roger Joly, mais Aziz Bensala. Cette histoire qui s'inspire d'un fait authentique est, particulièrement poignante. Elle dépeint le parcours étonnant d'un homme totalement amoureux de son pays d'adoption, de sa langue et de sa culture. L'interprétation pleine de finesse de Daniel Russo est superbe et le récit très prenant, même si le dénouement a tendance à s'éterniser. ***Samedi 9, sur France 3, à 20h45.***

■ **Les Kennedy (1 et 2/8)** - Ce téléfilm, qui reconstitue l'histoire de la famille Kennedy depuis les années 30, a provoqué un scandale aux États-Unis. Pourtant, on il n'y a rien de nouveau dans cette saga, car tout a déjà été dit, et le téléfilm ne cache pas ces vilains secrets (les liens du père avec la Mafia, son ambition démesurée, l'addiction de John Kennedy aux médicaments et aux femmes, etc.). Sans être d'une grande qualité artistique, cette œuvre est assez prenante, car elle reconstitue, assez fidèlement, les grandes étapes de la vie du président. La foi profonde de la famille est bien montrée. ***Samedi 9, sur France 3, à 22h50.***

■ **Spartacus** - Ancien berger originaire de Thrace, Spartacus est esclave à Rome. Commencé par Anthony Mann, ce film de Stanley Kubrick est l'une des plus gigantesques productions de Hollywood. Le scénario, signé de Dalton Trumbo, réussit à allier lyrisme, action et humour. En prime, on a droit à l'une des plus belles batailles de l'histoire du cinéma, avant l'apparition des images numériques. ***Dimanche 10, sur Arte, à 20h45.***

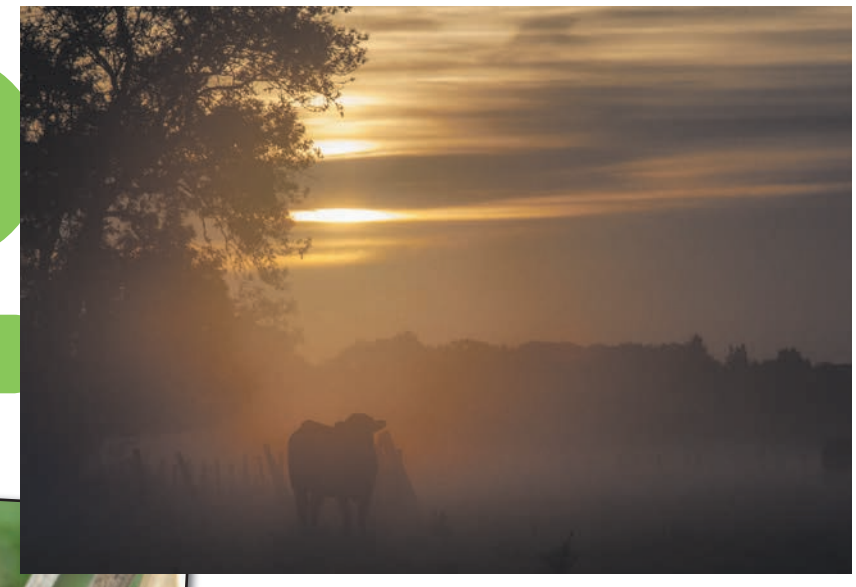
■ **Secrets d'histoire «Marie-Antoinette intime»** - Elle fut la plus décriée des reines de France, la plus impressionnante aussi, tant sa dignité dans l'épreuve force l'admiration. Stéphane Bern la fait revivre dans sa vie quotidienne. En nous faisant visiter le Petit Trianon, il rend compréhensible ce personnage complexe de femme et de reine. Sans occulter les terribles ragots qui ont couru sur son compte, il sait rendre justice à cette très jeune femme, certes un peu frivole, mais qui souffrit du poids de la cour. Les images sont superbes et les commentaires très intéressants. ***Mardi 12, sur France 2, à 20h45.***

■ **L'échange** - Le scénariste de ce film poignant s'est inspiré d'une histoire vraie, dont le dossier dormait dans les archives de la police de Los Angeles, pour écrire ce récit terrible, qui correspond très bien à ceux qu'affectionne Clint Eastwood. Avec une photographie superbe, le cinéaste déroule son intrigue de manière classique, certes, mais très inspirée. C'est si bien fait, avec une mise en scène élégante et une émotion contenue, que l'on suit, le cœur serré, cette histoire tragique. Angelina Jolie incarne, avec sobriété, cette jeune Mère Courage en butte à l'injustice. ***Jeudi 14, sur France 3, à 20h45.***

Résultats du GRAND CONCOURS PHOTO de l'été

Vous avez été très nombreux
à participer à notre concours photo.
La rédaction de Terres de Bourgogne
a sélectionné quatre photos, que nous publions ici.
La photo préférée de la rédaction,
illustrera l'Agenda 2014 de votre journal.

N°1



Sébastien Asdrubal
de Is-sur-Tille (21)



N°2

Yvette Jamonneau
de St Bris-le-Vineux

N°4



François Torcol
de Bulcy (58)

N°3



Cyril Chatenet
de Selongey (21)

Originales Romantiques
DROLES
INSOLITES émouvantes

Merci de votre participation !

Terres de Bourgogne